

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'AGRICULTURE DANS LE PAYSAGE DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ
ANALYSE ET PERSPECTIVES

MÉMOIRE PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE
PARTIELLE DE LA MAÎTRISE EN GÉOGRAPHIE

PAR
JOHANNA BAUMGARTNER

MARS 2008

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier mon directeur de maîtrise, monsieur Mario Bédard, pour ses précieux conseils et suggestions.

Des remerciements particuliers vont à Monsieur Bertrand Anel, le coordonnateur du projet de mise en valeur de l'espace rural de la MRC du Rocher-Percé par la reconnaissance de la multifonctionnalité de son agriculture, pour la motivation et le dynamisme qu'il a su transmettre à toute l'équipe du projet.

Je remercie les membres de l'équipe pour leur bonne humeur et leur contribution à la bonne marche du projet, Nicolas Saint-Pierre, Nathan De Baets et Gabriel Leblanc.

Enfin, bien sûr, le projet et cette recherche n'auraient pu se réaliser sans l'appui financier et/ou technique des 12 partenaires du projet, soit : la MRC du Rocher-Percé, la Chaire multifacultaire de recherche et d'intervention sur la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine de l'Université Laval, le Centre local de développement du Rocher-Percé, le Centre local d'emploi du Rocher-Percé, le Consortium en foresterie Gaspésie-les-Îles, la Conférence régionale des Élus de la Gaspésie-les-Îles, l'Union des producteurs agricoles de la Gaspésie-les-Îles, le Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, la Société d'aide au développement des collectivités du Rocher-Percé, la Fondation communautaire Gaspésie-les-Îles, la ville de Percé et la Coopérative de solidarité du Rocher-Percé.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	vii
LISTE DES FIGURES.....	ix
LISTE DES ACRONYMES.....	x
RÉSUMÉ.....	xi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I.....	5
UNE AGRICULTURE EN RUPTURE AVEC LE TERRITOIRE : LA MULTIFONCTIONNALITÉ COMME FACTEUR DE RÉAPPROPRIATION?	5
1.1 La ruralité québécoise : un « monde en changement »	5
1.1.1 Définir la ruralité.....	7
1.1.2 Différencier les espaces ruraux : une typologie	8
1.1.3 Les transformations de l’agriculture	10
1.1.4 La campagne « vivante »	10
1.1.5 La campagne « nuisances ».....	11
1.2 Agriculture multifonctionnelle et qualité de vie	12
1.2.1 La qualité de vie en milieu rural	12
1.2.2 Vers la reconnaissance de la multifonctionnalité de l’agriculture... ..	15
1.2.3 ...par la mise en valeur des paysages agricoles	16
1.3 Hypothèse et objectifs de recherche.....	17
1.4 Contexte spécifique : la MRC du Rocher-Percé	18
1.4.1 Caractéristiques socioéconomiques	19
1.4.2 Caractéristiques biophysiques.....	21
1.4.3 L’agriculture en Gaspésie, d’hier à demain	22
1.4.4 L’agriculture dans la MRC du Rocher-Percé : une rupture annoncée?	23

1.5 Miser sur une agriculture différente.....	24
1.5.1 Le projet de la MRC du Rocher-Percé.....	25
CHAPITRE II.....	27
HABITER LA CAMPAGNE :	27
LES CONDITIONS DE L'APPROPRIATION DU TERRITOIRE.....	27
2.1 Un enjeu : l'occupation durable des territoires ruraux du Québec.....	28
2.2 L'aménagement du territoire.....	29
2.2.1 Le développement « par le haut », l'expérience du BAEQ.....	29
2.2.2 Le développement local	30
2.3 L'apport de la géographie	31
2.3.1 Le territoire, objet d'étude de la géographie	32
2.3.2 La territorialité, une mesure du rapport au territoire.....	33
2.3.3 Le paysage, une image fidèle du territoire?	35
2.4 Cadre conceptuel.....	37
2.4.1 Des pratiques aux paysages : la formation d'un terroir et d'une image.....	37
2.4.2 Des paysages aux représentations du territoire	37
2.4.3 Pratiques, représentations et appropriation du territoire agricole	38
CHAPITRE III.....	40
L'AGRICULTURE DANS LE PAYSAGE DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ :	
DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE.....	40
3.1 Approche méthodologique.....	40
3.1.1. Le cadre opératoire.....	40
3.2 Méthodes de collecte des données	41
3.2.1 Caractérisation des terres à potentiel agricole.....	41
3.2.2 Caractérisation des paysages agricoles	42
3.2.3 Enquête de perception.....	47
3.2.4 Spatialisation des données	52

CHAPITRE IV	53
L'AGRICULTURE DANS LE PAYSAGE DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ : ÉTAT DES LIEUX ET ANALYSE DES RÉSULTATS	53
4.1 Résultats de la caractérisation des terres à potentiel agricole	53
4.1.1 Synthèse par secteur.....	54
4.1.2 Intérêt des propriétaires à une mise en valeur de leur terre.....	56
4.2 Résultats de la caractérisation des paysages agricoles.....	57
4.2.1 Caractérisation des paysages agricoles du Rocher-Percé.....	58
4.2.2 Des systèmes herbagers associés à l'arbre et à la forêt.....	59
4.2.3 Des bâtiments agricoles témoins de l'agriculture d'autrefois.....	60
4.2.4 La route 132 : l'axe principal d'implantation et de transit en Gaspésie.....	61
4.2.5 Les rangs agricoles : la préservation d'une certaine continuité	62
4.2.6 Des paysages qui se transforment	66
4.3 Résultats de l'enquête de perception.....	71
4.3.1 L'image associée à la MRC du Rocher Percé.....	71
4.3.2 Préférences paysagères.....	73
4.3.3 Perception de l'agriculture pratiquée dans la MRC	76
4.3.4 Niveau d'intérêt des touristes vis-à-vis de l'agrotourisme.....	78
4.3.5 Opinion sur l'utilisation des terres à potentiel agricole dans la MRC	80
4.3.6 Lien entre agriculture et paysage	81
4.3.7 Du côté des agriculteurs	83
4.4 Un territoire agricole à redéfinir	84
4.5 De nouvelles références porteuses de nouvelles territorialités	87
CONCLUSION.....	90
APPENDICE A	93
APPENDICE B.....	100
APPENDICE C.....	103

APPENDICE D	110
APPENDICE E.....	113
BIBLIOGRAPHIE.....	116

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Emplois par secteur en Gaspésie et au Québec en 2003	20
Tableau 2. Les objectifs de la caractérisation des terres à potentiel agricole	42
Tableau 3. Les étapes de la caractérisation des terres à potentiel agricole.....	42
Tableau 4. Les objectifs de la caractérisation des paysages agricoles	43
Tableau 5. Les étapes de la caractérisation des paysages agricoles.....	43
Tableau 6. Tronçons routiers découpés en unités paysagères.....	44
Tableau 7. Visibilité de l'agriculture et usage du sol (catégories).....	44
Tableau 8. Critères de classification des paysages.....	45
Tableau 9. Critères d'évaluation des paysages.....	46
Tableau 10. Caractéristiques d'un "paysage idéal"	47
Tableau 11. Appréciation potentielle des paysages agricoles (pointage et classes).....	47
Tableau 12. Enquête de perception : objectifs et questions associées.....	48
Tableau 13. Définition des populations cibles.....	49
Tableau 14. Répartition de la population en 2001 et des résidants interrogés en 2005.....	49
Tableau 15. Origine géographique des touristes interrogés en 2000 et 2005.	50
Tableau 16. Critères d'appréciation et clichés associés.....	52
Tableau 17. Classification des notes attribuées aux clichés de paysages.....	52
Tableau 18. Utilisation des terres à potentiel agricole (résultats).....	55
Tableau 19. Superficiés moyennes des terres à potentiel agricole.....	55
Tableau 20. Type d'exploitation par secteur	55
Tableau 21. Intérêt des propriétaires de parcelles en friche à une mise en valeur	56
Tableau 22. Remise en production et entretien des parcelles	57
Tableau 23. Organisation municipale de la MRC du Rocher-Percé	62
Tableau 24. Identification des éléments de vulnérabilité des paysages agricoles de la MRC	70
Tableau 25. Question II.1 (photos présentées aux répondants)	72
Tableau 26. Question II.1 (résultats).....	72
Tableau 27. Question III.1 (photos présentées aux répondants)	73
Tableau 28. Question III.1 (résultats).....	73
Tableau 29. Question III.2 (photos présentées aux répondants)	74

Tableau 30. Question III.2 (résultats).....	74
Tableau 31. Question III.3 (résultats).....	75
Tableau 32. Question IV.1 (résultats)	76
Tableau 33. Question IV.2 (résultats)	77
Tableau 34. Question IV.3 (résultats)	78
Tableau 35. Question V.1 (résultats).....	78
Tableau 36. Question V.2 (résultats).....	79
Tableau 37. Question V.3 (résultats).....	79
Tableau 38. Question VI.1 (résultats)	81
Tableau 39. Question VII.1 (résultats)	82
Tableau 40. Question VII.2 (résultats).....	82
Tableau 41. Question VII.3 (résultats).....	83
Tableau 42. Lieu de résidence des répondants (résidants)	101
Tableau 43. Sexe des répondants (résidants).....	101
Tableau 44. Âge des répondants (résidants).....	101
Tableau 45. Lieu de résidence des répondants (touristes).....	101
Tableau 46. Sexe des répondants (touristes).....	101
Tableau 47. Âge des répondants (touristes).....	102

LISTE DES FIGURES

Figure 1. La MRC du Rocher-Percé (Gaspésie)	19
Figure 2. Pratiques, représentations de l'espace et interventions	34
Figure 3. Élevage bovin de type extensif	59
Figure 4. Arbres servant d'abris aux animaux	60
Figure 5. Bâtiment agricole à l'Anse McInnis	61
Figure 6. La route Bellevue et ses parcelles agricoles ouvertes sur la baie de Port-Daniel....	63
Figure 7. Vue sur l'Anse McInnis depuis le Cap à l'Enfer	64
Figure 8. Vue sur l'île Bonaventure depuis la route d'Irlande	64
Figure 9. Vue sur le village de Val-d'Espoir	65
Figure 10. Vue depuis le rang 2 de Barachois	66
Figure 11. Vue sur la Pointe-Saint-Pierre.....	66
Figure 12. Vue aérienne sur la route d'Irlande et le Rocher-Percé dans les années 1950	67
Figure 13. Vue sur le Rocher-Percé depuis la route d'Irlande en 2005	67
Figure 14. L'anse de Cap-d'Espoir vers 1865, d'après Thomas Pye	68
Figure 15. L'anse de Cap-d'Espoir en 2005	68

LISTE DES ACRONYMES

ACFAS	Association francophone pour le savoir
ASC	Agriculture supportée par la communauté
BAEQ	Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec
LPTAA	Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles
MRC	Municipalité régionale de comté
PFNL	Produits forestiers non ligneux
SAD	Schéma d'aménagement et de développement
SRQ	Solidarité rurale du Québec
TCAG	Table de concertation agroalimentaire de la Gaspésie et des Îles
UPA	Union des producteurs agricoles

RÉSUMÉ

Le maintien d'une « petite agriculture » dynamique et différenciée apparaît comme une voie d'avenir prometteuse pour la Gaspésie. Pourtant, celle pratiquée dans la MRC du Rocher-Percé est à une période charnière de son évolution : se renouveler ou disparaître. Envahissement de la friche dans les parcelles agricoles, perte de patrimoine naturel et bâti puis perte des liens entre producteurs et consommateurs sont les enjeux qui ont motivé le projet de mise en valeur de l'espace rural de la MRC par la reconnaissance de la multifonctionnalité de son agriculture. Au sein de cette démarche, et pour réaliser un portrait global du territoire agricole en préalable à une intervention, notre contribution consiste à étudier l'impact de l'agriculture dans le paysage et à enquêter sur la perception qu'ont les résidents et les touristes de ces mêmes paysages, des rôles de l'agriculture et de son avenir dans la MRC. Au-delà du projet, le phénomène récent de revalorisation des campagnes et d'une agriculture « vivante » et respectueuse de l'environnement, ou multifonctionnelle, nous invite à mieux comprendre les liens, concrets et abstraits, qui s'établissent entre ces personnes et le territoire agricole, donc à mieux cerner leur territorialité.

Nos résultats indiquent que, malgré le déclin de l'activité dans la MRC, une faible visibilité et des occasions de contact plutôt rares, l'agriculture est perçue très positivement. Cela dit, pour permettre à la collectivité et aux visiteurs une appropriation plus complète du territoire, c'est-à-dire une utilisation, une connaissance et une image renouvelées du territoire agricole et de l'agriculture, trois enjeux ont été identifiés : assurer la concertation entre les agriculteurs et les propriétaires de terres en friche, maximiser la visibilité de l'agriculture puis améliorer l'accès aux produits de l'agriculture locale. L'implantation de systèmes agroforestiers, associant les arbres et les cultures sur des parcelles agricoles ou défrichées, est l'une des premières interventions à être mise en oeuvre par le projet.

Mots clés : Gaspésie, agriculture, multifonctionnalité, paysages, territorialité, agroforesterie

INTRODUCTION

La place qu'occupe l'agriculture dans les campagnes des pays occidentaux a profondément évolué au cours du XX^e siècle. Parmi les phénomènes qui nous préoccupent ici, la modernisation des exploitations agricoles, qui se poursuit depuis les années 1950, a certes entraîné des gains en terme de productivité mais aussi des effets pervers qui se sont traduits par une diminution, voire une dégradation, des liens entre l'activité agricole et le milieu environnant. Les paysages sont la manifestation concrète de cette évolution : avec l'abandon des fermes et le déclin de la population agricole dans les campagnes, les paysages agricoles se transforment progressivement et le territoire perd la « personnalité » qui lui était propre. La perte de patrimoine agricole et de contacts entre producteurs et consommateurs, de même que les mutations paysagères engendrées par l'étalement urbain, questionnent aujourd'hui la capacité de l'agriculture à résoudre certaines problématiques propres à la ruralité. Ainsi, même si l'agriculture est devenue une activité minoritaire dans les campagnes, ne constitue-t-elle pas, encore et toujours, le symbole d'un milieu vivant et agréable à vivre et, peut-être, l'une des conditions de l'occupation durable des territoires ruraux ?

Au Québec, les travaux de Jean (1997a; 1997b) ont, entre autres, souligné les difficultés propres aux zones rurales périphériques alors que ses définitions de la ruralité ont valorisé l'idée d'un choix de vie différent de la vie en milieu urbain. À contre-courant du phénomène d'exode rural, on remarque en effet que, depuis plusieurs années, de nouveaux habitants viennent trouver à la campagne ce qu'ils n'ont pas en ville : un cadre de vie agréable, proche de la nature, etc. Ce « désir de campagne » (Donadieu, 1998 : 105), associé à un rejet de l'agriculture industrielle et à la promotion d'une agriculture proche du citoyen, a fait l'objet de maintes études, en France notamment (Kayser, 1990, 1993, 1996; Marié et Viard, 1988; Kayser et Viard, 2001; etc.). Au Québec, l'exemple des néo-ruraux venus s'installer dans les campagnes périurbaines du Haut-Saint-Laurent nous en apprend sur leurs motivations profondes : agrandir leur espace domestique, vivre dans un milieu plus naturel et

réaliser des projets à l'extérieur. Aussi, « pour un nombre appréciable d'entre eux, la priorité était de s'établir dans un milieu agricole, où oeuvrent des agriculteurs » (Roy, Paquette et Domon, 2005 : 50). Au regard de ces études et observations, nous supposons que ce qui symbolise et rend la campagne attrayante, ce sont ses attributs agricoles (haies, chemins, granges, etc.), tout comme la possibilité de consommer des produits locaux, de visiter des fermes, de vivre dans un environnement sain, etc. Bref, de pouvoir bénéficier d'une étendue de fonctions autres que la seule production agricole.

Ces fonctions - environnementales, sociales et culturelles - ont été reconnues au chapitre 14 de l'Agenda 21, lors de la Conférence de Rio en 1992, par le concept de *la multifonctionnalité de l'agriculture*. À l'heure actuelle, certains pays d'Europe reconnaissent, et même rétribuent, ces fonctions attenantes à l'activité agricole. Au Québec, en revanche, très peu d'études ont mis l'accent sur l'enjeu et les modalités d'une telle reconnaissance. En 2002, un premier projet d'Agenda 21 débute en Estran, sur le côté nord de la Gaspésie, sous l'égide de la Chaire multifacultaire de recherche et d'intervention sur la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine de l'Université Laval. En 2005, on poursuivait l'expérience avec le démarrage d'un projet de *mise en valeur de l'espace rural de la MRC du Rocher-Percé par la reconnaissance de la multifonctionnalité de son agriculture*. Un projet porté par des acteurs locaux et des universitaires motivés par la mise en valeur durable des ressources du milieu.

Zone rurale périphérique du Québec, la Gaspésie a connu de grandes difficultés économiques, renforcées, selon Dugas (1981), par les effets de la distance par rapport aux centres urbains et de la dispersion des communautés sur la péninsule. Son défi est maintenant de reconverter les secteurs primaire et secondaire de son économie pour s'adapter à l'évolution des marchés. Mais pour occuper durablement le territoire, il lui faudra également offrir aux nouveaux arrivants un milieu attrayant et dynamique et développer des points d'ancrage pour les encourager à rester. Dans ce contexte, l'activité agricole, déjà très fragilisée, doit faire un choix : se renouveler et participer activement à la dynamique du territoire, ou disparaître.

Dans certaines régions rurales plus centrales, comme l'Estrie par exemple, les exploitations agricoles ont réussi à tirer parti de la proximité des clientèles urbaines et à se créer une réputation de savoir-faire et d'accueil, bref à tisser des liens entre l'agriculture et le milieu. Or, la Gaspésie, elle, est davantage connue pour la beauté de ses paysages marins que pour sa tradition agricole et son arrière-pays. Sa « petite agriculture » est peu innovante, ses produits sont peu diffusés et sa présence est même peu visible dans les paysages. Comment, dans ces conditions, valoriser l'importance de l'agriculture? Et comment la reconnecter au territoire? La population se sent-elle concernée par la transformation des paysages agricoles? Les touristes qui traversent ce même territoire déplorent-ils l'envahissement de la friche sur les terres agricoles ou, à vrai dire, n'en ont-ils que pour la mer ?

L'objectif du projet sur la multifonctionnalité, auquel nous avons collaboré, était tout d'abord de réaliser un portrait du territoire agricole basé sur trois points de vue : l'utilisation du territoire, le portrait des exploitants et la perception de la population au sujet de l'agriculture. Dans un deuxième temps, et selon les résultats de ce portrait, il visait ensuite à proposer des interventions, notamment l'implantation de systèmes agroforestiers, en vue de répondre à plusieurs défis : la reprise des terres en friche, la diversification des revenus de l'agriculture et l'aménagement des paysages.

Dans ce mémoire, nous nous consacrons plus particulièrement aux perceptions de la population. Pour cela, nous proposons de réaliser une étude des paysages agricoles et une enquête auprès des résidents de la MRC et des touristes. Ces données nous amèneront à présenter le territoire agricole d'après sa forme et d'après le sens qu'il évoque auprès de ceux qui l'habitent et le visitent, ce pour mieux dégager les liens qui s'établissent entre ces personnes et le territoire afin de mieux cerner leur territorialité.

Dans les pages qui suivent nous présenterons, en premier lieu, l'évolution de la ruralité québécoise : un monde qui évolue, une agriculture qui se divise. Dans un deuxième chapitre, nous définirons les conditions de l'appropriation du territoire. Le troisième chapitre présentera ensuite les méthodes employées pour réaliser l'enquête de perception et pour caractériser les paysages agricoles de la MRC. Enfin, le quatrième et dernier chapitre

présentera et analysera les résultats de nos observations. En conclusion, nous présenterons brièvement l'avancée des premiers essais d'implantation de systèmes agroforestiers dans la MRC du Rocher-Percé et quelques conditions qui pourraient favoriser le succès du projet à long terme.

CHAPITRE I

UNE AGRICULTURE EN RUPTURE AVEC LE TERRITOIRE : LA MULTIFONCTIONNALITÉ COMME FACTEUR DE RÉAPPROPRIATION?

Ce premier chapitre présente le cadre de notre recherche : un monde rural en plein changement dans lequel le travail des agriculteurs est à la croisée de deux époques. Quatre siècles après avoir défriché les premiers lots boisés pour les cultiver et les habiter vint le temps où le travail de la terre ne suffit plus à faire vivre les agriculteurs modernes. « Aussi, la campagne, réalité et représentation, est-elle culturellement partagée entre ses origines : nourrir, et son devenir : accueillir et divertir selon des catégories socio-esthétiques en perpétuelle évolution » (Donadieu, 1998 : 109). Beaucoup ont dû abandonner et laisser la friche tout envahir, d'autres se sont adaptés. C'est de cela que nous entendons traiter ici : les chemins « nouveaux » que doit prendre l'agriculture pour assurer son rôle essentiel d'occupation du territoire et de lien entre la terre et l'homme.

Après un bref rappel de l'évolution du monde rural québécois, cette première partie présente le rôle que joue l'agriculture dans la qualité de la vie à la campagne. Considérant les bénéfices d'une agriculture multifonctionnelle plutôt qu'industrielle, nous présentons ensuite notre hypothèse et nos objectifs de recherche puis notre contexte spécifique : la MRC du Rocher-Percé, une collectivité rurale de la Gaspésie où persiste difficilement une « petite agriculture » pourtant pleine de potentiels.

1.1 La ruralité québécoise : un « monde en changement »

L'urbanité est devenu le mode de vie de la majorité des populations occidentales. Au Québec, en 2001, 80% de la population était concentrée dans des zones à prédominance

urbaine (Binet et Breton, 2006). À l'inverse, la ruralité est devenue minoritaire au point qu'elle soit devenue évocatrice, pour l'urbain, d'une image idéalisée et pittoresque de la vie à la campagne. Jean constate à ce propos que « [...] l'histoire québécoise a forgé une image plutôt négative de la ruralité qui contraste avec sa survalorisation actuelle et récente » (2003 : 111). Or, que signifie réellement aujourd'hui la ruralité québécoise? Un colloque de Solidarité Rurale s'interrogeait, en 2005, sur l'actualité du monde rural québécois : À quoi correspondent les nouvelles réalités rurales? Quelles images du monde rural véhicule-t-on habituellement? Comment le milieu rural s'adapte-t-il aux besoins et à la mobilité croissante des citoyens? Quelles interventions proposer sur le terrain? Ces questions, qui avaient déjà été soulevées en 1991 lors de la tenue des États généraux du monde rural, sont toujours d'actualité.

Qualifié de « monde en changement » par Dugas (1984 : 184), le monde rural québécois a connu, au cours du siècle dernier, de profondes transformations qui expliquent les enjeux auxquels il se trouve maintenant confronté. L'étude démographique de l'évolution du monde rural québécois (1911-1981), réalisée par Dugas, révèle quelques faits importants : une profonde transition occupationnelle dans les campagnes et une baisse significative de la main-d'œuvre agricole, des superficies en culture et des populations vivant sur des fermes. D'autre part, la chute brutale du taux de natalité dans tout le Québec, depuis les années 1960, associée, plus récemment, à de graves pertes d'emplois, a imposé d'importantes baisses de population aux régions rurales éloignées (Chenard, Polèse et Shearmur, 2005). Ainsi, la population rurale actuelle serait composée d'au maximum 15% de population agricole (ou agriculteurs) alors que cette proportion se situait, dans les années 1960, au-delà de 50% (Jean, 1997). Malgré cela, Dugas constate une augmentation du nombre de communautés de petite taille, ce qui l'incite à dire que « [...] le monde rural n'a pas été vidé de ses habitants au bénéfice des villes mais [qu'] il a été restructuré » (1984 : 201). En Gaspésie, par exemple, cette restructuration a pris la forme d'un déplacement de la population depuis les rangs de l'arrière-pays vers le cordon littoral et vers les villes.

1.1.1 Définir la ruralité

La ruralité ne peut plus être définie comme ce qui n'est pas urbain. Pour Jean (1997), les définitions qui prennent l'urbain comme cadre de référence, et donc définissent le rural à partir de l'urbain, ne sont pas satisfaisantes. Il s'est donc appliqué, avec l'apport des géographes Kayser, Dugas et Vachon, à rechercher ce qui permettait de définir le plus fidèlement la ruralité. Il retient les variables suivantes : le sentiment d'appartenance à une communauté locale, la connaissance et le rapport au territoire puis le style de vie, auxquelles il ajoute l'idée de différence, évoquée par Vachon. D'ailleurs, selon lui, « la ruralité c'est la différence » (*in* Jean 1997 : 42) en ceci que ces différences, exprimées par un style de vie particulier et minoritaire, de même que par un patrimoine historique et culturel tout aussi distinct, constituent des choix de vie différents de la vie en milieu urbain. Tout en étant différents, ces milieux de vie sont aussi multiples et variés. Selon Kayser (*in* Jean, 1997), la grande diversité des villages et des municipalités rurales pourrait être prise comme une caractéristique majeure de la ruralité; une spécificité que ces villages et municipalités auraient avantage à mettre en valeur. Finalement, pour Dugas et Vachon, les critères qui définissent les espaces ruraux sont :

La prépondérance en surface des usages agricole, forestier ou naturel du sol (l'espace rural ne se limite pas toutefois à l'espace agroforestier); la faible dimension et la dispersion sur un vaste territoire des établissements humains; une gamme de services moins étendue et moins spécialisée que dans l'espace urbain; une organisation et un équipement du territoire à la mesure d'une population dispersée et d'une activité économique faible ou modérée (*in* Jean, 1997a : 43).

Dans le même esprit, la définition proposée par la *Politique nationale de la ruralité*, qui s'applique au territoire rural du Québec¹, comprend les caractéristiques suivantes :

Une faible densité de la population et des constructions; des collectivités de tailles limitées et dispersées; l'agriculture, l'élevage ou la mise en valeur des ressources naturelles jouent un rôle prépondérant dans l'usage économique du territoire; la population entretient un rapport particulier à l'espace, à la nature, au climat, aux saisons, et ce rapport influence sa vie sociale, économique et culturelle; les membres

¹ Soit près de 1000 villages et 1,6 millions de personnes, ce qui représente 22% de la population répartie sur près de 78% du territoire.

de chaque collectivité se connaissent, ils ont le sentiment d'appartenir à une communauté spécifique qui s'identifie au territoire qu'elle occupe (Québec, 2001 : 6).

Étant donné les faibles densités d'occupation, la ruralité se caractérise donc essentiellement par un rapport étroit avec le territoire, dont on exploite directement les ressources, et par une identification forte à ce territoire. Et s'il est vrai que l'agriculture ne symbolise plus à elle seule le monde rural, nous constatons qu'elle fait toujours partie de sa définition et qu'elle occupe encore la majeure partie des campagnes.

1.1.2 Différencier les espaces ruraux : une typologie

Jean (1997a) distingue trois types d'espaces ruraux selon leur proximité par rapport aux centres urbains : les zones rurales périurbaines, les zones intermédiaires et les zones périphériques.

Les *zones rurales périurbaines* sont des milieux dynamisés par l'installation de résidents provenant de la ville proche. Cependant, l'étalement et l'éparpillement urbains que cela implique entraînent des conflits d'usage du sol où rivalisent les constructions résidentielles, l'industrie et l'agriculture. Les *zones intermédiaires*, situées à une plus grande distance des villes, bénéficient de la base économique solide et stable d'une agriculture dynamique et des activités manufacturières, de tourisme, récréatives et de services (Québec, 2001). Quant aux *zones périphériques*, elles connaissent deux tendances problématiques. D'un côté, il n'existe pas, ou peu, de nouvelles activités pour remplacer les activités traditionnelles axées sur l'exploitation des ressources primaires, des activités en perte de vitesse, voire même menacées d'extinction. De l'autre, ces régions connaissent une plus grande tendance à la marginalisation du fait de la disqualification des zones éloignées et des exploitations agricoles de petite taille qui s'y trouvent (Jean, 1997a). Pour se différencier et se tailler une place dans les marchés urbains, certaines fermes se bonifient (par exemple en choisissant une agriculture biologique, des produits de niche, etc.) tandis que d'autres parviennent à fidéliser leur clientèle locale (par exemple l'agriculture supportée par la

communauté²). Cependant, comme le souligne la *Politique nationale de la ruralité*, leur situation reste plus difficile qu'ailleurs.

Les milieux ruraux dits périphériques ont souvent une situation socio-économique plus difficile et font face à un vieillissement accéléré des communautés. Plusieurs voient s'effriter les bases traditionnelles de leur économie et sont aux prises avec une disparition ou une désorganisation des services de proximité (Québec, 2001 : 3).

Dans les collectivités côtières de la Gaspésie, ces problèmes se trouvent amplifiés par les effets combinés de la distance et de la dispersion de l'habitat puis par l'épuisement et la faible diversité des ressources exploitées (Dugas, 1974 et 1981).

À l'heure actuelle, ces zones rurales périurbaines, intermédiaires et périphériques font face, plus ou moins également, à trois grands enjeux de développement territorial : la *déstructuration* et la *dévitilisation* du milieu rural, ainsi que la *dégradation* du cadre physique (Québec, 2001). La *déstructuration* du milieu rural est engendrée par l'insertion désordonnée d'usages urbains dans les milieux agricoles. La *dévitilisation* s'explique elle par l'épuisement des ressources naturelles et par le déclin démographique commencé depuis une cinquantaine d'années. L'un des facteurs de ce déclin est l'exode rural, soit le départ vers les grands centres des jeunes surtout, motivé par l'attractivité urbaine (emplois, études, etc.) et par la crise des économies rurales traditionnelles. En conséquence, les communautés rurales font face à un vieillissement de leur population qui entraîne une baisse de vitalité économique et sociale, des questionnements par rapport au maintien des services, voire même au niveau de la reproduction de la population. D'ailleurs, Jean utilise un terme plus fort que celui d'exode pour qualifier ce phénomène, il parle de « dépeuplement rural [...] mettant en question l'avenir même des régions rurales » (1997 : 56). De plus, le phénomène de pauvreté rurale « [...] engendre la dépendance à l'égard de l'État qui l'a lui-même alimentée avec les effets pervers de ce que l'on appelle l'État Providence; elle suscite le fatalisme, la perte de confiance en soi [...] » (*Ibid.* : 56). Enfin, la *dégradation* du cadre physique est due à des

² L'agriculture supportée par la communauté (ASC) est un concept qui relie la population à des fermes d'agriculture biologique. Chaque membre achète une part des récoltes à l'avance et récupère ensuite son panier de légumes, ou autres, à chaque semaine. Selon Équiterre, l'ASC a une dimension sociale importante puisqu'elle permet de tisser des liens avec les agriculteurs. En 2006, on comptait 107 fermes au sein du réseau de l'ASC au Québec (Équiterre, 2006).

facteurs comme le déboisement, la banalisation des paysages ou diverses formes de pollution engendrées, notamment, par l'intensification des pratiques agricoles.

1.1.3 Les transformations de l'agriculture

Depuis le milieu du XX^e siècle, le modèle de production agricole a en effet profondément évolué : l'activité s'est modernisée, intensifiée et spécialisée (Jean, 1997a), en même temps que le nombre de fermes au Québec passait de 135 000 en 1951 à 32 139 en 2001 (Statistiques Canada, *in* Québec, 2003a). Si l'intensification des pratiques (par exemple l'augmentation de l'utilisation d'intrants de synthèse) a permis l'augmentation de la biomasse agricole produite par unité de surface, elle a aussi directement contribué à la détérioration des sols, à la contamination des eaux de surface et des eaux souterraines, à l'émission de gaz et d'odeurs nauséabondes, à la dégradation d'habitats, à l'appauvrissement de la biodiversité et à la dégradation des paysages ruraux (Québec, 2003a; OCDE, 2003).

Debailleul et Ménard (1990) attribuent aux années 1970 et 1980 la « dualisation » des structures agricoles, entre une agriculture de type industriel et une agriculture de type familial. C'est d'ailleurs à cette même période que le modèle « conventionnel », mis en place à partir des années 1950, entre dans la situation de crise que des mesures d'intervention tenteront plus tard de corriger (voir la *Loi sur l'environnement*, la *Loi sur les pesticides*, etc.). Ces modèles d'agriculture, intensive et extensive, entretiennent un rapport plus ou moins étroit avec le territoire et la population d'où naissent deux façons de partager l'espace de production et l'espace de vie; deux images contrastées de la campagne : la campagne « vivante » et la campagne « nuisances ».

1.1.4 La campagne « vivante »

À contre-courant du phénomène d'exode rural, on remarque depuis plusieurs années l'arrivée d'une population d'origine urbaine dans les campagnes, essentiellement dans les zones périurbaines. Ce « désir de campagne » (Donadieu, 1998 : 105) a été observé par un grand nombre d'auteurs, en France notamment (Kayser, 1990, 1993, 1996; Marié et Viard, 1988; Hervieux et Viard, 2001; Marcel, 2004). Ces campagnes, vidées d'une partie de leurs agriculteurs puis devenues attirantes pour de nouveaux résidents, sont désormais plus que le

support d'activités agricoles. Ainsi, Perrier-Cornet (2002) suggère de différencier le milieu rural selon trois figures : la *campagne-ressource* (qui désigne un espace productif où l'agriculture tient une place centrale), la *campagne-cadre de vie* (à usage résidentiel et récréatif) et la *nature* « *objective* » (les ressources en eau, le sol, les écosystèmes, etc.). La qualité de vie en campagne dépend de la cohabitation harmonieuse de ces trois figures. Or, il s'avère qu'une agriculture extensive et polyvalente produit des effets externes (ou externalités) positifs sur l'environnement et le paysage (Daucé, Arlot et Guérin, 2002), ce que Debailleul illustre par la capacité des exploitations agricoles :

[...] à produire un paysage agricole de qualité, à entretenir une architecture rurale esthétique, à ne pas porter atteinte à la qualité de l'environnement, à maintenir une biodiversité riche et des habitats fauniques diversifiés [...] (2001 : 53)

À l'opposé de ce modèle, l'agriculture dite spécialisée et industrielle génère, elle, des « externalités négatives ».

1.1.5 La campagne « nuisances »

La spécialisation des systèmes agricoles (monoculture, élevage industriel, etc.) a certes entraîné des gains en terme de productivité, mais aussi des pertes en terme de sociabilité (Jean, 1997a) qui s'expriment soit par une dégradation, soit par une diminution des liens entre l'activité agricole et le milieu environnant.

Dans le cas de la *dégradation* des liens entre l'agriculture et le milieu, les trois figures types de la campagne (ressource, cadre de vie et objective) peuvent induire des usages potentiellement incompatibles (par exemple les activités récréatives et les usages productifs) et des conflits engendrés par les « externalités négatives » de l'agriculture. Citons, du nombre, les pollutions dues aux élevages industriels, les nuisances olfactives liées aux épandages de lisiers, etc. Dès lors, le patrimoine naturel est lui aussi affecté par l'intensification des pratiques agricoles. On mentionne notamment la fragmentation et la diminution de la superficie des boisés de ferme, la disparition graduelle de certains éléments naturels des paysages agricoles (bandes riveraines, arbres isolés, bosquets, haies) et l'empiétement de l'agriculture sur les milieux humides (Québec, 2003a).

Dans le cas de la *diminution* des liens entre l'agriculture et le milieu, on remarque que le passage de l'agriculture familiale à l'exploitation agricole gérée selon une logique d'entreprise a considérablement réduit le lien entre producteurs et consommateurs, au point « [...] qu'il faut des classes vertes et de l'agrotourisme pour faire redécouvrir aux citadins le lien entre leur alimentation et l'agriculture dans nos campagnes » (Jean, 1997a : 287). Ces liens sont encore affaiblis lorsque l'activité agricole est remplacée par d'autres usages. Avec la disparition des exploitations les moins performantes, les terres agricoles sont remplacées par la friche, reboisées ou font l'objet d'importantes pressions foncières, particulièrement dans les zones périurbaines : la campagne perd ainsi, peu à peu, ses attributs agricoles.

1.2 Agriculture multifonctionnelle et qualité de vie

1.2.1 La qualité de vie en milieu rural

Même si l'agriculture n'y est plus dominante, on comprend que la qualité de vie en milieu rural dépend beaucoup des externalités produites par les activités agricoles. Et le maintien de la qualité de vie est un des facteurs déterminants dans la décision de continuer à vivre ou de venir s'installer en milieu rural. La *Politique nationale de la ruralité* présente trois orientations en ce sens :

Stimuler et soutenir le développement durable et la prospérité des collectivités rurales; assurer la qualité de vie des collectivités rurales et renforcer leur pouvoir d'attraction; soutenir l'engagement des citoyens et citoyennes au développement de leur communauté et assurer la pérennité du monde rural (Québec, 2001 : 20).

Mise à part la diversification de l'économie, l'offre de services de proximité ou encore la création d'emplois, cette politique insiste sur l'importance de maintenir un cadre de vie attrayant :

En mettant en valeur les ressources de leur territoire, les communautés rurales augmenteront leur qualité de vie. En rendant leur cadre de vie attrayant, elles s'assureront de garder leur population et d'en attirer de nouvelles. En cultivant la richesse du patrimoine naturel et culturel des villages, en augmentant la qualité de l'habitat et en lui donnant un caractère distinctif, les ruraux développeront une fierté et un fort sentiment d'appartenance à leur milieu (*Ibid.* : 21).

Nous pouvons d'ailleurs constater que ces communautés rejettent les paysages dégradés par l'agriculture productiviste, les coupes forestières et le reboisement intensif, l'homogénéisation du cadre bâti ou encore les aménagements qui menacent l'intégrité d'un site (Montpetit, Poullaouec-Gonidec et Saumier, 2002). D'un autre côté, certains attributs de la campagne sont fortement appréciés et veulent être sauvegardés. Voyons l'exemple des néo-ruraux et des jeunes issus de ces mêmes campagnes.

En venant s'installer dans les campagnes périurbaines du Haut-Saint-Laurent, les néo-ruraux cherchaient à agrandir leur espace domestique, à vivre dans un milieu plus « naturel » et à réaliser des projets à l'extérieur (jardinage, entretien d'un boisé, petite agriculture, etc.). Aussi, « pour un nombre appréciable d'entre eux, la priorité était de s'établir dans un milieu agricole, où oeuvrent des agriculteurs » (Roy, Paquette et Domon, 2005 : 50) plutôt que dans une campagne « artificielle », vivant davantage de l'économie du tourisme :

Privée de ses producteurs, Havelock [une municipalité du Haut-Saint-Laurent] deviendrait moins attrayante pour les citadins désireux de s'établir dans une campagne bien vivante. Sans ses champs, ses vergers et ses forêts, elle perdrait de son potentiel agricole et deviendrait semblable aux municipalités rurales de villégiature où ses nouveaux résidents n'ont pas voulu s'implanter (*Ibid.* : 59).

Pour ces néo-ruraux, la qualité de vie en campagne s'associait donc à l'idée de campagne « vivante »; une campagne dynamique ayant conservé les attributs d'une « petite agriculture » extensive.

Du côté des jeunes ruraux, les chiffres indiquent que ceux-ci quittent les régions du Québec en grand nombre pour aller s'installer en ville, notamment pour y poursuivre des études. Malgré cela, 30% d'entre eux y reviennent. Par ailleurs, s'ils avaient à déménager, 37% des jeunes interrogés (qu'ils soient ruraux, ruraux de retour, néo-ruraux ou néo-urbains) s'installeraient à la campagne, 25% dans la banlieue d'une grande municipalité et 7% dans une grande ville (Leblanc, Gauthier et Mercier, 2002)³. Une étude similaire précise que pour

³ Étude menée auprès de 5518 jeunes âgés de 20 à 34 ans. La première raison de départ du domicile familial chez les jeunes ruraux de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine était la poursuite d'études (51,7%). La principale raison qui expliquerait leur retour dans leur région d'origine serait pour trouver du travail (82,6%).

les jeunes vivant ou ayant vécu en milieu rural, les collectivités rurales représentent un environnement sécuritaire (cité par 85% des jeunes ruraux), un endroit propice pour élever une famille (85%) et un environnement sain (83%). Dans le même temps, ceux-ci considèrent qu'elles ne leur offrent pas la possibilité d'études postsecondaires ni de perspectives de carrière (R.A Malatest & Associates Ltd, 2002). Finalement, même s'ils la quittent en grand nombre, la campagne n'est pas un milieu totalement négatif pour les jeunes ruraux; c'est même un milieu sain où l'on songe à s'établir le moment venu. Si le départ vers la ville semble pratiquement inévitable pour se réaliser au niveau professionnel, un retour est souvent envisagé, comme le souligne un commentaire issu de la même enquête :

L'endroit où l'on vit dépend de l'étape où l'on est rendu dans la vie. Dans la vingtaine, on veut vivre en ville; après 30 ans, quand on a de jeunes enfants, la campagne commence à être attirante parce que c'est un milieu sécuritaire qui offre un bon soutien (*Ibid.* : 9).

En somme, les ruraux déplorent certaines des « lacunes » de la campagne, dont une gamme de services moins étendue. Cela dit, ils apprécient le style et la qualité de vie qui lui est propre. Ce qu'ils demandent rejoint par ailleurs les trois dimensions du développement durable : un *milieu de vie* sain et attrayant (par exemple : un environnement qui ne serait pas dégradé par les industries ou l'agriculture intensive, le charme de la campagne entretenue et « humanisée » par l'activité agricole); un *mode de vie* respectueux des valeurs de la société (contacts sociaux, sentiment d'appartenance, continuité) et un *niveau de vie* capable d'assurer un certain bien-être (emploi, éducation)⁴.

À cette quête de qualité de vie s'ajoute une demande croissante portant sur « des notions de terroir, de qualité, de sécurité sanitaire, de respect de l'environnement et de respect du consommateur » (Parent, 2001 : 23). Les produits issus de l'agriculture, par exemple, ne

⁴ « Le *milieu de vie* est constitué d'un ensemble de facteurs physiques, chimiques et biologiques avec lesquels les êtres entretiennent des relations dynamiques et qui, dans un lieu donné, influent sur le développement ». « Le *mode de vie* traduit [...] les représentations centrales d'une société, les valeurs qui caractérisent cette société et ce à quoi les citoyens accordent de l'importance ». « Le *niveau de vie* est défini comme la situation d'une personne ou d'un groupe de personne sur une échelle de bien-être préalablement déterminée, objectivement ou subjectivement admise. [...] Cette notion englobe, entre autres, l'utilisation des ressources qui nous entourent, la production de biens et de services, les activités de communication et de distribution, ainsi que les marchés de consommation » (Québec, 2004 : 11).

doivent plus seulement être savoureux, ils doivent aussi être sains et éthiques. En parallèle, une certaine prise de conscience se fait sentir chez les acteurs du monde agricole quant à l'avenir de leur secteur de production et, surtout, à celui du monde rural dans son ensemble.

En définitive, la dégradation et la diminution des liens entre l'activité agricole et le milieu environnant ont eu pour effet de remettre en question le modèle productiviste alors que le rôle de l'agriculture dans la société fait maintenant l'objet de redéfinitions. Parmi celles-ci, on commence à reconnaître le caractère multifonctionnel de l'agriculture, soit la production d'externalités positives. Ce type d'agriculture serait-il dès lors un gage de qualité de vie? Pourrait-on y voir la perspective d'une « nouvelle mission sociale » (Jean, 2003 : 114) pour la ruralité?

1.2.2 Vers la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture...

La *multifonctionnalité de l'agriculture* est un concept issu de l'économie rurale qui reconnaît les fonctions économique mais aussi sociale, environnementale et culturelle de l'agriculture (Jean, 1997a; Debailleul, 2001). En somme, il signifie que « l'agriculture n'est pas que production de denrées et [qu'] elle ne peut être désolidarisée de la vie rurale dans son ensemble » (Parent, 2001 : 22). Plus encore, l'Union européenne souligne l'importance de maintenir l'agriculture :

En particulier dans les régions isolées ou périphériques dans lesquelles il existe peu de possibilités d'emploi, à la fois pour prévenir la dépopulation, dont le coût social et économique pour la société est élevé, et pour garantir que la présence et les activités humaines soient bien équilibrées sur l'ensemble du territoire (OMC, *in* Aumand, 2004 : 4).

Si les pays d'Europe appliquent déjà certaines mesures pour appuyer la multifonctionnalité de l'agriculture (par exemple les Contrats territoriaux d'exploitation en France), au Québec, les externalités positives de l'agriculture ne sont pas officiellement reconnues, ni rétribuées. En fait, la demande de multifonctionnalité est plus grande dans les pays « [...] qui ont dû renoncer à voir leur agriculture assurer l'essentiel de leurs besoins alimentaires » (par exemple en Suisse, en Autriche et au Japon) (Debailleul, 2001 : 58). Le Québec se trouve dans une situation intermédiaire entre les pays à forte demande de

multifonctionnalité (forte pression démographique associée à un faible potentiel d'autosuffisance) et ceux à faible demande (faible pression démographique associée à une forte capacité agroexportatrice). De ce fait, si la demande existe pour voir se développer une agriculture davantage multifonctionnelle et plus liée au territoire, peu d'études ont encore mis l'accent sur l'enjeu et les modalités de sa reconnaissance au Québec.

1.2.3 ...par la mise en valeur des paysages agricoles

La mise en valeur des paysages figure parmi les rôles reconnus par le concept de la multifonctionnalité. En tant que « jardiniers du paysage », comme on les nomme de plus en plus à l'égard de leur nouvelle fonction sociale, les agriculteurs influent directement sur l'image de l'agriculture, et donc sur les représentations individuelles et collectives de cette activité. Ces paysages étant porteurs d'une forte charge symbolique, ils sont souvent mis de l'avant pour associer des produits agricoles de qualité à des territoires différenciés, ce qui permet en même temps de valoriser un savoir-faire (Laurens, 1997). De manière générale, les paysages agricoles peuvent constituer « un atout pour améliorer l'image de l'agriculture » (Ambroise, Bonneaud et Brunet-Vinck, 2000 : 30) et :

À partir d'une bonne compréhension de ce qui fait les qualités d'un paysage et de ses logiques de fonctionnement et de ses logiques de perception, il est possible de l'intégrer dans une dynamique de projet pour conforter un projet d'agriculture durable en liaison étroite avec le territoire, ses potentialités et ses acteurs (*Ibid.* : 25).

D'ailleurs, pour Paquette et Domon (2000), c'est l'intérêt, récent, pour le paysage qui pourrait commander de nouveaux modes de gestion des territoires. De ce fait, ils considèrent le paysage comme un levier de développement des petites collectivités rurales, alors que pour Dewarrat *et al.*, le paysage est « [...] le lieu commun de toutes les composantes d'une commune » (2003 : 68) : il a pour fonction de relier les personnes comme les objets.

À partir de telles réflexions, nous pouvons considérer le paysage comme le point central d'un projet de territoire. Dans le cadre de notre recherche, la compréhension puis l'intervention sur les paysages agricoles seront envisagées comme un moyen de reconnecter l'agriculture au territoire et, dans le même temps, de reconnaître l'étendue des rôles que peut jouer une agriculture multifonctionnelle dans une collectivité rurale du Québec périphérique.

1.3 Hypothèse et objectifs de recherche

Les profondes transformations du monde rural ont entraîné une certaine différenciation des types d'agriculture et de qualité de vie en campagne. Dès lors, nous pouvons penser que la vie à la campagne est vécue différemment selon le type d'agriculture qui y est pratiquée. Effectivement, « des relations qu'entretient l'agriculture avec le milieu rural peut dépendre la qualité de vie en milieu rural » (Debailleul, 2001 : 53). Et comme nous l'avons vu, la production d'externalités positives contribue directement à cette qualité de vie, c'est-à-dire à une relation harmonieuse entre les différents acteurs du milieu rural et le territoire agricole. Dans cette étude, nous souhaitons privilégier cet aspect relationnel par le biais d'une approche géographique. Considérée comme la « science des territoires » (Brunet, *in* Gumuchian et Marois, 2000 : 15) et de la relation « homme-nature », la géographie offre en effet une lecture à la fois objective et subjective du territoire : soit sur sa *forme* et sur le *sens* qu'il évoque. Grâce à cette double lecture, nous serons capable d'analyser le territoire agricole selon l'agriculture qui y est pratiquée et selon ce qu'elle évoque aux résidants et aux visiteurs de la MRC du Rocher-Percé, lieu de notre étude.

La MRC du Rocher-Percé est une collectivité rurale de la Gaspésie où est né, au début de 2005, un projet de mise en application du concept de multifonctionnalité de l'agriculture (présenté en détail plus loin). Celui-ci vise la dynamisation des paysages agricoles, un meilleur accès aux terres pour les agriculteurs et finalement la revalorisation de l'activité agricole pour le bénéfice du milieu rural.

La particularité de l'agriculture de cette région est qu'elle n'a pas intensifié ses pratiques et qu'elle peut, et doit désormais, faire valoir ses atouts de « petite agriculture » extensive. Cela étant, notre questionnement est le suivant : l'agriculture de la MRC du Rocher-Percé produit-elle des externalités positives pour le milieu? Contribue-t-elle à améliorer la qualité de vie, à bâtir une image positive de la région? Permet-elle aux résidants de profiter des ressources de son territoire, d'y avoir accès, de le connaître? Autrement dit de se l'approprier vraiment? Si non, que faire?

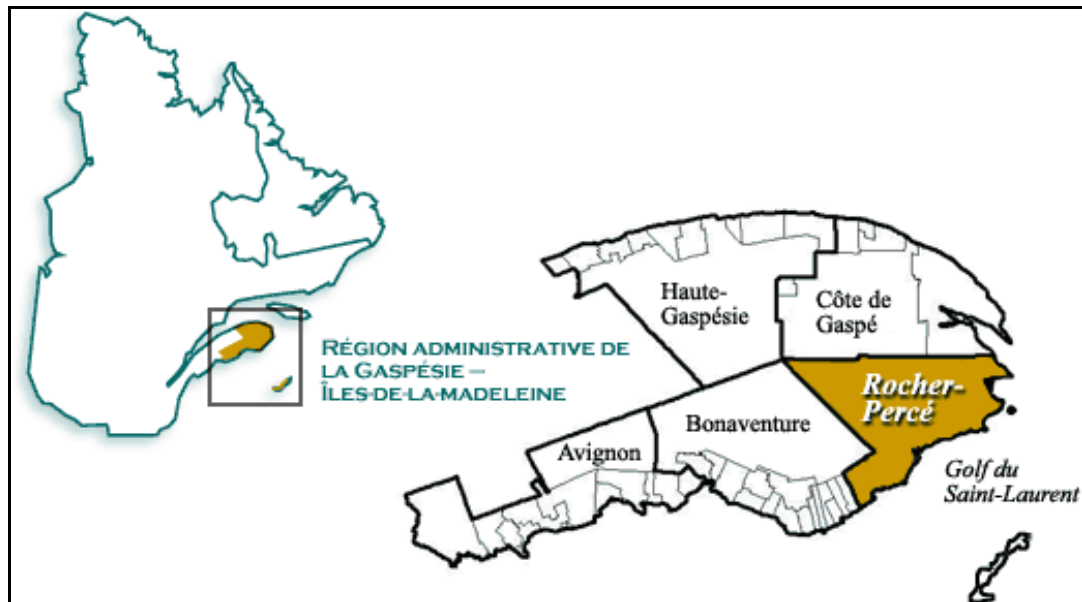
Nous formulons l'hypothèse que la qualité des liens entre l'agriculture et le territoire est un des facteurs déterminants pour la qualité de vie en milieu rural et, plus largement, pour la (ré)appropriation du territoire par les collectivités qui l'habitent. Nous supposons de plus qu'une intervention sur le paysage, notamment par l'implantation de pratiques agroforestières, représente un premier pas pour y parvenir. L'agroforesterie a été retenue en premier lieu car c'est une pratique qui permet de conjuguer l'agriculture et la croissance d'arbres sur une même parcelle en vue de profiter des bénéfices à la fois économiques et paysagers de cette association. Nous croyons que ces pratiques alternatives et innovantes devraient, dans un premier temps, avoir pour effet de restructurer les paysages agricoles. Dans un deuxième temps, ces « nouveaux » paysages, en tant que reflets d'une utilisation continue et diversifiée du territoire agricole, devraient constituer des références plus positives que celles actuelles.

L'objectif de notre recherche est donc de déterminer comment contribuer au maintien et à la reconnaissance d'une agriculture qui s'est peu à peu marginalisée et désolidarisée du milieu local tout en étant devenue très dépendante des marchés provincial et national. Pour cela, nous proposons d'amorcer une réflexion sur l'image transmise par l'agriculture pratiquée dans la MRC du Rocher-Percé par le biais des perceptions de sa population, résidante et touristique, et de l'étude de ses paysages agricoles. Ce portrait sera suivi d'une analyse des usages et des représentations du territoire agricole.

1.4 Contexte spécifique : la MRC du Rocher-Percé

La MRC du Rocher-Percé est l'une des 6 municipalités régionales de comté (MRC) qui composent la Gaspésie administrative (Figure 1) et où résidaient, en 2005, 19 298 personnes (MRC du Rocher-Percé, 2005). Collectivité rurale située en zone périphérique, c'est d'abord une collectivité côtière où priment l'exploitation des ressources primaires (issues de la forêt et de la mer) et le secteur touristique.

Figure 1. La MRC du Rocher-Percé (Gaspésie)



Source : Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (2005).

1.4.1 Caractéristiques socioéconomiques

En 2003, la Gaspésie comptait 97 066 habitants, soit 1,3% de la population québécoise. Selon les données du Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (Québec, 2005), la population de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine a diminué de 14,8 %, entre 1971 et 2001, alors que celle du Québec connaissait, durant la même période, une hausse de 22,7 %. Cette tendance est ensuite allée en s'accroissant et les prévisions démographiques de cette région sont négatives jusqu'en 2021. Quant au taux d'emploi, celui-ci s'améliore mais demeure inférieur à celui de l'ensemble du Québec, avec le taux de chômage le plus élevé parmi toutes les régions pour la période 1993-2003 (17,5% contre 9,1% pour le Québec en 2003).

Dans le Tableau 1, on observe que le secteur tertiaire représente une part importante de l'activité économique gaspésienne. En 2003, près de 30 millions de touristes ont visité les diverses régions du Québec et la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a accueilli 840 000

d'entre eux. La région a récolté 3,5 % des recettes touristiques du Québec au cours de la même année, soit environ 236 millions de dollars. Dans les secteurs primaire et secondaire, l'industrie bioalimentaire employait, en 2002, un total de 11 400 personnes dont 2 200 dans les pêches commerciales, 500 en agriculture et 2 800 dans les diverses activités de transformation (Québec, 2002).

Tableau 1. Emplois par secteur en Gaspésie et au Québec en 2003

Secteur	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Québec (province)
Primaire	8,2%	2,6%
Secondaire	12,5%	22,2%
Tertiaire	79,3%	75,2%

Source : Annuaire du Québec, 2006.

Si l'activité économique gaspésienne est encore très dépendante de l'extraction des ressources naturelles, le secteur de la transformation est, en revanche, encore peu développé par rapport à la moyenne québécoise. Or, selon la *Politique nationale de la ruralité* :

[...] les symptômes de la dévitalisation sont plus manifestes dans les collectivités où la rationalisation de l'agriculture, de la foresterie et des pêches n'a pas été compensée par des emplois générés par la deuxième ou la troisième transformation, voire par d'autres secteurs d'activité (Québec, 2001 : 9).

Depuis quelques années, on remarque tout de même une volonté de renouveler et de diversifier la mise en valeur des ressources du territoire. Mais il s'agit encore là d'une reconversion brutale et d'un renouvellement timide selon Chenard, Polèse et Shearmur (2005). Côté (2006), pour sa part, a pu observer trois types de diversification déjà à l'œuvre : la valorisation de potentiels inexploités (par exemple l'agriculture biologique, l'énergie éolienne et l'aquaculture), le prolongement de la chaîne de transformation (par exemple l'extraction du chitosane des résidus marins) et les produits finis. Quant à l'agriculture, celle-ci est passée d'une activité de survie à une agriculture de terroir qui mise sur la promotion de sa spécificité, notamment la combinaison de ses milieux maritime, agricole et forestier.

1.4.2 Caractéristiques biophysiques

La péninsule gaspésienne constitue la fin continentale des Appalaches, une ancienne chaîne de montagnes fortement plissées, dont il ne reste aujourd'hui qu'une succession de monts et de collines allongés et étroits entrecoupés de vallées et de plateaux. L'altitude des Appalaches passe du niveau de la mer à un peu plus de 1200 m pour les plus hauts sommets (1268m au mont Jacques-Cartier, dans les monts Chic-Chocs). Le socle rocheux sédimentaire, et parfois volcanique, est recouvert de dépôts glaciaires fins et profonds. Si les lacs sont peu nombreux, les rivières ont en revanche acquis une renommée mondiale parmi les amateurs de pêche sportive (pêche au saumon notamment). Elles s'écoulent d'un côté vers l'estuaire du Saint-Laurent (rivières Madeleine, Cap-Chat, du Renard, etc.) et de l'autre vers la Baie-des-Chaleurs (rivières Bonaventure, Cascapédia, Nouvelle, etc.) (IRDA, 2006).

La péninsule, d'une superficie de 20 621 km², est couverte de forêts à plus de 95% (caractérisées par l'érablière, la sapinière à bouleaux jaunes et/ou blancs et la sapinière à épinettes noires) alors que les terres cultivées représentent environ 30 000 hectares répartis tout autour de la péninsule et plus particulièrement du côté de la Baie-des-Chaleurs, au sud de la péninsule. Le relief du littoral nord, du côté de l'estuaire du Saint-Laurent, est relativement abrupt et étroit alors que celui du littoral sud est relativement doux et étalé. Ce dernier bénéficie en plus d'un climat plus doux et humide, davantage propice à la pratique de l'agriculture.

Les aires agricoles s'étendent de Restigouche à Port-Daniel puis de Chandler à Saint-George-de-Malbaie et sur les plateaux de la Matapédia. Du côté de l'estuaire, on les retrouve entre Capucin et Sainte-Anne-des-Monts, entre Rivière-au-Renard et Cap-des-Rosiers et dans quelques îlots entre Gaspé et Saint-George-de-Malbaie (IRDA, 2006). La durée de la saison de croissance (avec des températures supérieures à 5°) tourne autour de 173 à 180 jours à Caplan, dans la Baie-des-Chaleurs, et de 159 à 173 jours ailleurs dans la péninsule, tandis que Montréal en compte 220.

1.4.3 L'agriculture en Gaspésie, d'hier à demain

Malgré des conditions bioclimatiques qui sont loin d'être optimales, l'agriculture est un élément incontournable du patrimoine gaspésien : elle a permis l'ouverture du territoire au peuplement et en a fortement conditionné sa distribution spatiale. En 1750, le passage des troupes de Wolfe en Gaspésie a ruiné les quelques installations agricoles qui auraient pu se développer. Mais à partir de 1757, les Acadiens, agriculteurs d'expérience en provenance de Beaubassin puis de France, prennent le relais de la culture du sol. Ils s'installeront majoritairement sur les rives de la Baie-des-Chaleurs (Carleton, Bonaventure). Arrivent plus tard, en 1784, les Loyalistes américains qui bénéficieront de l'aide du gouvernement britannique pour s'installer principalement à New Richmond, New Carlisle, Port-Daniel-West ou Douglastown (Martin et Rousseau, 1978). Or, « pendant que la situation s'améliore au sud-ouest de la Gaspésie, plus on se dirige vers l'Est et plus l'agriculture cède la pas à la pêche » (Langevin, 1999 : 12). C'est qu'en s'étirant vers l'Est, la bande de terres cultivables se rétrécit et les conditions se font particulièrement favorables à la prolifération d'espèces marines (hareng, capelan, maquereau, morue, saumon, homard, thon). Les premiers Européens à venir s'y installer furent donc avant tout pêcheurs et c'est là que s'établirent, dès le XVII^e siècle, plusieurs postes de pêche sédentaires dont la célèbre maison jersiaise des Robin et son empire s'étendant de Paspébiac à Grande-Rivière, à Percé puis dans Gaspé-Nord (Martin et Rousseau, 1978). On y retrouve tout de même quelques établissements agricoles remarquables (d'ouest en est) : à Port-Daniel, « [...] à même le flanc de la colline, sont perchées les maisons et les granges du clan des McInnes » (Martin et Rousseau, 1978 : 134); à Val-d'Espoir, où fut fondée en 1938, par les clercs de Saint-Viateur, une école d'agriculture fréquentée jusqu'en 1961; entre l'Anse-à-Beaufils et Percé, où s'étendent de vastes granges et des terres cultivées et sur les coteaux en arrière du village de Barachois.

Après avoir connu l'apogée de son développement à la fin du XIX^e siècle, grâce notamment au développement de l'industrie laitière (coopératives, fromageries), l'agriculture gaspésienne n'atteignait pas encore, dans les années 1950-60, le stade d'agriculture de marché et seule une très petite proportion de la production était vendue à l'extérieur (Langevin, 1999). Par la suite, la tentative de planification économique menée, dans les

années 1960, par le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) a bouleversé l'occupation du territoire gaspésien. Après avoir conclu, en 1966, suite à des comparaisons avec la moyenne provinciale, que l'agriculture gaspésienne n'était pas viable, les fermes les moins rentables furent abandonnées et 13 paroisses de l'arrière-pays furent fermées (Dugas, 1974). Par la suite l'économie de marché a peu à peu éliminé les petites fermes les moins compétitives, notamment celles situées loin des centres urbains (Jean, 1997) et c'est ainsi que le modèle productiviste, mis en place depuis un demi-siècle, a disqualifié les agricultures régionales comme celles de la Gaspésie (Côté et Jean, 2001).

Aujourd'hui, la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ne compte plus que 294 fermes (soit 1% des fermes du Québec) (MAPAQ, 2002) inégalement réparties sur le territoire. Dans la Baie-des-Chaleurs (MRC Avignon et Bonaventure), l'agriculture a bénéficié de l'influence acadienne et d'une topographie et d'un ensoleillement plus propices aux cultures qu'ailleurs en Gaspésie. Tant et si bien qu'on y compte aujourd'hui la très grande majorité des exploitations, soit environ 200 fermes, dont 15 producteurs sont membres du réseau Gaspésie Gourmande⁵. Cette région se distingue encore par des productions diversifiées et la présence des principaux organismes et institutions agricoles (UPA, MAPAQ, TCAG). Du côté de la Pointe et du côté nord (les MRC Rocher-Percé, Côte-de-Gaspé et Haute-Gaspésie) on ne compte en revanche qu'environ 90 fermes, dont 11 producteurs qui sont eux aussi membres du réseau Gaspésie Gourmande.

1.4.4 L'agriculture dans la MRC du Rocher-Percé : une rupture annoncée?

Une enquête menée auprès des agriculteurs dans le cadre du projet sur la multifonctionnalité, combinée à l'inventaire de l'usage des terres agricoles, permet de dresser un bref portrait de la situation de l'agriculture dans la MRC du Rocher-Percé. Il en ressort que l'agriculture y est un métier opéré à temps partiel, faute de revenus suffisants (le revenu annuel est inférieur à 50 000\$ pour 67% des exploitants). Encore pratiquée de façon traditionnelle, l'agriculture n'a pas partout passé le cap de la diversification et/ou de la transformation de ses produits. Par exemple, 19 producteurs sur 32 sont spécialisés dans

⁵ Gaspésie Gourmande est un regroupement de producteurs et de restaurateurs qui œuvre pour le développement des produits régionaux gaspésiens.

l'élevage de bovins pour la viande, ce selon un système vache/veau : les veaux sont vendus à l'encan, au prix du marché, pour être ensuite envoyés dans des parcs d'engraissement. Ce système ne permet pas de donner une valeur ajoutée au produit ni, bien sûr, de le retrouver sur le marché local. Il sera vendu anonymement, sans mention de son origine spécifique, à un prix fortement dépendant des marchés provincial et national.

À cela s'ajoute la difficulté de trouver une relève alors que la moyenne d'âge des exploitants se situe entre 40 et 59 ans. Sceptiques face à l'avenir, se sentant isolés et fragilisés par une mise en marché peu lucrative, les agriculteurs affirment de plus avoir peu de temps à consacrer à de nouvelles approches de production. Les capacités d'innovation et d'entreprenariat sont globalement limitées, notamment par l'instabilité foncière entretenue par des habitudes de prêts annuels de terres sans contrat et puis parce qu'ici, bien souvent, être agriculteur, « je le fais parce que ça me plaît ».

Bref, cet équilibre fragile n'est pas représentatif d'une agriculture dynamique et étroitement liée avec le milieu. La déprise agricole, entamée en Gaspésie depuis les années 1960, est aisément lisible dans les paysages de friche qui couvrent 29% de la surface agricole de la MRC. Les occasions de contact entre producteurs et consommateurs sont peu fréquentes puisque seules 7 des 32 exploitations distribuent leurs produits sur le marché local. C'est finalement parmi les productions autres que l'élevage bovin (cerf rouge, bison, cheval, grain, renard, légumes, miel, fleurs, pommes et produits de l'érable) que l'on retrouve le meilleur potentiel pour la vente locale, ce alors que l'élevage bovin extensif conserve la plus grande empreinte sur le paysage.

1.5 Miser sur une agriculture différente

Oscillant entre des méthodes de production peu efficaces et non représentatives des atouts de la région et des initiatives de diversification et de transformation encourageantes, l'agriculture de la MRC du Rocher-Percé est à une période charnière de son évolution. Les acteurs du monde agricole se trouveront tous tôt ou tard devant un choix difficile : se renouveler ou disparaître.

Dans leur étude des perspectives d'avenir de l'agriculture gaspésienne, Côté et Jean postulent pourtant, avec optimisme, que celle-ci :

[...] peut avoir un avenir prometteur car son évolution n'a pas été lourdement hypothéquée par des pratiques agricoles aujourd'hui remises en question. Cet avenir tient dans la réaffirmation (ou la redécouverte) des liens entre cette agriculture et son territoire et la qualification de ses produits par ce même territoire, un gage d'authenticité, de qualité (2001 : 15).

En effet, les pratiques observées ici sont très extensives et les producteurs de la MRC sont généralement conscients de l'impact de leur activité sur le paysage et des efforts à entreprendre pour davantage rejoindre le marché local. Ceux-ci souhaiteraient pouvoir profiter d'une mise en marché locale, à l'image de la volonté régionale pour le renouvellement de l'activité et la mise en valeur des spécificités locales par le biais, notamment, de l'appellation « Gaspésie Gourmande » et de la reconnaissance de leurs pratiques extensives (Table de concertation agroalimentaire de la Gaspésie et des îles, 2005). La Gaspésie pourrait également être qualifiée de région la plus « bio » du Québec avec 8,3% de ses entreprises agricoles certifiées biologiques ou en voie de l'être, alors que ce taux est de 3% pour l'ensemble du Québec (Tétreault, 2006).

Misant sur ces atouts, une équipe d'universitaires, appuyée par les acteurs du milieu, a décidé de ne pas laisser l'activité « s'éteindre ». Au début de l'année 2005 débutait le projet de *mise en valeur de l'espace rural de la MRC du Rocher-Percé par la reconnaissance de la multifonctionnalité de son agriculture*.

1.5.1 Le projet de la MRC du Rocher-Percé

Le concept de multifonctionnalité de l'agriculture est né dans la foulée de la Conférence de Rio qui s'est tenue en 1992; il était présent au chapitre 14 de l'Agenda-21 visant la *Promotion d'un développement agricole et rural durable*. En 2002 débutait un premier projet d'Agenda-21 en Estran⁶, sous l'égide de la Chaire multifacultaire de recherche et d'intervention sur la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, de l'Université Laval. Son

⁶ L'Estran regroupe, à l'intérieur de la MRC de la Côte-de-Gaspé, les municipalités de Rivière-Madeleine, Petite-Vallée, Grande-Vallée et Cloridorme.

objectif principal est de contribuer, avec la participation des communautés locales, à la reconstruction et à la revitalisation socio-économique, à la protection des écosystèmes naturels et à la mise en valeur des ressources, de la culture, du patrimoine et des paysages, ce conformément aux principes du développement durable. À cette époque, sept comités seront formés dont un portant plus spécifiquement sur l'agriculture et l'agroforesterie. L'idée de tester de nouvelles pratiques agricoles sur un territoire défini de la péninsule gaspésienne sera ensuite appliquée à la MRC du Rocher-Percé. Ce projet est le fruit de l'association de 12 partenaires réunis pour une période de deux ans (2005-2007). Son but est d'étudier l'intérêt et la faisabilité d'appliquer le concept de la multifonctionnalité de l'agriculture à la mise en valeur de l'espace rural de la MRC, soit d'évaluer comment l'agriculture pourrait contribuer au bien-être du milieu. Pour cela, le projet se divise en trois phases :

- 1) acquérir les connaissances nécessaires à la mise en place d'interventions sur le territoire agricole de la MRC du Rocher-Percé;
- 2) émettre et tester des hypothèses de développement susceptibles de mettre en valeur l'espace rural agricole;
- 3) proposer un plan d'intervention visant à maintenir l'agriculture vivante et les paysages ruraux attractifs.

Le contexte et la problématique de notre recherche étant maintenant posés, le chapitre suivant présente le cadre conceptuel qui servira à approfondir notre réflexion sur les multiples facettes du territoire agricole de la MRC du Rocher-Percé.

CHAPITRE II

HABITER LA CAMPAGNE : LES CONDITIONS DE L'APPROPRIATION DU TERRITOIRE

Le premier chapitre a mis en évidence le lien entre l'agriculture et la qualité de vie en milieu rural. Malgré la valorisation récente des campagnes, rappelons que l'avenir du monde rural québécois est conditionné par l'occupation durable des territoires ruraux. Or cette occupation ne peut se faire sans un fort ancrage territorial (SRQ, 2005a), donc sans l'appropriation du territoire par les collectivités qui l'habitent; que cela se fasse par l'entremise de la connaissance, de l'attachement, de l'accès aux ressources, etc. Dans la MRC du Rocher-Percé, certains signes indiquent que cette appropriation est déclinante. Depuis la deuxième moitié du XX^e siècle, en effet, l'agriculture n'a cessé de perdre de son emprise sur le territoire, de sorte qu'elle est devenue une activité marginale et certainement moins connectée au territoire et à la population. Selon notre hypothèse de départ, cette rupture représenterait un obstacle à l'appropriation véritable du territoire par la collectivité. Replaçant nos propos dans un cadre plus théorique, ce deuxième chapitre se propose de définir quelques-unes des conditions nécessaires à la ré-appropriation, par cette population, du territoire agricole. Après avoir rappelé l'enjeu que soulève l'occupation durable des territoires ruraux du Québec, nous présenterons les deux modèles de développement contemporains qui ont influencé l'intervention récente sur le territoire gaspésien. Nous aborderons et définirons ensuite les concepts de territoire, de territorialité et de paysage. Soit trois concepts qui nous permettront de réfléchir sur l'appropriation du territoire agricole articulée autour des paysages, des pratiques et des représentations; avec, en toile de fond, ce questionnement : peut-on habiter pleinement la campagne sans l'agriculture?

2.1 Un enjeu : l'occupation durable des territoires ruraux du Québec

Selon Vachon (1991), le monde rural apporte une contribution essentielle à la composition et à la qualité de vie de la société globale. En effet, selon lui, le monde rural :

- assure une répartition équilibrée de la population et un peuplement de territoires en dehors des zones urbaines, évitant ainsi la surcharge des centres;
- élargit l'éventail des lieux de vie, de travail, de décision et de détente;
- favorise l'entretien des paysages et l'accès à l'environnement naturel;
- assure un certain niveau d'autosuffisance agro-alimentaire;
- contribue à préserver et à transmettre un système de valeurs différent ainsi qu'un patrimoine témoin d'une culture à laquelle la société globale ne peut rester indifférente;
- répond enfin à une volonté profonde d'une proportion importante de gens de vivre dans les collectivités rurales où ils sont nés ou dans celles qu'ils ont adoptées.

Cela dit, on l'a vu, la fragilité des territoires ruraux périphériques est réelle : faibles densités d'occupation, économies traditionnelles en phase de transition, voire de déperdition, déclin démographique, etc. En conséquence de quoi on observe des signes de déterritorialisation tels que la déprise agricole, un délabrement progressif du bâti, une perte de sens, etc. : « le territoire se défait et il perd la personnalité qui lui était propre » (SRQ, 2005b : 7). Une situation de crise économique (due à une mauvaise gestion des ressources naturelles par exemple) peut entraîner un sentiment de résignation chez la population, le départ des jeunes, un désintérêt vis-à-vis de la vie politique municipale et de la vie communautaire, etc. Moins informée et sensibilisée quant à l'avenir de la collectivité, la population ressent un moindre sentiment d'appartenance et le contexte international est souvent pointé du doigt : « [...] la population locale a souvent l'impression, à raison ou à tort, de ne plus maîtriser l'avenir de son milieu de vie [...] » (*Ibid.* : 7). En définitive, ce sont certains individus, de même que certains secteurs d'activité et territoires qui se trouvent exclus du développement (Vachon, 1993). Et parmi l'éventail de solutions à apporter aux régions périphériques en difficulté, une question refait périodiquement surface : *que faire de la Gaspésie?*

2.2 L'aménagement du territoire

L'aménagement du territoire est « [...] une action volontaire et réfléchie d'une collectivité sur un territoire [...] » qui a pour objectif de « [...] mieux distribuer les activités et les populations, [de] réduire les disparités, [d'] améliorer la performance globale ou celle de certains lieux » (Brunet, Ferras et Théry, 2005 : 29). Au Québec, l'aménagement du territoire s'est intéressé dès le début à la situation des zones éloignées dans le but, effectivement, de réduire les disparités. Depuis les années 1960, la façon de considérer ces zones et de remédier à leurs difficultés est passée d'une vision d'un développement centralisé autour des villes, ou « par le haut », à une autre favorisant la décentralisation des pouvoirs gouvernementaux et le développement local.

2.2.1 Le développement « par le haut », l'expérience du BAEQ

Les années 1960 ont marqué la prise de conscience des disparités régionales au moment même où les aménagistes prônaient la théorie des pôles de croissance. Il en a résulté une tendance à vouloir « urbaniser le rural » (Joyal, 2002 : 16), une entité jugée dépassée et rétrograde vis-à-vis de la ville. La tentative de planification régionale menée à cette époque (de 1963 à 1966) dans l'Est du Québec illustre bien la vision d'alors. La création du Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) avait pour objectif de « [...] faire disparaître l'écart existant entre le niveau économique de l'Est du Québec et celui de la Province » (Dugas, 1974 : I). À cette époque, l'Est du Québec (le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie) était un « [...] espace rural faiblement peuplé, à population dispersée et sans véritable armature urbaine » (Dugas, 1981 : 15). Pour le BAEQ, cette dispersion était considérée comme un handicap majeur. Poursuivant son objectif de « structuration rationnelle de l'espace » (*Ibid.* : 60), certaines localités, particulièrement celles situées à l'intérieur des terres, seront fermées⁷. Dans le cadre de la modernisation des entreprises agricoles, les terres inadaptées à l'agriculture moderne⁸ seront abandonnées. Cette activité, autrefois complémentaire à la foresterie, perdra de ses effectifs au profit de l'industrie forestière qui elle deviendra

⁷ En 1969, 10 paroisses gaspésiennes furent fermées (Dugas, 1981).

⁸ Inadaptées d'un point de vue physique (potentiel biophysique faible) et structurel (trop éloignées à l'intérieur des terres) (Dugas, 1981).

rapidement une activité fondamentale de l'économie régionale. Quelques années plus tard, on déplorera le fait que les décisions du BAEQ aient été prises à priori, sans que la population ne soit consultée, et que le Plan ait proposé « un chambardement énorme » (*Ibid.* : 124), dont des déménagements vers les centres urbains. En fait, la logique du BAEQ n'avait pas pris en compte les spécificités et les potentialités, physiques mais aussi, et surtout, humaines, du territoire.

Elle ne privilégie qu'une forme de l'organisation de l'espace basée exclusivement sur une structure urbanistique de l'habitat. Elle s'oppose à tout ce qui relève de l'initiative locale et individuelle, étouffant ainsi des bouffées de dynamisme populaire. Elle sous-estime les potentialités du monde rural [...] (*Ibid.* : 126).

Toutefois, comme le souligne encore le même Dugas (1981), l'expérience du BAEQ aura au moins suscité une dynamique de changement et un nouvel état d'esprit, plus revendicateur et moins attentiste, au sein de la population. À la fin des années 1970, ont été créées les municipalités régionales de comté (MRC), soit de nouvelles structures administratives qui ont pour mandat d'aménager leur territoire avec, notamment, l'élaboration d'un schéma d'aménagement et de développement (SAD). « On a commencé à percevoir les régions comme des creusets d'initiatives dotées d'autonomie » (Joyal, 2002 : 20). Dans les années 1980, on considère que « le développement des entreprises doit se faire par et pour les populations locales dans le cadre d'une stratégie qui n'est pas imposée par des instances extérieures » (*Ibid.* : 21). On parle aussi de stimuler la population à prendre elle-même en charge son destin et « d'empowerment » : c'est le début du développement local.

2.2.2 Le développement local

Dans les régions ressources du Québec, l'économie s'est traditionnellement basée sur l'exploitation des ressources naturelles, provoquant de ce fait une forte dépendance envers la grande entreprise privée ou publique. Or, comme le souligne Joyal, « [...] les régions métropolitaines, sous l'impulsion de la « nouvelle économie », requièrent relativement moins de matières premières » (*Ibid.* : 46). Ceci, ajouté à la concurrence étrangère et à la diminution des stocks (bois, poisson), incite maintenant ces régions à se tourner vers d'autres alternatives de développement et d'autres formes d'intervention. Le développement local y est ainsi perçu comme une alternative au modèle « [...] de l'efficacité et du rendement économique aveugle

aux autres dimensions du développement » (Vachon, 1993 : 1). Cette alternative, ajoutée à la mobilité croissante des individus et des informations, offre la possibilité à ces territoires exclus de tirer profit de ressources inexploitées.

Le potentiel d'un territoire ou d'une collectivité ne réside plus, dès lors, dans leur seule capacité de se conformer aux règles du jeu des grands circuits économiques externes, mais aussi, et surtout, dans leurs aptitudes à inventer et à promouvoir une dynamique de société locale qui permette l'innovation et la réalisation de projets et, de ce fait, la création d'espaces d'autonomie. Dans cette vision du développement local, ce n'est pas la ressource qui crée le projet, mais le projet qui crée la ressource (*Ibid.* : 4).

Le développement local repose sur la concertation, le partenariat puis la capacité des populations à se prendre en charge elles-mêmes. Contrairement au développement « par le haut », ce type de développement exige plus des acteurs du milieu, maintenant davantage maîtres de leur destinée et de celle de leur milieu. Il exige de plus d'être conscientisé aux enjeux et d'être impliqué dans son milieu. Joyal insiste à cet égard sur l'importance du sentiment d'appartenance car, selon lui, c'est l'intensité de ce sentiment qui est le moteur de la mobilisation en faveur de son milieu et de sa communauté. Aussi l'assise territoriale, la valorisation des ressources locales, le remplacement des rapports de domination et de dépendance par des alliances et des liens de solidarité sont les conditions d'un développement qui laisse davantage de place à l'humain (Vachon, 1993) et qui s'inscrit, de ce fait, à l'échelle du territoire habité. En Gaspésie, les rapports de domination et de dépendance (autrefois entretenus par les compagnies de pêche et l'industrie forestière) sont aujourd'hui peu à peu remplacés par la recherche de solutions alternatives et durables. C'est ainsi que la rationalisation du secteur agricole laisse place à la reconnaissance des particularités locales et des produits du terroir (labellisation, transformation et vente sur le marché local). Finalement, ce modèle de développement permet de faire émerger des projets à l'échelle du territoire. Ces projets ont en commun la valorisation des caractères tant humains que naturels de ces territoires, ce qui implique d'en avoir une connaissance globale.

2.3 L'apport de la géographie

La géographie permet de découvrir les milieux naturels et humanisés par l'étude du paysage et de la distribution des hommes et des activités (Claval, 2001). Depuis une trentaine

d'années, la discipline s'est ouverte aux problématiques d'aménagement du territoire où entrent en jeu des aspects de culture, de société, de flux de personnes et de capitaux qui interagissent ensemble, faisant d'elle une véritable « science des territoires » (Brunet, *in* Gumuchian et Marois, 2000 : 15). La géographie dont nous parlons ici s'intéresse conjointement à l'homme et à son milieu, et, comme le précise Bavoux, « l'important n'est pas le cadre, mais l'homme encadré » (2002 : 42). Et, loin d'abandonner ou de sous-évaluer le poids du milieu naturel, le géographe l'envisage en tant que « nature socialisée » (*Ibid.* : 43). D'ailleurs :

La géographie se doit aussi de transformer un produit naturel brut (masse d'air, arbre, montagne, source) en un produit socialisé, c'est-à-dire incorporé dans les problématiques sociales, économiques et culturelles (Bertrand *in* Gumuchian et Marois, 2000 : 19).

En effet, selon Bavoux, « [...] la nature est aussi perçue, vécue, interprétée, médiatisée et entourée d'affects » (2002 : 43). Pour Berque, le milieu « [...] est à la fois naturel et culturel, subjectif et objectif, individuel et collectif » (*in* Bavoux, 2002 : 44), d'où le parti de certains géographes de prendre en compte, en plus des caractères objectifs d'un territoire, le vécu des populations et de leur propre expérience des lieux (Claval, 2001). Finalement, pour certains, « le temps est venu d'une géographie globale » (Gumuchian et Marois, 2000 : 19), une géographie qui s'intéresse à un cadre d'étude élargi et où comptent tout autant les structures matérielles (bâtiments, etc.) que celles non-visibles mais réelles (flux, liaisons, organisations) ou encore idéelles (symboliques, imaginaires, etc.) des territoires (Gumuchian et Marois, 2000).

2.3.1 Le territoire, objet d'étude de la géographie

Selon Baud (1997), le territoire est un espace socialisé et approprié par ses habitants; c'est un espace de régulations sociales. Et c'est à partir du moment où existent une mémoire, une pratique et une représentation de l'espace que celui-ci devient territoire; un territoire, ajoute Gumuchian (1991), porteur de sens et de valeurs. Dans cet esprit, Gumuchian et Marois (2000) proposent d'aborder le territoire par une lecture en deux temps : une première lecture privilégie l'analyse des *formes* spatiales, la répartition des objets dans l'espace, tandis qu'une deuxième lecture porte elle sur le *sens* de ces formes.

Cette double lecture géographique du territoire amène un premier postulat : le territoire est considéré autant dans sa forme (objective) que dans le sens (subjectif) qu'il évoque pour ceux qui l'habitent, le mettent en valeur, le traversent, etc. Véritable « science sociale du territoire » (*Ibid.*, p.18), l'approche géographique que préconisent Gumuchian et Marois (2000) comporte un deuxième postulat : l'humain est considéré dans sa relation sociale au territoire, donc dans sa façon de se le représenter et de l'imaginer, donc de se l'approprier. S'approprier le territoire, c'est le faire sien, s'y reconnaître et profiter de ses bénéfices; c'est partager une représentation collective de ce territoire. Dans la présentation de son projet de paysage ordinaire, Dewarrat et *al.* (2003) ne commence-t-il pas, avant même d'envisager la moindre intervention paysagère, par proposer la construction d'une représentation collective du territoire communal? À ses yeux, l'aménagement du territoire exerce d'ailleurs une fonction fondamentale de « [...] (ré)appropriation des territoires par les collectivités qui les habitent » (*Ibid.* : 69).

Le regard géographique a donc ceci de particulier qu'il ne privilégie pas seulement l'organisation physique et objective d'un territoire, mais aussi les représentations et les processus relationnels qui lui sont liés. L'objet territoire ne peut donc être appréhendé sans l'étude des relations qu'entretiennent les hommes à son égard, soit par la mesure de leur territorialité.

2.3.2 La territorialité, une mesure du rapport au territoire

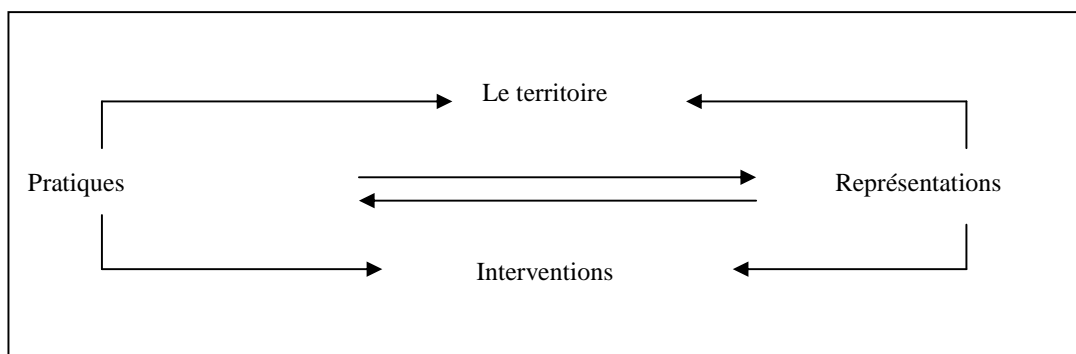
La territorialité exprime le rapport de l'homme au territoire. Ce rapport s'exprime de différentes manières et de nombreuses marques de ce lien sont observables, que ce soit dans les mécanismes sociaux d'identification et d'utilisation (Bertrand, 1995), dans les rites d'appropriation mis en œuvre par les rapports de propriété (Conan, 1994) ou encore dans les notions d'intention et de contrôle envers un territoire (Sack, 1986). Raffestin rappelle que les codes de la territorialité peuvent apporter des éléments utiles à la compréhension des relations existentielles, au-delà, donc, des relations fonctionnelles étudiées par la géographie descriptive. Son interprétation s'articule autour du processus d'échange ou de communication

dans lequel la territorialité est définie comme « [...] un système de relations qu'entretient une collectivité, partant un homme, avec l'extériorité » (1977 : 130).

Chez Sack (1986), l'idée de pouvoir et de contrôle est primordiale; il y est ainsi fréquemment question du contrôle de l'accès aux terres ou aux ressources, par exemple, allié à une stratégie et à des efforts pour y parvenir et pour maintenir ce contrôle : « Territoriality is the primary form power takes » (*Ibid.* : 26). L'intention, de la part d'un individu ou d'un groupe, d'influencer ou de contrôler les personnes, les phénomènes et les relations, en délimitant ou en imposant un contrôle sur une aire géographique sont pour lui des marques de territorialité et le défi consiste à en découvrir les raisons sous-jacentes. « For the most part, people and their activities cannot find room in space without forms of control over area – without territoriality. The challenge is to show how and why this is the case » (*Ibid.* : 25).

Cela étant, pourquoi appliquer un tel contrôle sur l'espace? Pourquoi définir des relations sociales telle que l'appartenance à une communauté ou à un groupe? Pourquoi affirmer, par l'intermédiaire des droits de propriété, des normes culturelles qui auront pour effet de modeler l'occupation du sol? Pour affirmer l'appropriation, autant physique que symbolique, politique ou économique, d'un espace par une collectivité. Ce rapport au territoire, schématisé par Gumuchian et Marois (Figure 2), à partir de trois processus interreliés, est ici repris pour illustrer que les représentations et les pratiques participent à la définition du territoire et que toute intervention à son endroit se décide en fonction d'elles.

Figure 2. Pratiques, représentations de l'espace et interventions



Source : Gumuchian et Marois, 2000 : 24

Ce que ce schéma ne nous indique pas, pourtant, c'est la façon d'appréhender la territorialité dans la réalité. Au niveau local, l'observation des paysages qui se façonnent et se transforment nous semble une porte d'entrée pertinente vers la compréhension des relations qui se tissent sur un territoire car, toujours selon Gumuchian et Marois, « [...] l'espace est le support d'activités humaines et le paysage en est la manifestation concrète » (2000 : 25).

2.3.3 Le paysage, une image fidèle du territoire?

Pour les néo-ruraux interrogés par Roy, Paquette et Domon (2005), la campagne qu'ils avaient choisie pour milieu de vie était « un lieu vaste et verdoyant où se pratique l'agriculture dans un cadre champêtre » (21). Les paysages ainsi évoqués, façonnés par une agriculture encore active mais loin d'être industrielle, sont pour eux la représentation de leur milieu de vie, de leur territoire.

Cette évocation des paysages pour dire le territoire ne devrait pas nous échapper. Les géographes s'intéressent aux paysages ruraux depuis la fin du XIX^e siècle. Par exemple, pour les géographes de la géographie régionale française du XX^e siècle, « le paysage suffisait à renseigner sur la nature des relations qui unissaient des communautés essentiellement rurales aux terres qu'elles exploitaient » (Béguin, 1995 : 48). Même si les diverses transformations qui ont affecté le milieu rural depuis rendent cette adéquation obsolète, l'analyse des paysages est toujours une source d'informations précieuse pour le géographe.

Mais qu'est-ce que le paysage? Une image fidèle de la réalité? La réponse est loin d'être simple et il n'existe pas une définition du paysage qui soit communément acceptée. Les géographes du paysage ne lui donnent pas, en effet, tous la même signification : ils le voient soit dans sa forme objective - ses caractéristiques sont mesurables et l'*objet* paysage est appréhendé indépendamment des réalités sociales (Dewarrat *et al.*, 2003) - soit dans le sens qu'il suggère à l'observateur – en tant que *sujet* et « support d'une relation subjective particulière entre l'homme et la nature » (*Ibid.* : 15). Certains privilégient donc une approche à dominante objective (l'approche naturaliste de la *Landscape Ecology* états-unienne par

exemple)⁹, subjective (l'approche esthétique des paysagistes ou l'approche qui privilégie le sens et la symbolique) ou encore mixte. En fait, l'interrogation qui divise les auteurs de l'analyse paysagère est la suivante : parle-t-on du paysage en tant qu'espace, synonyme de milieu naturel et objet d'étude; en tant que représentation de cet espace; ou encore, en tant qu'objet *et* sujet? Les définitions choisies par la *Convention européenne du paysage* et par le *Conseil québécois du paysage* privilégient cette dernière approche. Pour la première, le paysage est une « partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations » (2000 : 3). Pour le deuxième, il est « [...] à la fois le résultat et la reconnaissance des occupations successives du territoire » (2000 : 3). Ces idées de perception et de reconnaissance rejoignent celle de représentation symbolique du territoire et des relations territoriales. Comme le propose Di Méo (1998), le paysage peut effectivement être vu comme une expression privilégiée - mais pas exclusive - du territoire qu'il représente; il est le « symbole spatial du territoire », le « symbole du pouvoir sur l'espace et sur les hommes » (*Ibid.* : 191), le « [...] champ symbolique des sociétés et de leur histoire » (193). De son côté, Conan souligne sa fonction de représentation du geste d'appropriation du territoire.

Le paysage est un symbole du groupe réuni dans son appropriation par des formes d'expériences ritualisées d'un lieu qui lui assigne une identité schématique, et la valeur qui lui est attribuée est un symbole des idéaux collectifs du groupe. Il en constitue un emblème par sa matérialité, la valeur de représentation et le sens qui s'y rattachent (1994 : 38).

Finalement, une analyse paysagère basée sur des critères autant objectifs que subjectifs peut et doit amener, au-delà de l'image, à une réflexion sur l'organisation d'un territoire car « [...] le paysage se limite au visible, donc au perçu : il n'est que l'apparence des choses, les mécanismes étant, eux, invisibles » (Bertrand, 1995 : 89). Ces mécanismes, ce sont les phénomènes qui participent à la définition du territoire, soit les pratiques et les représentations.

⁹ Par exemple, le Cadre écologique de référence (CER) utilisé au Québec est une application de l'approche naturaliste. Le CER propose en effet la délimitation des paysages naturels selon des critères uniquement écologiques. Elle permet de « [...] circonscrire, sur le plan spatial, des portions de territoire qui montrent une certaine homogénéité » (Jobin *et al.*, 2004 : 92).

2.4 Cadre conceptuel

2.4.1 Des pratiques aux paysages : la formation d'un terroir et d'une image

Les pratiques agricoles¹⁰ et les façons d'utiliser le sol ont un impact visible dans les paysages; elles sont à l'origine de la formation et de la particularité des terroirs qui sont «[...] l'expression du travail de l'homme dans un milieu pour le mettre en valeur de telle manière et en extraire un produit agricole typique et spécifique. Le terroir, c'est l'idée ou le mot donné à une zone agricole » (Deshaies, 2003 : 216).

Les plaines canadiennes ne ressemblent pas aux régions agricoles de la vallée du Saint-Laurent, ni aux rangs gaspésiens. Des paysages très typiques permettent de les évoquer selon la configuration des parcelles, les couleurs, la végétation. La continuité des pratiques agricoles maintient ces paysages dans le temps tandis que la transformation ou l'abandon de ces pratiques en font des paysages remarqués, appréciés ou ignorés, voire rejetés, par l'observateur. Somme toute, transformation du paysage et dynamiques agricoles sont étroitement liées, le déclin de l'agriculture entraînant presque inévitablement la mutation des paysages, modifiant du même coup les représentations individuelles et collectives du territoire. Inversement, « [...] la valorisation des produits, grâce à des labels ou à des appellations, est très liée à l'image qu'une région donne d'elle-même auprès des consommateurs, à travers la qualité de ses paysages » (Ambroise, Bonneaud et Brunet-Vinck., 2000 : 17). Le paysage n'est donc pas uniquement le *témoin* de ces dynamiques, il peut aussi être un *acteur* dans la formation des représentations de l'agriculture.

2.4.2 Des paysages aux représentations du territoire

« Une représentation est une création sociale et/ou individuelle d'un schéma pertinent du réel spatial » (Guérin, *in* Gumuchian, 1991 : 23). C'est une idée, une image subjective formée à partir d'une réalité objective. De la Gaspésie, on dira qu'elle est, objectivement, une

¹⁰ Par pratiques agricoles, on considère le système d'exploitation (cultures et/ou élevage), l'intensité de la production (intensive ou extensive), les rapports de propriété (propriétaire ou locataire), les méthodes de mise en marché (vente directe, à l'encan, etc.) et les aménagements visant à améliorer les parcelles (drainage, défrichement, plantation de haies, délimitation de parcelles, etc.).

péninsule, une région côtière où dominant les paysages marins. De par l'abondance de ces paysages marins, relayée et appuyée par les médias touristiques, les représentations individuelles et collectives de la Gaspésie réfèrent « naturellement » à un patrimoine et à un paysage culturel essentiellement marins. Pourtant la Gaspésie est aussi une région rurale qui présente un caractère agricole tout aussi réel et donc, légitimement, tout aussi représentatif. Or, ce caractère agricole, et les paysages qui le symbolisent, fait-il lui aussi partie des représentations de la Gaspésie?

Une région peut parfois diffuser une image à la fois figée et incomplète d'elle-même. Selon Gagnon, par exemple, « l'image que les citadins ont de la campagne est teintée d'une vision idéalisée, voire idyllique, du monde rural » (2001 : 24). Leur représentation de la campagne est sans doute teintée, encore une fois, par un discours largement diffusé par les médias qui fait que, pour certains, la campagne évoque avant tout des paysages bucoliques.

« Se représenter un objet consiste à l'évoquer en son absence (à partir de souvenirs, de fragments du réel, de capacités créatrices, etc.) » (Guérin, *in* Gumuchian, 1991 : 143). L'analyse de ce qui nourrit ces représentations, par l'étude des récits touristiques par exemple (Bélangier, 1988), peut permettre de comprendre la construction de l'image d'une région et donc de saisir l'origine des « pré-conceptions » que peut se faire un nouvel arrivant dans un lieu.

2.4.3 Pratiques, représentations et appropriation du territoire agricole

La revalorisation des campagnes comme milieu de vie et le développement local comme mode de développement symbolisent, selon nous, la prise de conscience de l'identité rurale et la volonté des ruraux de s'approprier leur territoire, donc de vraiment habiter la campagne dans tout ce qu'elle représente. En effet :

Le monde rural, dans une société urbaine, ce n'est pas un espace en attente d'urbanisation ou de désertification, c'est un territoire avec une vie socioéconomique spécifique et irréductible aux dynamiques urbaines (Jean, 1997b : 129).

Ce territoire rural est lui-même caractérisé, du moins en partie, par l'agriculture. En effet, les pratiques agricoles permettent la mise en valeur et l'accès au territoire agricole, tout

en offrant des occasions de contact avec la population. À leur tour, les représentations, individuelles et collectives de ce même milieu, se nourrissent de cette image et de ces contacts pour s'identifier au territoire. De cette interaction dépend donc l'adéquation entre les spécificités du territoire, auxquelles les habitants s'attachent et s'identifient - et pour lesquelles ils ont *envie de s'investir* - et l'image qui en est véhiculée.

L'appropriation du territoire par la collectivité s'articule, finalement, à partir des liens, aussi bien concrets qu'abstraites, qui s'établissent avec le territoire et l'activité agricole. Dès lors, que penser, et faire, d'un territoire où l'activité agricole est de plus en plus déconnectée de la population? D'autre part, cette même population, qu'elle soit résidente ou touristique, a-t-elle conscience de cette agriculture et de ses atouts? Que lui évoquent, par exemple, les paysages de friche, etc.?

Dans le chapitre suivant, nous présentons les méthodes que nous avons choisies pour récolter et pour analyser les perceptions de ladite population au sujet de l'agriculture, que cela soit sous sa forme *sensible* (les paysages agricoles, les contacts avec les exploitants, etc.), *symbolique* (ce qu'elle évoque, etc.) ou *fonctionnelle* (les rôles qui lui sont attribués, etc.).

CHAPITRE III

L'AGRICULTURE DANS LE PAYSAGE DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ : DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Comme précisé au chapitre précédent, le territoire, en tant qu'espace approprié, devrait être appréhendé autant d'après sa *forme* que d'après le *sens* qu'il évoque pour ceux qui l'habitent, le visitent ou l'imaginent. Au cours de l'été 2005, nous avons brossé un portrait du territoire agricole en observant l'utilisation des terres, en étudiant les paysages agricoles et en réalisant une enquête sur la perception de l'agriculture dans le milieu. Ce troisième chapitre présente les méthodes utilisées pour récolter ces données et la technique qui a été retenue pour leur analyse.

3.1 Approche méthodologique

3.1.1. Le cadre opératoire

Pour structurer notre portrait du territoire agricole de la MRC du Rocher-Percé, nous nous sommes inspirée de la relation établie précédemment entre le *territoire* (espace approprié par la collectivité), la *territorialité* (nature de cette appropriation) et le *paysage* (témoin et acteur de cette appropriation). À partir des concepts de territorialité et de paysage, nous devrions être en mesure de recueillir suffisamment d'informations pour établir un portrait complet du territoire agricole et pour évaluer les liens qui subsistent entre l'agriculture et le milieu. Pour transformer ces concepts en objets mesurables, nous avons réalisé :

- la *caractérisation des terres à potentiel agricole de la MRC* (en observant l'usage actuel de toutes les terres à potentiel agricole et l'usage futur des terres en friche);

- la *caractérisation des paysages agricoles* (en identifiant les grands types de paysages, en distinguant les principaux éléments et en définissant leur logique d'évolution);
- une *enquête de perception* sur l'utilisation, l'image, la connaissance et l'avenir du territoire agricole auprès de deux populations cibles, soit les résidents de la MRC et les touristes qui la visitent.

3.2 Méthodes de collecte des données

Selon Claval (2001), la recherche en géographie procède principalement par des observations, des enquêtes, l'analyse de données secondaires et la spatialisation des données recueillies. Ce sont ces méthodes que nous avons utilisées. Nous avons commencé par l'observation des cinq secteurs qui composent la MRC. Cela nous a permis d'avoir un aperçu global du territoire et, plus précisément, de l'activité agricole qui subsiste et de ce qui la remplace lorsqu'elle est abandonnée. L'organisation de l'enquête de perception a ensuite nécessité de déterminer des sites pour interroger les répondants puis d'élaborer un questionnaire et un support visuel afin de faciliter son opération. Enfin, dans le but de proposer un outil pratique pour la phase de l'intervention, certaines des données récoltées ont été cartographiées.

3.2.1 Caractérisation des terres à potentiel agricole

Le travail de caractérisation des terres à potentiel agricole a été effectué par deux membres de l'équipe du projet sur la multifonctionnalité. Au cours de l'été 2005, les parcelles de plus de 1 hectare ont été repérées à l'aide de 95 orthophotos, puis validées par des visites sur le terrain. De plus, 313 propriétaires fonciers ont été contactés par téléphone ou par courrier afin de connaître leur intérêt à l'égard d'une mise en valeur de leur terre, notamment par des pratiques agroforestières, que celle-ci soit effectuée par eux-mêmes ou par un agriculteur.

La caractérisation des terres à potentiel agricole devait répondre à quatre objectifs définis au début de la première phase du projet sur la multifonctionnalité (Tableau 2). Cette première récolte de données s'est déroulée en cinq étapes (Tableau 3).

Tableau 2. Les objectifs de la caractérisation des terres à potentiel agricole

1	Permettre aux responsables de l'aménagement du territoire de la MRC d'accéder à une connaissance fine de l'utilisation du sol sur le territoire agricole
2	Connaître la motivation des propriétaires à une mise en valeur agricole et/ou à l'implantation de systèmes agroforestiers sur leur terre
3	Diffuser l'information sur la disponibilité des terres et faire le lien entre agriculteurs et propriétaires fonciers
4	Identifier les secteurs où l'agriculture est présente et les secteurs où elle pourrait prendre de l'expansion

Tableau 3. Les étapes de la caractérisation des terres à potentiel agricole

1	Identification des terres à potentiel agricole à l'aide d'orthophotos
2	Classement des terres à potentiel agricole dans l'une des quatre catégories d'utilisation
3	Description de l'état des terres en friche selon le type et la hauteur du recouvrement végétal
4	Mesure de l'intérêt des propriétaires à une mise en valeur de leur terre
5	Compilation des données dans un système d'information géographique

3.2.2 Caractérisation des paysages agricoles

« Le paysage est [pour le géographe] une source d'informations inépuisable » et les informations qui seront récoltées sur le terrain dépendent des grilles de lecture que l'on aura su définir car « [...] le paysage ne parle qu'à celui qui a appris à le lire » (Claval, 2001 : 41 et 47). Pour arriver à cette lecture, nous avons procédé à l'inventaire, à la délimitation en unités paysagères, à la description puis à l'évaluation des paysages agricoles.

Pour réaliser *l'inventaire* des paysages agricoles, notre critère de sélection a été celui de la visibilité depuis les principales routes. Le territoire étudié a ensuite été *délimité* en unités paysagères présentant des caractères homogènes dans l'organisation physique (relief, végétation, type de sol, etc.) et/ou humaine (organisation de l'habitat, utilisation du sol, fonctions économiques, etc.) du territoire. L'étape suivante, la *description*, est « un temps fort de toute investigation géographique » (Gumuchian et Marois, 2000 : 22), notamment pour la lecture du paysage. Selon les mêmes auteurs, « il s'agit d'en reconnaître les éléments constitutifs et d'en montrer l'agencement, d'en dégager les structures » (*Ibid.*). Autrement dit, il importe de s'interroger à plusieurs points de vue : Où est situé ce que l'on voit? En bord de mer, dans l'arrière-pays? En terrain plat ou vallonné? Comment est structuré le paysage? Est-il délimité par des clôtures, des haies? De quoi sont composés l'avant-plan et l'arrière-plan? Distingue-t-on des éléments remarquables tels que des arbres isolés, des animaux, etc.? La

vue est-elle dégagée ou fermée? Etc. Cela étant, nous avons sélectionné des *paysages témoins* en tant qu'échantillons représentatifs de l'unité paysagère.

Enfin, l'étape de *l'évaluation* est indispensable pour situer ces *paysages témoins* sur une échelle d'appréciation. Pour évaluer ces paysages de la manière la plus objective et la plus générale possible, nous avons choisi d'associer à notre jugement personnel la méthode d'évaluation de type indirecte décrite par Arriaza *et al.* (2004). Celle-ci procède par l'évaluation de la qualité paysagère sur la base de la présence d'éléments sélectionnés (par exemple, la présence de haies). Par cette méthode, il est possible d'identifier les éléments qui, pris individuellement, influeraient le plus sur l'appréciation des paysages. Chose qui a été faite au moment de l'enquête de perception (voir 3.2.3 et les Tableau 16 et Tableau 17). Nous avons ainsi choisi de parler d'*appréciation potentielle* des paysages agricoles de la MRC plutôt que d'appréciation réelle, celle-ci étant déterminée à partir de critères pondérés à un moment donné et auprès d'un échantillon limité.

La méthode de lecture du paysage réalisée, ici schématiquement présentée, devait répondre à 5 objectifs (Tableau 4) et son application s'est découpée en 5 étapes (Tableau 5).

Tableau 4. Les objectifs de la caractérisation des paysages agricoles

1	Évaluer la visibilité de l'agriculture depuis les principaux tronçons routiers
2	Attribuer une valeur d'appréciation potentielle aux paysages (paysages témoins)
3	Distinguer les éléments qui altèrent la visibilité et la qualité des paysages agricoles
4	Identifier des secteurs où l'enjeu paysager est fort
5	Établir une carte thématique de la visibilité et de l'appréciation potentielle des paysages agricoles de la MRC

Tableau 5. Les étapes de la caractérisation des paysages agricoles

1	Inventaire	Localisation des paysages agricoles le long du parcours d'observation
2	Délimitation	Découpage des tronçons en unités paysagères homogènes
3	Description	Observations, clichés et prise de notes
4	Évaluation	Compilation des attributs des paysages témoins dans une fiche d'observation et d'évaluation
5	Spatialisation des données	Compilation des données dans un système d'information géographique

3.2.2.1 L'inventaire

Dans un premier temps, nous avons inventorié les paysages répondant aux critères suivants :

- l'usage du sol est, ou a été, agricole (cultures, prairies ou friches);
- le paysage est facilement visible depuis les principaux tronçons routiers (soit la route 132, les rangs et les voies d'accès aux rangs).

3.2.2.2 La délimitation en unités paysagères

Puis, au cours de notre cheminement, les tronçons routiers ont été découpés en 64 unités paysagères relativement homogènes (Tableau 6) que nous avons classées dans l'une des 8 catégories de *visibilité* de l'agriculture et selon *l'usage* du sol (agricole et/ou friche) (Tableau 7).

Tableau 6. Tronçons routiers découpés en unités paysagères

A	Route 132	14 unités paysagères
B	Voies d'accès aux rangs	25 unités paysagères
C	Rangs	25 unités paysagères

Tableau 7. Visibilité de l'agriculture et usage du sol (catégories)

Catégorie 1	L'agriculture marque fortement le paysage (agriculture active)
Catégorie 2	L'agriculture marque fortement le paysage (agriculture active+friches)
Catégorie 3	L'agriculture marque moyennement le paysage (agriculture active)
Catégorie 4	L'agriculture marque moyennement le paysage (agriculture active+friches)
Catégorie 5	L'agriculture marque moyennement le paysage (friches)
Catégorie 6	L'agriculture marque peu le paysage (agriculture active)
Catégorie 7	L'agriculture marque peu le paysage (agriculture active+friches)
Catégorie 8	L'agriculture marque peu le paysage (friches)

3.2.2.3 La description et l'évaluation

L'impression dominante, les ouvertures créées par des champs ouverts sur la mer et l'effet inverse créé par les forêts replantées ou encore l'alignement de maisons qui altèrent parfois la visibilité des paysages agricoles ont été notés et pris en photo. Les sections qui nous semblaient bien représenter les traits spécifiques du tronçon (les *paysages témoins*) ont été décrites et évaluées plus finement à l'aide d'une fiche d'observation et d'évaluation (Appendice C). Cette fiche comprend 4 critères et indicateurs de *classification* (type de

tronçon, organisation des habitations, localisation par rapport au littoral et type de relief) (Tableau 8) et 6 critères et indicateurs d'évaluation (composition, structure des parcelles, éléments remarquables, visibilité, élévation et vue). Trois d'entre eux ont été pondérés, selon une note comprise entre 0 et 3, d'après notre jugement personnel et les trois autres selon la méthode indirecte décrite en détail plus loin (Tableau 9).

Tableau 8. Critères de classification des paysages

Critères de classification	Indicateurs
Type de tronçon	Route 132 (A)
	Chemin d'accès au rang (B)
	Rang (C)
Organisation des habitations	Linéaires (L)
	Dispersées (D)
Localisation	Bord de mer (B)
	Intérieur des terres (I)
Relief	Plat (P)
	Vallonné (V)

Tableau 9. Critères d'évaluation des paysages

Méthode de pondération	Critères d'évaluation	Indicateurs	Points attribués
Jugement personnel	Visibilité du paysage agricole depuis le tronçon	Faible : le paysage est difficilement visible depuis le tronçon	1
		Moyenne : quelques obstacles limitent la vue	2
		Élevée : le paysage est bien visible depuis le tronçon	3
	Élévation du point d'observation ou du paysage observé	Faible	1
		Moyenne	2
		Élevée	3
	Vue	Fermée : la vue est obstruée	0
		Dégagée : la vue est complètement dégagée	1
Méthode indirecte	Composition	Parcelle(s) + forêt	1
		Parcelle(s) + mer	2
		Parcelle(s) + forêt + mer	3
	Structure des parcelles	Champs ouverts	1
		Champs délimités par des clôtures (broche)	1
		Champs délimités par des clôtures (bois)	2
		Champs délimités par des haies	2
		Champs encadrés par la forêt	3
	Éléments remarquables	Arbres isolés	2
		Îlot d'arbres	2
		Animaux	3
		Bâtiments agricoles anciens et entretenus	3
		Bâtiments agricoles récents	2
		Bâtiments agricoles anciens à l'abandon	2

Suite à nos observations, cette notation nous a permis d'identifier les paysages agricoles appréciés, à priori, par le plus grand nombre. Pour l'illustrer, nous résumons ici les caractéristiques qu'aurait un paysage ayant accumulé le maximum de point, c'est-à-dire une sorte de « paysage idéal » (Tableau 10).

Tableau 10. Caractéristiques d'un "paysage idéal"

Caractéristiques	Points attribués (Maximum)
Le paysage est très visible depuis le tronçon	3
Le paysage est surélevé par rapport au tronçon (ou l'inverse)	3
La vue est dégagée	1
La composition est diversifiée et comprend idéalement champs, forêt et mer dans le même champ de vision	3
Les parcelles sont délimitées par des clôtures, des haies et/ou par la forêt	7
Le paysage comporte des éléments remarquables tels que arbres isolés, bosquets, animaux et bâtiments agricoles (anciens, récents)	14
Total	31

La totalisation des points permettra ensuite de classer les paysages témoins à l'intérieur de 3 classes (Tableau 11).

Tableau 11. Appréciation potentielle des paysages agricoles (pointage et classes)

Points obtenus	Classes	Appréciation potentielle
15 à 31	1	Très bonne
11 à 14	2	Bonne
0 à 10	3	Mauvaise

Après avoir présenté la démarche pour mesurer comment est utilisé le territoire à potentiel agricole et à quoi celui-ci ressemble, restait à connaître ce qu'en pensent la population locale et la population qui visite le territoire à l'occasion de ses vacances. C'est l'enquête par sondage qui a été choisie pour cette deuxième phase de terrain.

3.2.3 Enquête de perception

L'enquête par sondage permet de mesurer un grand nombre de variables, de mesurer un niveau d'intérêt et d'information, de saisir des opinions sur un certain nombre d'enjeux, etc. (Blais et Durand, 2003), mais également de se faire une idée des tendances au sujet de l'appréciation d'un objet. Dans le cadre de notre recherche, l'enquête par sondage se révélait la plus pertinente pour mesurer la tendance générale en terme de perceptions de l'activité agricole dans la MRC. Celle-ci s'est déroulée sur une période de 3 semaines (du 18 juillet au 5 août 2005) et a permis de recueillir l'opinion de 100 personnes sur les préférences paysagères, les rôles et l'avenir de l'agriculture dans la MRC.

Pour élaborer notre questionnaire, nous avons tout d'abord ciblé neuf objectifs auxquels correspondent une ou plusieurs questions (Tableau 12), puis nous avons procédé au choix de la méthode d'échantillonnage qui nous apparaissait la plus appropriée.

Tableau 12. Enquête de perception : objectifs et questions associées

Objectifs	Questions
Connaître l'image spontanément associée à la MRC du Rocher Percé	II.1
Connaître les préférences des deux groupes témoins en matière de paysage et d'éléments structurants les paysages agricoles	II.2; II.3; II.4
Évaluer le niveau de connaissance par rapport aux activités agricoles pratiquées dans la MRC	III.1; III.2
Identifier quels rôles et fonctions, joués par l'agriculture, se révèlent les plus importants aux yeux des deux groupes témoins	III.3
Évaluer et quantifier le niveau d'intérêt des touristes vis-à-vis de l'agrotourisme	IV.1; IV.2; IV.3; IV.4
Connaître l'opinion des deux groupes témoins vis-à-vis du devenir et de l'utilisation des terres agricoles dans la MRC, sachant les effets produits dans le paysage	V.1
Évaluer l'importance accordée au rôle paysager de l'agriculture	VI.1
Connaître l'opinion des deux groupes témoins vis-à-vis de l'éventuelle mise en place de moyens pour protéger et pour mettre en valeur les paysages agricoles de la MRC	VI.2
Évaluer l'importance accordée au maintien de l'activité agricole dans la MRC	VI.3

3.2.3.1 L'échantillonnage

L'objectif de tout sondage est de généraliser à un ensemble ce qu'on a mesuré sur le sous-ensemble (Beaud, 2003). Il n'est en effet pas possible, ni nécessaire, d'étudier toute une population pour bien la connaître. La recherche de la meilleure représentativité était au cœur de la pertinence et de la validité des résultats du sondage, la question cruciale est donc de savoir si les conclusions d'un sondage peuvent être légitimement étendues à l'ensemble de la population. Pour cela, on peut tenter de reproduire le plus fidèlement possible la population globale (technique non probabiliste) tout en l'associant à un échantillonnage de type probabiliste où les répondants sont sélectionnés au hasard. Cette association semblait particulièrement adaptée dans notre cas puisque ici ce sont davantage des tendances que nous souhaitons découvrir qu'une mesure précise des opinions ou des comportements. Au regard du temps et des moyens disponibles, nous avons donc choisi d'interroger un ensemble de 50 personnes par population cible (résidents et touristes) (Tableau 13).

Tableau 13. Définition des populations cibles

Résidant	Personne ayant sa résidence principale dans la MRC du Rocher-Percé
Touriste	Personne considérée comme touriste au sens de l'OMT ¹¹ et personne de passage dans la MRC du Rocher-Percé

Pour le choix du lieu où interroger les résidants, nous avons tenté de respecter la répartition de la population dans chaque municipalité de la MRC (Tableau 14). Parmi les résidants interrogés, 12% provenaient du secteur Port-Daniel-Gascons (la population de ce secteur représente 14% de la population totale de la MRC), 34% du secteur de Chandler (43% de la population totale de la MRC), 16% du secteur de Grande-Rivière (18% de la population totale de la MRC), 12% du secteur de Sainte-Thérèse-de-Gaspé (6% de la population totale de la MRC) et 26% du secteur de Percé (19% de la population totale de la MRC).

Tableau 14. Répartition de la population en 2001 et des résidants interrogés en 2005

Secteur	Population en 2001	Part en 2001	Nombre de résidants interrogé	Part interrogée
Port-Daniel-Gascons	2685	14%	6	12%
Chandler	8278	43%	17	34%
Grande-Rivière	3556	18%	8	16%
Sainte-Thérèse-de-Gaspé	1165	6%	6	12%
Percé	3614	19%	13	26%
MRC du Rocher-Percé	19298	100%	50	100%

Source : MRC du Rocher-Percé, 2005 et Baumgartner, 2005.

L'administration des questionnaires s'est faite sur différents sites prédéterminés où nous présumons rencontrer plus aisément une foule d'individus (sites d'affluence touristique, épiceries, etc.). Pour établir la répartition des touristes à interroger selon leur origine géographique, nous nous sommes basée sur une enquête réalisée par Léger Marketing (2000) qui indique que les touristes de passage ou en séjour dans la MRC du Rocher-Percé proviennent essentiellement de la région de Montréal (31%), de l'extérieur du Québec (23%)

¹¹ Selon la définition de l'Organisation mondiale du tourisme, le tourisme est « le déplacement et le séjour des personnes vers un lieu autre que leur domicile pour une durée minimale de trois jours ». Nous avons cependant choisi d'interroger également les personnes prévoyant de passer une journée et moins sur le territoire de la MRC du Rocher-Percé car elles constituent, selon une enquête de Léger Marketing (2000), une part importante (40,5%) de la population touristique.

et de la région de Québec (11%) (Tableau 15). Nos résultats varient légèrement de cette enquête puisque la majorité des touristes interrogés provenaient de la région de Québec (32%), suivi de la région de Montréal (26%), alors qu'une plus faible proportion de touristes provenait de l'extérieur du Québec (8%). Nous expliquons cette variation notable par le fait que notre enquête ait été réalisée pendant les deux semaines de « vacances de la construction », soit lorsqu'un grand nombre de Québécois prennent simultanément leurs vacances, alors que les touristes de l'extérieur du Québec ont tendance à davantage visiter la région au mois d'août. Par ailleurs, une très grande majorité (86%) des touristes interrogés dans le cadre de l'enquête de Léger Marketing avait été interceptée à Percé. Dans notre cas, les 50 touristes ont tous été interrogés dans ce secteur.

Tableau 15. Origine géographique des touristes interrogés en 2000 et 2005

Lieu de résidence	Part (2000) (Léger Marketing)	Part (2005) (Baumgartner)
Québec (Hormis Gaspésie) :	64%	82%
- Région de Montréal	31%	26%
- Région de Québec	11%	30%
- Autres régions	22%	26%
Gaspésie	-	10%
Canada (autres provinces que Québec)	-	4%
France	15%	4%
Ontario	3,2%	0%
Maritimes	2,8%	0%
États-unis	2,3%	0%

Source : Léger Marketing, 2000 et Baumgartner, 2005

3.2.3.2 Le questionnaire

Les questions posées lors du sondage avaient pour but de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses de recherche et de mesurer des informations de deux types : des informations *objectives* (profil du répondant, niveau de connaissance et d'intérêt envers l'agriculture et l'agrotourisme) et des informations *subjectives* (préférences paysagères, importance accordée aux différents rôles de l'agriculture, intention de comportement vis-à-vis une éventuelle offre agro-touristique, opinion vis-à-vis l'utilisation future des terres agricoles, la protection et la mise en valeur des paysages agricoles ou encore le maintien de l'activité agricole dans la MRC).

Chaque entrevue était balisée à l'aide d'un questionnaire divisé en sept sections (voir Appendice A) et complété de nombreuses photos (voir Appendice C). Le questionnaire était administré en personne par l'interviewer. Les avantages que nous voyions à cette technique sont qu'elle permet d'obtenir de l'information rapidement sur les thèmes que l'on veut étudier et qu'elle donne la possibilité de mesurer un grand nombre de variables (Blais et Durand, 2003). Plus encore, elle permet d'associer à la réflexion sur les paysages des aides visuelles.

3.2.3.3 Utilisation d'un support visuel

L'outil communément utilisé pour l'évaluation des préférences paysagères est le cliché photographique. En effet, le paysage étant d'abord considéré comme une notion visuelle, il est toujours difficile de l'aborder avec des mots (Michelin, 1998). Notre questionnaire était donc complété par un support visuel constitué de 27 clichés de paysages de la MRC illustrant différentes situations facilement observables : parcelles en friches, entretenues par l'agriculture ou reboisées, bâtiments agricoles modernes et récents, etc. (voir Appendice C). Des clichés qui avaient pour fonction de mettre en avant des traits bien spécifiques afin d'inciter l'interviewé à plus aisément et à plus assurément se prononcer.

3.2.3.4 Méthode d'évaluation indirecte

En décomposant les paysages agricoles les plus communément observés dans la MRC du Rocher-Percé, nous avons pu recenser certains traits spécifiques et isoler trois critères qui permettaient de caractériser ces paysages :

- ce qui les délimite (**la structure**) : clôtures de cèdre, clôtures en broche, haies d'arbres et d'arbustes, chemins;
- ce qui les entoure (**la composition**) : forêt, mer, montagnes;
- ce qu'ils contiennent (**les éléments remarquables**) : arbres isolés, animaux, bâtiments anciens restaurés ou pas, bâtiments modernes, balles de foin.

Au cours de l'enquête, nous avons montré aux répondants 12 clichés illustrant chacun de ces facteurs (Tableau 16), puis nous leur avons demandé de leur attribuer une note comprise entre 1 et 5 (5 étant la meilleure note) dans le but de mesurer le plus objectivement possible quels éléments du paysage étaient les plus appréciés. Ce faisant, nous avons pu

évaluer puis hiérarchiser en 3 classes (Tableau 17) les éléments servant de critères d'appréciation dans la fiche d'observation et d'évaluation (voir 3.2.2).

Tableau 16. Critères d'appréciation et clichés associés

Critères d'appréciation	Clichés présentés aux répondants
Structure	Parcelle #1 Clôtures a (en broche : moderne) Parcelle #2 Clôtures b (en cèdre : traditionnelle)
Composition	Parcelle #3 Champs séparés par des haies Parcelle #4 Champ encadré par la forêt Parcelle #5 Champs séparés par des haies
Éléments remarquables	Parcelle #6 Arbres isolés + animaux Parcelle #7 Arbres isolés Parcelle #8 Bâtiment agricole a (ancien mis en valeur) Parcelle #9 Bâtiment agricole b (ancien simplement entretenu) Parcelle #10 Bâtiment agricole c (moderne) Parcelle # 11 Travailleur dans champ fauché Parcelle #12 Champ fauché (vide)

Tableau 17. Classification des notes attribuées aux clichés de paysages

Notes attribuées	Classes	Appréciation
4-5	Classe 1	Très bonne
3	Classe 2	Bonne
1-2	Classe 3	Mauvaise

3.2.4 Spatialisation des données

Une fois l'ensemble des données récoltées, la compilation des valeurs a été faite sur une carte thématique représentant la visibilité et l'appréciation des paysages agricoles dans la MRC du Rocher-Percé (voir Chapitre IV). Cette carte, associée à celle de l'utilisation des terres, représente un outil de base pour identifier des secteurs où proposer des interventions. Le chapitre suivant présente puis analyse l'état des lieux qui est ressorti de cette collecte de données.

CHAPITRE IV

L'AGRICULTURE DANS LE PAYSAGE DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ : ÉTAT DES LIEUX ET ANALYSE DES RÉSULTATS

Ce quatrième chapitre présente tout d'abord le portrait du territoire agricole de la MRC du Rocher-Percé et de son interprétation, en 2005. Pour y parvenir, nous avons plus spécialement retenu les usages qui sont faits du territoire et l'intérêt des propriétaires de terres en friche à remettre leurs terres en état; les grands types de paysages agricoles observés au travers des systèmes d'exploitation agricole, des voies de communication, du patrimoine bâti et de la dynamique des paysages; puis les représentations que les touristes et les résidents se font de ces mêmes paysages, de l'activité agricole dans la MRC, de son rôle et de son avenir.

À la suite de ce portrait, nous proposerons une première analyse-synthèse de nos résultats suivie d'une analyse fine réalisée à partir des concepts géographiques à l'origine de notre réflexion.

4.1 Résultats de la caractérisation des terres à potentiel agricole

Les données de la caractérisation des terres à potentiel agricole de la MRC ont été intégrées à un système d'information géographique puis rendues accessibles sur la *Carte de l'utilisation des terres dans la MRC du Rocher-Percé* (voir Appendice E). Celle-ci permet de visualiser la répartition des différents types de terres utilisées ou utilisables à des fins agricoles sur l'ensemble du territoire de la MRC. Elle permet encore d'identifier les secteurs où l'agriculture est présente et les secteurs où elle pourrait prendre de l'expansion, selon les

attentes des propriétaires de terre en friche. C'est un outil interactif et dynamique qui peut facilement être tenu à jour et qui sera particulièrement utile lors de la phase d'intervention.

4.1.1 Synthèse par secteur

Sur un territoire à potentiel agricole comptant 5686 ha, nous avons recensé 3270 ha de terres valorisées par l'agriculture (67%) et 1428 ha de terres en friche (29%) (Tableau 18, Tableau 19 et Tableau 20). L'activité agricole pratiquée dans la MRC du Rocher-Percé se concentre surtout dans deux secteurs distincts : le secteur Port-Daniel, à l'entrée ouest de la MRC et l'ensemble Grande-Rivière/Sainte-Thérèse/Percé à l'est. Mais voyons plus en détail quel usage est fait du territoire à potentiel agricole dans chacun des cinq secteurs qui composent la MRC.

Le territoire à potentiel agricole, à *Port-Daniel-Gascons*, est de 994 ha. L'utilisation des terres est principalement agricole (79%) et on ne retrouve qu'une faible proportion de terres en friche (18%). Les parcelles agricoles sont de taille moyenne (3,5 ha en moyenne). On y retrouve 6 exploitations agricoles dont 5 élevages bovins. Le secteur de *Chandler* comporte le plus petit territoire à potentiel agricole (376 ha) sur lequel plus de la moitié des terres est en friche (53%). Les parcelles agricoles et en friche y sont de petite taille (2,6 ha et 2,3 ha en moyenne). On y retrouve 4 exploitations agricoles dont 2 élevages bovins. Le territoire à potentiel agricole est un peu plus vaste (752 ha) dans le secteur de *Grande-Rivière* mais pratiquement la moitié est couverte de terres en friches (47%). Les parcelles agricoles et en friche y sont aussi de petite taille (2,8 ha en moyenne). On y compte six exploitations agricoles, dans des domaines diversifiés, et aucun élevage bovin. On remarque, dans le secteur de *Sainte-Thérèse*, une moindre superficie totale de terres à potentiel agricole (534 ha) mais une plus grande part valorisée par l'agriculture (68%). Les parcelles agricoles sont de grande dimension (5,8 ha en moyenne) alors que les parcelles en friche et reboisées sont de petite taille (2,4 ha et 2,6 ha en moyenne). À noter la présence de deux élevages bovins dont le plus important éleveur de la MRC. Le secteur de *Percé* compte lui la plus grande superficie de terres à potentiel agricole (3030 ha) et l'utilise en grande majorité pour l'agriculture (70%). Les parcelles exploitées (4,3 ha en moyenne), les parcelles

en friche et les parcelles reboisées y sont d'assez grande dimension (3,1 ha et 4,4 ha en moyenne). On y retrouve 13 exploitations agricoles dont 10 sont des élevages bovins.

Tableau 18. Utilisation des terres à potentiel agricole (résultats)

Municipalités	Types d'usages des terres							Total
	Agricole (ha)	Part	Friche (ha)	Part	Entretenu (ha)	Part	Reboisée (ha)	
Port-Daniel-Gascons	770	79%	173	18%	34	3%	17	994
Chandler	142	41%	185	53%	20	6%	29	376
Grande-Rivière	341	50%	320	47%	15	2%	76	752
Ste-Thérèse	311	68%	147	32%	2	0%	74	534
Percé	1706	70%	603	25%	123	5%	598	3030
Total MRC	3270	67%	1428	29%	194	4%	794	5686

Tableau 19. Superficies moyennes des terres à potentiel agricole

Municipalités	Superficies (ha)			
	Agricole	Friche	Entretenu	Reboisée
Port-Daniel-Gascons	3,5	2,5	2,4	1,5
Chandler	2,6	2,3	1,1	3,2
Grande-Rivière	2,8	2,8	1,5	3,5
Ste-Thérèse	5,8	2,4	0,5	2,6
Percé	4,3	3,1	1,9	4,4
Total MRC	3,8	2,6	1,5	3,0

Tableau 20. Type d'exploitation par secteur

Municipalités	Exploitations agricoles	Total
Port-Daniel-Gascons	Aquaculture (1) Bovins viande + chevaux (1)	Bovins viande (4) 6
Chandler	Bovins viande (2) Cerfs rouges (1)	Maraîchage (1) 4
Grande-Rivière	Agneaux (1) Cerfs rouges (1) Chevaux de course (1)	Érablières (2) Verger (1) 6
Ste-Thérèse	Bovins viande (2)	2
Percé	Bovins viande (9) Bisons Maraîchage biologique (1) Cultures ornementales (1)	Renard argenté (1) 13
Total bovins viande		19
Total MRC		31

4.1.2 Intérêt des propriétaires à une mise en valeur de leur terre

Le sondage¹² a permis de rejoindre 135 propriétaires de terres en friches sur un total de 313, ce qui donne un taux de réponse très satisfaisant (43%) étant donné le temps dont nous disposons. Le questionnaire visait à mesurer l'intérêt de ces propriétaires à ce que des travaux de mise en valeur (agricole, forestière, agroforestière ou autre) soient réalisés sur leur terre (Tableau 21) et aux conditions de cette mise en valeur (travaux réalisés par le propriétaire ou par un agriculteur) (Tableau 22).

D'après les réponses à ce sondage, on estime que sur un total de 360 parcelles en friche, 84 parcelles (268 ha) pourraient faire l'objet d'une mise en valeur agricole, forestière et/ou agroforestière et 13 parcelles (44 ha) d'une mise en valeur forestière seulement. Ces aménagements pourraient donc potentiellement concerner un total de 312 ha sur 1085 ha de parcelles en friche, soit 29% de cette superficie.

Tableau 21. Intérêt des propriétaires de parcelles en friche à une mise en valeur

Municipalités	Nombre total de parcelles en friche	Nombre de propriétaires concernés	Nombre de propriétaires rejoints	Nombre de parcelles en friche dont les propriétaires seraient intéressés à une mise en valeur :		
				Agricole, forestière et/ou agroforestière	Forestière seulement	Autre
Port-Daniel-Gascons	51	42	16	13	3	2
Chandler	57	51	25	17	1	1
Grande-Rivière	79	67	35	22	3	3
Ste-Thérèse	44	39	21	11	3	0
Percé	129	114	38	21	3	2
Total MRC	360	313	135	84	13	8

Quant aux conditions de la mise en valeur des terres en friche, le sondage nous informe que certains propriétaires (parce qu'ils ne sont pas équipés ou compétents pour effectuer eux-mêmes ces travaux par exemple) souhaiteraient que la remise en production et

¹² Sondage effectué par courrier et par téléphone auprès de l'ensemble des propriétaires de terres en friche de plus de 1 ha et n'ayant qu'un seul propriétaire, au cours de l'été 2005, dans le cadre du projet sur la multifonctionnalité.

l'entretien de leurs parcelles (76) soient effectués par un agriculteur alors que d'autres pourraient effectuer eux-mêmes ces travaux (40 parcelles) (Tableau 22).

Tableau 22. Remise en production et entretien des parcelles

Municipalités	Nombre de parcelles dont le propriétaire souhaiterait effectuer lui-même une mise en valeur	Nombre de parcelles dont le propriétaire souhaiterait que la remise en valeur soit effectuée par un agriculteur
Port-Daniel-Gascons	7	8
Chandler	5	14
Grande-Rivière	10	29
Ste-Thérèse	5	7
Percé	13	18
Total MRC	40	76

En résumé, presque le tiers du territoire à potentiel agricole de la MRC du Rocher-Percé n'est pas exploité mais un bon nombre de propriétaires se sont dits prêts à remettre en production leurs terres en friches ou à faire exécuter ces travaux par un agriculteur. L'activité agricole a donc la possibilité de prendre de l'expansion et on peut déjà entrevoir la possibilité de mettre en valeur un tiers de la superficie en friche et d'envisager un lien contractuel entre les propriétaires et les agriculteurs.

4.2 Résultats de la caractérisation des paysages agricoles

À partir de la caractérisation des paysages de la MRC du Rocher-Percé, nous avons produit une carte puis entrepris de relever les traits qui nous semblaient les plus spécifiques à la MRC. Sur la *Carte de la visibilité et de l'appréciation des paysages agricoles de la MRC du Rocher-Percé* (voir Appendice E), nous avons identifié :

- la visibilité de l'agriculture depuis les principaux tronçons routiers du territoire (catégories de 1 à 8 : l'agriculture marque *fortement* (1 et 2), *moyennement* (3, 4 et 5) ou *peu* (6, 7 et 8) le paysage);
- l'appréciation potentielle des paysages mesurée par les *paysages témoins* (notes comprises entre 6 et 22);
- les points de vue panoramiques.

Cette carte vient compléter la *Carte de l'utilisation des terres dans la MRC du Rocher-Percé* avec des observations plus subjectives. Sur la carte, nous observons que les tronçons

situés dans l'arrière-pays (B et C) sont davantage marqués par l'agriculture que les tronçons situés sur la route 132 (A). De plus, la majeure partie des paysages témoins ayant obtenu des notes comprises entre 15 et 22 (qui seraient donc potentiellement très appréciés), de même que de nombreux points de vue panoramiques, sont observables dans l'arrière-pays (d'ouest en est : Port-Daniel Ouest, Cap-d'Espoir, Val-d'Espoir, Percé et Barachois). En contrepartie, on ne peut que remarquer la zone vide d'activité agricole d'environ 50 km entre Port-Daniel Ouest et Grande-Rivière et celle de 20 km entre Percé et Barachois. Voyons maintenant plus en détail ce qui ressort de l'observation de ces paysages.

4.2.1 Caractérisation des paysages agricoles du Rocher-Percé

Ce qui fait la spécificité des paysages agricoles tient essentiellement au type d'exploitation agricole prépondérant et aux éléments qui composent, structurent et donnent une forme aux paysages, ainsi qu'aux facteurs qui les transforment. Parmi les éléments les plus significatifs visuellement, nous remarquons plus particulièrement :

- la prépondérance des élevages bovins de type extensif conduits en systèmes herbagers;
- la forme des parcelles (longues et étroites rejoignant les rangs entre eux);
- l'arrière-pays montagneux qui se distingue particulièrement aux environs de Percé (massif de Sainte-Anne);
- l'étalement urbain linéaire qui, sans nuire à la zone agricole, contribue à réduire la visibilité de l'agriculture le long de la route 132;
- l'enfrichement et le reboisement qui ferment la vue sur la mer et créent parfois des zones de rupture entre les secteurs agricoles;
- des paysages composés de forêts et de champs avec, parfois, la mer en arrière-plan.

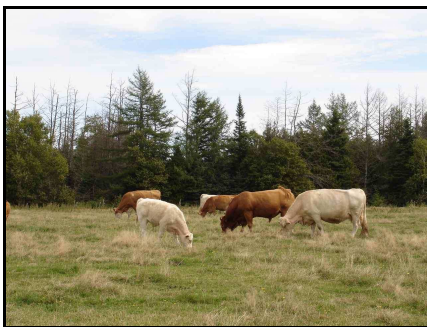
Au niveau des facteurs de transformation, nous observons que les paysages agricoles du Rocher-Percé n'ont pas connu les transformations majeures qu'ont connues les régions d'agriculture industrielle (uniformisation, modernisation des installations, artificialisation des cours d'eau, remembrement des terres, etc.). Au contraire, les paysages sont ici en général marqués par la dévitalisation agricole, comme en témoignent l'enfrichement ou le reboisement des terres, l'abandon des bâtiments agricoles, etc. Malgré cela, la trentaine d'agriculteurs et un nombre indéfini de « hobby farmers » continuent de labourer, de semer, de faucher, de récolter, d'entretenir les haies et les chemins. Bref, de contribuer à la continuité des paysages agricoles du Rocher-Percé.

4.2.2 Des systèmes herbagers associés à l'arbre et à la forêt

Dans la MRC du Rocher-Percé, on retrouve une grande majorité d'élevages bovins (19 exploitations sur 31) en systèmes extensifs, caractérisés par de faibles densités d'animaux à l'hectare. On ne s'étonne donc pas d'observer des paysages surtout composés de systèmes herbagers, tels que de grands pâturages entourés de clôtures et de haies pour contenir les animaux, des prairies réservées pour le foin et, en nombre moindre, des cultures de céréales.

Du fait de la situation en bord de mer, le rôle des haies brise-vent (composées d'arbres ou d'arbustes) est donc susceptible d'être très important. Cependant, c'est essentiellement dans la partie ouest de la MRC (secteur Port-Daniel) que l'utilisation des haies est la plus remarquable. Ailleurs, les champs sont davantage ouverts ou encadrés par des lots boisés. On note d'ailleurs que la forêt n'est jamais loin et qu'elle remplit souvent ce rôle de brise-vent, en plus de servir à l'approvisionnement en bois de chauffage. Des arbres (isolés ou en îlots) sont parfois conservés dans les champs pour servir d'abris aux animaux.

Figure 3. Élevage bovin de type extensif



Source : Johanna Baumgartner, 2005

Figure 4. Arbres servant d'abris aux animaux



Source : Johanna Baumgartner, 2005

4.2.3 Des bâtiments agricoles témoins de l'agriculture d'autrefois

Si la présence de bâtiments agricoles en grand nombre témoigne d'une occupation agricole autrefois importante et étendue, peu sont encore aujourd'hui en fonction. Martin et Rousseau évoquent le caractère spécifique de ces bâtiments, notamment leur adaptation aux conditions climatiques du bord de mer, toujours visible aux environs de Cap-d'Espoir :

[...] l'implantation particulière des vastes granges-étables qu'on a accrochées aux pentes affrontant les vents du nord-est entre l'Anse-à-Beaufils et le Cap-Blanc. [...] des structures basses, couchées, qui offrent peu de prise aux vents (1978 : 160).

Ils remarquent aussi certaines similitudes avec l'architecture visible plus à l'ouest, dans la Baie-des-Chaleurs, notamment dans l'arrière-pays de Sainte-Thérèse, sur la route conduisant à Val-d'Espoir :

On remarque plusieurs caractéristiques des aménagements propres à la baie des Chaleurs : maisons de taille moyenne mais flanquées de plusieurs appentis ou rallonges, présence des boucaneries à hareng, granges-étables éclatantes sous la chaux blanche et l'ocre rouge, et parfois une ordonnance des immeubles en cour semi-fermée (*Ibid.* : 155).

Sans être forcément utilisés pour l'activité agricole, la présence de ces bâtiments confère une « ambiance agricole » au territoire alors que même les bâtiments qui sont toujours utilisés n'ont pas subi de transformations majeures (agrandissement, modernisation) comme c'est généralement le cas dans d'autres régions du Québec.

Figure 5. Bâtiment agricole à l'Anse McInnis



Source : Johanna Baumgartner, 2005

4.2.4 La route 132 : l'axe principal d'implantation et de transit en Gaspésie

Dans chaque municipalité de la Gaspésie, la route 132 a constitué « l'axe principal d'implantation de l'habitat » (Dugas, 1981 : 38). De plus, la marginalisation des localités de l'arrière-pays et la migration des rangs vers les villages, pour se rapprocher des services et rompre l'isolement, ont également contribué à densifier l'habitat le long de la côte (*Ibid.*). Qui plus est, la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (LPTAA), instaurée en 1978 pour « assurer la pérennité du territoire agricole pour la pratique de l'agriculture » (Gaudreau, 2006 : 41), a mis un frein à l'étalement urbain hors des secteurs résidentiels désignés. Autant de facteurs qui, aussi pour des questions de coûts, expliquent que les nouvelles constructions soient encouragées dans des secteurs généralement proches de la route 132.

Si cette logique de rationalisation de l'habitat a eu pour effet de contrer une dispersion coûteuse pour les municipalités, elle a contribué en contrepartie à augmenter la densité aux abords de la route 132. À l'heure actuelle, environ 30% des logements de la MRC du Rocher-Percé sont localisés le long de cette route (MRC du Rocher-Percé, 2005). La densité moyenne de population, sur le territoire habité de la MRC (TNO¹³ exclus), est de 15 habitants/km² mais on retrouve des densités de 34 et 40 habitants/km² dans les deux plus

¹³ Territoire non organisé.

petites municipalités de la MRC, respectivement Sainte-Thérèse et Grande-Rivière (Tableau 23).

Tableau 23. Organisation municipale de la MRC du Rocher-Percé

Municipalité	Statut	Population en 2001 ¹⁴	Superficie (km ²) ¹⁵	Superficie (%)	Densité (habitants/km ²)
Port-Daniel-Gascons	Municipalité	2685	305,34	9,38	8,79
Chandler	Ville	8278	424,90	13,05	19,48
Grande-Rivière	Ville	3556	87,15	2,68	40,80
Ste-Thérèse	Municipalité	1165	34,36	1,06	33,91
Percé	Ville	3614	427,94	13,14	8,45
Mont-Alexandre	Territoire non organisé	0	1976,78	60,70	0,00
MRC du Rocher-Percé	MRC	19 298	3256,47	100,00	5,93

Cet alignement de secteurs résidentiels parfois relativement denses contribue à masquer les parcelles agricoles, particulièrement quand la dénivellation est faible. C'est aussi aux abords de la route 132, particulièrement dans les environs de Percé, que l'on retrouve un bon nombre de résidences secondaires occupées seulement quelques mois par année. Bien souvent, les parcelles attenantes à ces propriétés ne sont pas entretenues et la friche s'y installe. Certains tronçons ne sont pas ainsi clairement marqués par l'agriculture malgré une présence agricole réelle, soit parce que les parcelles agricoles ne sont pas visibles, soit parce que la friche est trop présente. Tant et si bien que, suite à cette caractérisation, seulement 4 tronçons sur 14 de la route 132 entrent dans les catégories 1 et 2 (soit celles où l'agriculture marque *fortement* le paysage).

4.2.5 Les rangs agricoles : la préservation d'une certaine continuité

La très grande majorité (13 sur 17) des tronçons où l'agriculture marque le plus fortement le paysage (catégories 1 et 2) se situent sur les rangs et les voies d'accès aux rangs. En effet, on remarque que c'est là que l'agriculture a conservé sa plus grande emprise grâce

¹⁴ Statistiques Canada – Recensement 2001.

¹⁵ Ministère des affaires municipales et de la métropole, 2002.

au travail des agriculteurs et des « hobby farmers ». Pour la description des quatre secteurs où l'agriculture est la plus remarquable, nous irons d'ouest en est, c'est-à-dire depuis le secteur de Port-Daniel où se ressent clairement l'influence britannique de la Baie des Chaleurs, jusqu'à un autre secteur aux influences britanniques également, Barachois et ses coteaux ensoleillés, en passant par l'arrière-pays méconnu de Percé.

En quittant la MRC voisine (Bonaventure) et ses longues terres agricoles s'étendant loin dans l'arrière-pays, le visiteur est étonné du changement dans le paysage. L'agriculture est en effet radicalement plus discrète une fois entré dans le secteur de Port-Daniel. Le relief s'accroît, des îlots de parcelles se détachent de façon irrégulière et se poursuivent en direction de l'arrière-pays, comme c'est le cas sur les routes Marcil et Bellevue (catégorie 1).

Figure 6. La route Bellevue et ses parcelles agricoles ouvertes sur la baie de Port-Daniel



Source : Johanna Baumgartner, 2005

Du côté de la mer, les parcelles agricoles s'insèrent dans les moindres failles.

L'impression que dégage ce coin de pays est celle d'une nature sauvage, agressive, qui n'a guère laissé de place à l'homme pour s'implanter et vivre. Et pourtant celui-ci a trouvé les failles, les défauts de la cuirasse, il a découvert les moindres niches, les plus minuscules abris où ancrer sa voiture d'eau et construire sa maison (Martin et Rousseau, 1978 : 124).

Aujourd'hui encore, cette impression persiste. L'Anse McInnis (catégorie 1), par exemple, à l'est du village de Port-Daniel, abrite une petite communauté où une exploitation agricole (élevage bovin et équin) entretient la totalité des terres à potentiel agricole et assure la continuité de l'activité dans ce petit secteur insolite et méconnu. « Et nous débouchons sur

l'anse des McInnes [...] la grève y fait un demi-cercle, ouvert au sud-ouest. Derrière, à même le flanc de la colline, sont perchées les maisons et les granges du clan des McInnes » (*Ibid.* : 134).

Figure 7. Vue sur l'Anse McInnis depuis le Cap à l'Enfer



Source : Johanna Baumgartner, 2005

Plus à l'est, une fois dépassés les secteurs de Chandler, Grande-Rivière et Sainte-Thérèse, le secteur de Percé Ouest compte trois tronçons dans les catégories 1 et 2 : la route de la Montée menant au rang 2 de Cap-d'Espoir, une petite section du rang 2 et la route d'Irlande surplombant l'anse de Cap-d'Espoir jusqu'à Percé. Rappelons que c'est dans ce secteur de la MRC que nous retrouvons la plupart des élevages bovins (10 sur 32) et la plus grande superficie de terres agricoles, ceci pouvant expliquer cela.

Figure 8. Vue sur l'île Bonaventure depuis la route d'Irlande



Source : Johanna Baumgartner, 2005

Située dans l'arrière-pays de Percé, Val-d'Espoir est une vallée longue de plus de 13 kilomètres où arriva, en 1913, une poignée de colons suivie par plus de mille autres venus lors de la crise des années 1930. Aujourd'hui, la coopérative de solidarité du Rocher-Percé fait du maraîchage biologique, transforme et vend ses produits sur le site même de l'ancienne école d'agriculture des clercs de Saint-Viateur. Dans ce secteur encore très agricole, deux tronçons sont classés dans la catégorie 2 (la route des Pères et le rang 5) et un tronçon est classé dans la catégorie 1 (la route du rang 6).

Figure 9. Vue sur le village de Val-d'Espoir



Source : Johanna Baumgartner, 2005

Situé à l'entrée est de la MRC, le secteur de Percé Est ne compte aucune exploitation agricole et pourtant, encore aujourd'hui, « les plus jolies implantations agricoles se trouvent à Barachois-nord... » (Martin et Rousseau, 1978 : 196). Les terres à potentiel agricole sont presque toutes entretenues (fourrage et pâturage) par des « hobby farmers ». Dans ce secteur principalement anglophone, le soin apporté à l'entretien des parcelles permet de dégager la vue sur le barachois depuis le rang 2 et la bien nommée route des Coteaux (catégories 1 et 2).

Figure 10. Vue depuis le rang 2 de Barachois



Source : Johanna Baumgartner, 2005

De Barachois jusqu'aux limites est de la MRC, il n'y a que la Pointe-Saint-Pierre, un plateau bas à l'extrémité de la baie de Barachois, qui ait été cultivé alors que l'activité était principalement tournée vers la pêche et la construction navale (Martin et Rousseau, 1978). Ce secteur, extrêmement venteux, n'est aujourd'hui plus exploité.

Figure 11. Vue sur la Pointe-Saint-Pierre



Source : Johanna Baumgartner, 2005

4.2.6 Des paysages qui se transforment

Les principales transformations que nous avons observées dans les paysages agricoles de la MRC semblent être la conséquence directe de la baisse du nombre d'agriculteurs. Par exemple, en descendant la route d'Irlande en direction de Percé, la vue sur le Rocher-Percé est idéale. Mais l'enfrichement généralisé des parcelles dans ce secteur ferme littéralement la vue sur ce paysage légendaire. Sur les clichés suivants, on voit le

découpage très net des parcelles bordant la route d'Irlande dans les années 1950 (Figure 12) et la vue sur le Rocher-Percé menacée par la friche sur cette même route en 2005 (Figure 13).

Figure 12. Vue aérienne sur la route d'Irlande et le Rocher-Percé dans les années 1950



Source : Bibliothèque nationale du Québec

Figure 13. Vue sur le Rocher-Percé depuis la route d'Irlande en 2005

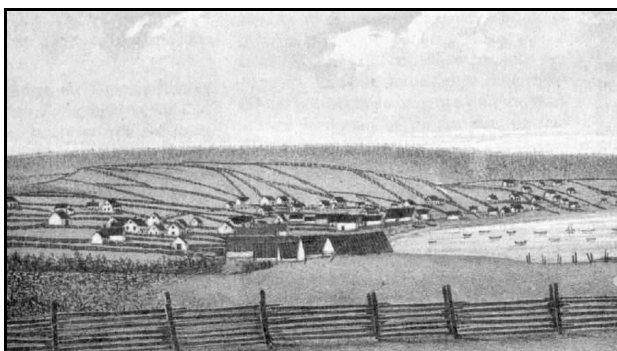


Source : Johanna Baumgartner, 2005

On note d'autre part que, lorsque les haies et les clôtures ne sont plus entretenues, la structure des paysages devient floue. Sur le dessin datant des environs de 1865 (Figure 14) nous remarquons l'omniprésence des clôtures de cèdre dans le paysage de Cap-d'Espoir : la

structure des parcelles est très nette. En revanche, la photo (Figure 15) prise depuis le même point de vue en 2005 souligne la présence d'obstacles visuels (lampadaires et fils électriques) et surtout, en arrière-plan, le couvert forestier qui a remplacé les parcelles agricoles.

Figure 14. L'anse de Cap-d'Espoir vers 1865, d'après Thomas Pye



Source : www.encyclobec.ca

Figure 15. L'anse de Cap-d'Espoir en 2005



Source : Johanna Baumgartner, 2005

L'agriculture a perdu beaucoup d'emprise dans ce secteur où les touristes affluent en raison de la proximité des sites d'intérêt de la MRC que sont le Rocher-Percé et l'Île Bonaventure). Pour diverses raisons (dont la proximité de Percé), les résidences y ont pris beaucoup de valeur. Elles appartiennent majoritairement à des gens de l'extérieur de la région qui n'y séjournent qu'occasionnellement, surtout l'été. Or, si les bâtiments sont plutôt bien

entretenus, les terres avoisinantes sont elles plutôt laissées à l'abandon et peu de contacts existent entre les propriétaires et les agriculteurs des environs. Nous voyons là une conséquence majeure du déclin de l'agriculture dans la MRC car, peu à peu, ces terres perdent de leur valeur économique, agricole et esthétique, ce alors même que certains agriculteurs pourraient poursuivre leur mise en valeur. De plus, avec ce déclin de l'agriculture, certains rangs deviennent de véritables secteurs résidentiels où l'on ne trouve plus une seule exploitation agricole. Dans bien des cas, seul le carré de pelouse entourant la maison est entretenu et la friche s'installe sur les terres en arrière.

Le tableau suivant (Tableau 24) répertorie les principaux facteurs qui, selon nos observations, influent sur la qualité, la visibilité et la structure des paysages agricoles de la MRC. Nous constatons que l'inexploitation et le reboisement des parcelles agricoles ont pour effet de fermer les paysages. Le manque d'entretien des attributs agricoles, tels que les bâtiments agricoles, les haies ou les clôtures, concourt, selon nous, à la perte de patrimoine et à la déstructuration des paysages. L'extension résidentielle, visible essentiellement aux abords de la route 132, forme un écran uniforme entre la route et les parcelles en arrière. Le remembrement des parcelles, une pratique relativement peu courante ici, élimine quant à elle les délimitations entre ces parcelles (clôtures, haies) et crée des champs ouverts et uniformes. Enfin, le changement de vocation des parcelles agricoles, qui deviennent des pelouses et parfois des dépotoirs, atténue fortement le caractère agricole d'un secteur.

Tableau 24. Identification des éléments de vulnérabilité des paysages agricoles de la MRC

Facteurs	Influence sur	Conséquences visuelles
• Enfrichement et reboisement	<ul style="list-style-type: none"> • Visibilité • Qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • Forment un « mur » de végétation • Ferment la vue
• Abandon, non entretien des bâtiments agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • Perte de patrimoine rural et agricole
• Abandon, non entretien des clôtures et des haies	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité • Structure 	<ul style="list-style-type: none"> • Les délimitations sont moins nettes
• Extension résidentielle	<ul style="list-style-type: none"> • Visibilité • Qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • Créé un alignement dense de maisons et de bungalows masquant les parcelles situées en arrière • Uniformisation
• Remembrement des parcelles	<ul style="list-style-type: none"> • Structure 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de délimitations • Créé des champs ouverts
• Changement de vocation des parcelles agricoles (pelouses, dépotoirs)	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • Perte du caractère agricole • Dégradation environnementale et visuelle

En résumé, les paysages agricoles de la MRC du Rocher-Percé évoquent à la fois la continuité et la rupture. Le patrimoine bâti et les rangs agricoles témoignent de la continuité de l'activité agricole alors qu'en même temps les champs en friche et les bâtiments abandonnés annoncent une rupture qui semble inévitable. Les secteurs où l'utilisation des terres est majoritairement agricole sont principalement concentrés à Port-Daniel Ouest, Percé Ouest (incluant Cap-d'Espoir et Val-d'Espoir) et Barachois. Or l'envahissement de la friche, visible ici et là le long de la route 132, voire tout simplement l'absence d'agriculture, créent des zones de rupture entre ces secteurs. Comme remarqué ci-dessus, c'est essentiellement dans les rangs et les voies d'accès aux rangs que l'agriculture marque le plus fortement le paysage. Val-d'Espoir, par exemple, n'est située qu'à une dizaine de kilomètres de la route 132 via le chemin Lemieux. Mais choisir le chemin Lemieux pour s'en aller vers Gaspé, cela signifie contourner Percé et son célèbre rocher, un « produit d'appel » majeur en Gaspésie.

Les résultats de l'enquête de perception qui suivent démontrent l'influence de la dévitalisation de l'agriculture sur les représentations du territoire.

4.3 Résultats de l'enquête de perception

4.3.1 L'image associée à la MRC du Rocher Percé

Alors que les personnes interrogées (voir profil en Appendice B) avaient à déterminer, parmi 4 paysages-types¹⁶, celui qu'elles considéraient le plus représentatif de la MRC du Rocher-Percé (2 paysages marins, 1 paysage rural, 1 paysage agricole), grâce à un classement par ordre d'importance, il ressort que le premier choix de la quasi-totalité des touristes (98%) et des résidants (94%) est un paysage marin : soit un port de pêche (#1) ou une baie (#4). En deuxième choix, le quart des résidants (26%) a opté pour un paysage rural : soit un champ et un troupeau, avec la forêt et la baie de Port-Daniel en arrière-plan. En revanche, très peu de touristes (6%) ont fait ce même choix. Enfin, le paysage plus typiquement agricole, illustré par un champ et un troupeau (#2), est le plus représentatif de la MRC pour seulement 4% des résidants mais ne l'est pour aucun touriste (Tableau 26).

Pour justifier le choix des paysages marins, certains touristes (10%) ont évoqué la « faible visibilité de l'agriculture » dans la MRC. Plusieurs résidants dissociaient cette activité de la MRC du Rocher-Percé en particulier, en disant qu'« il y a plus d'agriculture du côté de Bonaventure », ou encore de la région au complet : « l'agriculture est peu visible en Gaspésie. C'est pas ça qui fait le paysage ici » ou « on vit près de la mer ici ». La représentation collective du territoire nous semble donc essentiellement influencée par le milieu marin et par des symboles forts largement médiatisés (le Rocher-Percé, l'Île Bonaventure, la pêche, etc.). Pourtant, la campagne et l'agriculture font tout de même elles aussi partie du « décor ». Pourquoi ne participent-elles pas alors davantage à l'image du territoire?

¹⁶ Les illustrations accompagnant le questionnaire sont disponibles en version originale et en couleur dans l'Appendice B.

Tableau 25. Question II.1 (photos présentées aux répondants)





<p>Paysage #1 Un port de pêche</p> 	<p>Paysage # 2 Un champ avec des animaux</p> 
<p>Paysage # 3 Un champ avec des animaux, la forêt et la mer en arrière-plan</p> 	<p>Paysage # 4 Une baie</p> 

Tableau 26. Question II.1 (résultats)

Si vous deviez choisir une photo qui représente le mieux la MRC du Rocher-Percé, quelle serait-elle parmi les suivantes? Donnez un ordre d'importance de 1 à 4	Part touristes	Part résidents
#1 - #4 - #3 - #2	38%	34%
#4 - #1 - #3 - #2	42%	16%
#1 - #4 - #2 - #3	6%	12%
#1 - #3 - #4 - #2	4%	10%
#4 - #3 - #1 - #2	0%	2%
#1 - #3 - #2 - #4	2%	12%
#1 - #2 - #3 - #4	0%	2%
#2 - #1 - #4 - #3	0%	2%
#2 - #3 - #1 - #4	0%	2%
#4 - #1 - #2 - #3	6%	6%
#3 - #2 - #4 - #1	0%	2%
#3 - #1 - #2 - #4	2%	0%
Total	100%	100%

4.3.2 Préférences paysagères

Les personnes interrogées avaient ensuite à indiquer leur préférence parmi trois paysages-types observables le long des routes de la MRC : des champs entretenus, une forêt ou une friche (Tableau 27). Le paysage de friche n'a été préféré par aucun des répondants. La majorité des résidents interrogés (68%) a préféré les champs entretenus par l'activité agricole et plus de la moitié des touristes (58%) a partagé cet avis.

Pourquoi préfèrent-ils le paysage agricole? Pour « *la vue dégagée* » (26% des touristes et 28% des résidents), « *la diversité* » (12% des touristes et 12% des résidents), le côté « *vivant* » (8% des touristes et 8% des résidents) et « *entretenu* » (8% des touristes et 10% des résidents), la « *présence d'animaux* » (10% des résidents) ou encore parce que cela leur évoquait la campagne et l'agriculture (10% des touristes et 6% des résidents). D'autre part, certains touristes ont choisi le paysage forestier parce qu'ils aimaient la forêt (8%) et son côté « *sauvage* » (8%) et « *naturel* » (6%). De leur côté, 6% des résidents ont également évoqué qu'ils aimaient la forêt, ou qu'ils la préféraient car ils avaient travaillé dans le bois (2%) et qu'ils s'y sentaient entouré (2%) (Tableau 28).

Tableau 27. Question III.1 (photos présentées aux répondants)



Tableau 28. Question III.1 (résultats)

Parmi ces paysages observables le long de la route, lequel préférez-vous?	Part touristes	Part résidents
Paysage #1 (des champs entretenus)	58%	68%
Paysage #2 (une forêt)	42%	32%
Paysage #3 (une friche)	0%	0%
Total	100%	100%

Par la suite, les répondants avaient à comparer deux autres paysages-types : un paysage agricole (une parcelle entretenue par un agriculteur formant un long corridor encadré d'une forêt de résineux) et un paysage de friche (une parcelle laissée à l'abandon où la broussaille a créé un écran de verdure) (Tableau 29). La parcelle entretenue a été choisie très majoritairement par les résidants (88%) et par un peu plus de la moitié des touristes (54%).

Les touristes qui ont préféré la parcelle entretenue appréciaient son côté « *vivant* » (4%) et « *soigné* » (2%). Parmi ceux qui ont préféré la parcelle non entretenue, 20% appréciaient son côté « *sauvage* » et « *naturel* ». (Tableau 30).

Tableau 29. Question III.2 (photos présentées aux répondants)

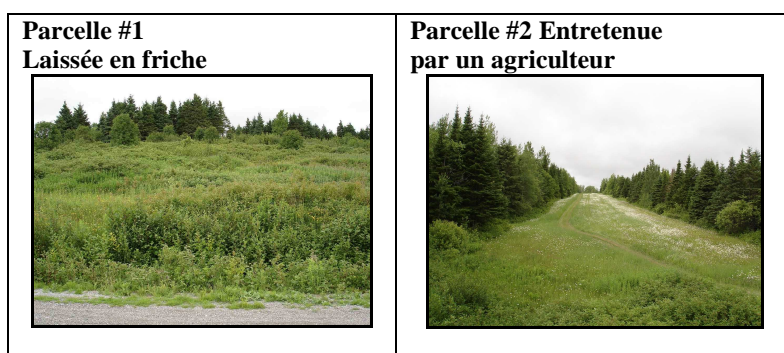


Tableau 30. Question III.2 (résultats)

Parmi ces parcelles agricoles, laquelle trouvez-vous la plus agréable à regarder?	Part touristes	Part résidants
Parcelle #1 (non entretenue)	46%	12%
Parcelle #2 (entretenu par un agriculteur)	54%	88%
Total	100%	100%

Les répondants avaient ensuite à attribuer une note comprise entre 1 et 5 (5 étant la meilleure note) à des éléments définissant plus particulièrement les paysages agricoles de la MRC, soit des clichés (voir Appendice C) illustrant la structure des paysages agricoles (clôtures), leur composition (champs ouverts/encadrés) et quelques éléments remarquables (arbres isolés, animaux, bâtiments agricoles, travailleur agricole). Nous cherchions ici à comprendre ce qui plaisait plus particulièrement dans un paysage agricole et quels éléments accrochaient davantage le regard. Les touristes et les résidants interrogés ont, en moyenne,

attribué de bonnes notes (>4) aux paysages qui offraient le plus de contrastes (Tableau 31) : un champ encadré par une forêt déjà haute (#4) plutôt qu'un champ ouvert (#3), délimité par des haies basses et floues (#5) ou par des clôtures simples (#1 et #2); ou encore un bâtiment restauré (#8) plutôt qu'un bâtiment simplement entretenu (#9) ou moderne (#10); des champs « dynamisés » par la présence d'un travailleur (#11) ou d'animaux (# 6) plutôt qu'un champ vide (# 12) ou contenant seulement quelques arbres isolés (#7). C'est à partir de ces questions que nous avons pondéré les éléments du paysage pour ensuite évaluer ce que nous appelons les *paysages témoins* (voir 3.2.3 et les Tableau 16 et Tableau 17).

Tableau 31. Question III.3 (résultats)

Quels éléments structurant les paysages agricoles préférez-vous? Pointer de 1 à 5	Moyenne des notes attribuées sur 5 (touristes)	Moyenne des notes attribuées sur 5 (résidents)
Parcelle #1 Clôtures a (en broche : moderne)	3,36	2,96
Parcelle #2 Clôtures b (en cèdre : traditionnelle)	3,58	3,34
Parcelle #3 Champ ouvert	2,64	2,74
Parcelle #4 Champ encadré par la forêt	4,24	4,26
Parcelle #5 Champs séparés par des haies	3,8	3,48
Parcelle #6 Arbres isolés + animaux	4,32	4,36
Parcelle #7 Arbres isolés	3,38	3,24
Parcelle #8 Bâtiment agricole a (ancien mis en valeur)	4,38	4
Parcelle #9 Bâtiment agricole b (ancien, simplement entretenu)	3,72	3,64
Parcelle #10 Bâtiment agricole c (moderne)	3,24	3,82
Parcelle # 11 Travailleur dans champ fauché	4,12	4,36
Parcelle #12 Champ fauché (vide)	3,46	3,76

Suite à cette section synthétisant les préférences paysagères des touristes et des résidents, nous retenons que les paysages dynamiques et humanisés par l'activité agricole sont majoritairement préférés aux paysages de friche et de forêts. Et lorsque les paysages forestiers plaisent, là encore ce sont pour des raisons associées à l'exploitation des forêts, notamment le fait d'avoir travaillé « dans le bois ». Les friches, quant à elles, évoquent la plupart du temps l'abandon et la négligence, quoique certains, peu nombreux, y voient le signe de la nature retrouvée. La mesure de l'appréciation des éléments structurants les paysages agricoles a également fait ressortir les bâtiments de ferme restaurés, les animaux dans les champs, la présence d'arbres isolés et de bosquets, les délimitations nettes et contrastées par le trait des haies ou des clôtures créant des perspectives et des lignes de fuite

agréables à l'œil, avec parfois la mer en arrière-plan. Des paysages qui donc témoignent à coup sûr d'une nature domestiquée, utile.

4.3.3 Perception de l'agriculture pratiquée dans la MRC

La section suivante cherchait à mesurer ce que savent les résidants et les touristes du type d'agriculture pratiquée dans la MRC et quel est leur intérêt envers celle-ci. Il ressort tout d'abord qu'une bonne part des touristes interrogés avouait ne rien savoir des activités agricoles pratiquées dans la MRC (78%), une proportion qui s'est avérée moindre chez les résidants (46%) (Tableau 32).

Tableau 32. Question IV.1 (résultats)

Connaissez-vous le type d'agriculture pratiqué dans la MRC?	Part touristes	Part résidants
Oui	22%	54%
Non	78%	46%
Total	100%	100%

Nous avons ensuite cherché à vérifier à quel point ces affirmations étaient valides en soumettant aux personnes interrogées une liste d'activités pour déterminer, selon le cas, lesquelles étaient effectivement pratiquées dans la MRC. Il s'avère que certaines activités sont moins connues que d'autres, tandis que certaines, qui ne se pratiquent plus dans la MRC, voire même en Gaspésie, persistent tout de même dans l'imaginaire de certains répondants. Il ressort que 42% des touristes interrogés ne savaient pas si des activités agro-touristiques étaient proposées dans la région. Un faible nombre d'entre eux (respectivement 32% et 36% des touristes interrogés) connaissait la présence de vergers et d'élevages d'animaux exotiques ou de gibiers alors que ces deux activités semblaient bien connues des résidants (respectivement 80% et 74% des résidants interrogés les connaissaient). À l'inverse, 78% des touristes et 56% des résidants pensaient qu'on pratiquait toujours l'élevage de vaches laitières, une activité qui n'est pourtant plus pratiquée commercialement dans la MRC du Rocher-Percé. L'absence d'élevages porcins ne semble pas être non plus un fait très reconnu puisque seulement 36% des touristes et 54% des résidants le savaient. En revanche, la présence des autres activités, peut-être plus typiques ou plus facilement visibles et reconnaissables (élevages de bovins viande, cultures et productions sous serres telles que le

maraîchage et les cultures ornementales), faisait moins de doute auprès des deux groupes témoins.

Tableau 33. Question IV.2 (résultats)

Selon vous, quelles activités sont pratiquées dans la MRC?	Part touristes			Part résidants		
	VRAI	FAUX	Ne sait pas	VRAI	FAUX	Ne sait pas
Élevage (Vaches laitières)	78%	6%	16%	56%	24%	20%
Élevage (bœuf)	48%	12%	40%	76%	10%	14%
Élevage (porcs)	18%	36%	46%	24%	54%	22%
Élevage d'animaux exotiques (bison, cerf, renard)	36%	20%	44%	74%	12%	14%
Vergers	32%	34%	34%	80%	4%	16%
Cultures (céréales et fourrage)	82%	4%	14%	74%	10%	16%
Cultures ornementales (fleurs, plantes)	68%	8%	24%	90%	4%	6%
Maraîchage (légumes, petits fruits)	78%	4%	18%	88%	4%	8%
Agrotourisme	54%	4%	42%	64%	16%	20%

* Les bonnes réponses sont grisées

Dans cette même section, nous avons ensuite cherché à mettre en ordre d'importance (1 à 5) les principales fonctions de l'agriculture (Tableau 34). Les sept fonctions proposées ont toutes obtenues de bonnes notes (>4) mais c'est le rôle de maintien et de création d'emploi qui s'est révélé le plus important aux yeux des deux groupes témoins (note moyenne de 4,68 pour les touristes et de 4,66 pour les résidants), suivi par l'amélioration du cadre de vie (4,62 pour les touristes) et l'offre de produits du terroir (4,60 pour les touristes et 4,64 pour les résidants). En revanche, les rôles d'entretien des paysages (4,10 pour les touristes et 4,08 pour les résidants) et de conservation du caractère rural de la région (4,20 pour les touristes et 4,30 pour les résidants), bien que récoltant de bonnes notes en général, étaient des rôles d'importance moindre aux yeux des deux groupes témoins.

Tableau 34. Question IV.3 (résultats)

« Pour moi, l'agriculture contribue, ou devrait contribuer, à...	Part touristes	Part résidents
	Moyenne des notes attribuées sur 5	Moyenne des notes attribuées sur 5
...conserver le caractère rural de la région »	4,20	4,30
...entretenir les paysages »	4,10	4,08
...maintenir une dynamique économique dans la région »	4,52	4,62
...maintenir et créer des emplois dans la région »	4,68	4,66
...offrir des produits spécifiques à la région »	4,60	4,64
...offrir des activités de découverte »	4,12	4,36
...améliorer le cadre de vie dans la région »	4,62	4,56

Somme toutes, si les principales fonctions de l'agriculture semblent toutes importantes aux yeux des répondants, certaines paraissent avoir plus de poids, notamment celles qui sont liées au développement économique de la région, tel que l'emploi, le dynamisme économique et l'offre de produits locaux. Viennent ensuite les fonctions « attenantes » à l'activité agricole (les externalités), soit, en premier lieu, l'amélioration du cadre de vie puis l'entretien des paysages, la continuité patrimoniale et enfin les loisirs. Nous en dégageons que, pour les répondants, l'agriculture doit avant tout être utile à la collectivité, et ce plus spécialement sur le plan économique.

4.3.4 Niveau d'intérêt des touristes vis-à-vis de l'agrotourisme

La section suivante s'adressait uniquement au groupe de touristes. Une première question visait à évaluer leur niveau d'intérêt et de curiosité à l'égard de l'arrière-pays. Il en est ressorti que 64% des gens interrogés ne comptaient pas quitter la route 132 pour visiter l'arrière-pays de la MRC (Tableau 35). Les raisons évoquées concernaient essentiellement le piètre état des routes, l'absence de signalisation appropriée, le manque de temps pour faire pareil détour vers l'intérieur ou encore le manque d'intérêt.

Tableau 35. Question V.1 (résultats)

Lors de votre séjour ou passage dans la MRC, allez-vous visiter l'intérieur des terres?	
Oui	32%
Non	64%
Ne sait pas	4%
Total	100%

L'opportunité de pratiquer des activités agro-touristiques, généralement situées dans cet arrière-pays, s'en ressent-il? Pour l'évaluer, la deuxième question proposait une liste de cinq visites et activités afin d'établir ce que ces touristes avaient visité, ce qu'ils voudraient visiter et ce qu'ils ne voudraient pas visiter (Tableau 36). L'activité agro-touristique la plus pratiquée s'est avérée être la dégustation de produits locaux (46%), suivie de la pratique d'activités de plein air (40%). Bien que peu visités, l'élevage de bisons et la coopérative de solidarité du Rocher-Percé (maraîchage biologique) ont suscité la curiosité de 46% et de 50% des touristes interrogés. Malgré cet intérêt, ce sont essentiellement le manque de temps, de visibilité et d'informations sur ces activités qui ne les encourageaient pas, encore une fois, à les visiter.

Tableau 36. Question V.2 (résultats)

Durant votre séjour, avez-vous pratiqué ou comptez-vous pratiquer les activités agrotouristiques suivantes?	A visité	Va visiter	Serait intéressé mais...	Ne visitera pas	Total
Visite de l'élevage de bisons	2%	6%	46%	46%	100%
Visite de la Coopérative de Solidarité du Rocher-Percé	16%	4%	50%	30%	100%
Balade dans les terres en voiture	36%	12%	22%	30%	100%
Activités de plein air dans les terres	40%	14%	16%	30%	100%
Dégustation de produits locaux	46%	24%	18%	12%	100%

En revanche, 68% des touristes interrogés se sont dits intéressés à ce qu'il y ait davantage d'activités agro-touristiques dans la région (Tableau 37). Parmi ceux-ci, certains ont cependant fait remarquer qu'il faudrait, idéalement, augmenter la publicisation (12%), la diversité (6%) et l'originalité (4%) de ces activités.

Tableau 37. Question V.3 (résultats)

Seriez-vous intéressé à ce qu'il y ait davantage d'activités agro-touristiques dans la région?	
Oui	68%
Non	32%
Total	100%

Il se dégage de ces questions que les touristes qui visitent la Gaspésie se détournent peu de la route principale et des sites touristiques majeurs. L'intérêt pour l'agrotourisme est

certes palpable (dans la mouvance du tourisme d'apprentissage) mais l'offre est encore insuffisante pour inciter véritablement les visiteurs à modifier leur itinéraire de vacances. Cela dit, les agriculteurs sont-ils vraiment prêts à accueillir des touristes sur leur ferme? À diversifier leur production? À investir pour transformer leurs produits?

4.3.5 Opinion sur l'utilisation des terres à potentiel agricole dans la MRC

Dans cette section du questionnaire, nous avons interrogé les deux groupes témoins sur l'utilisation souhaitable des terres agricoles de la MRC, sachant les effets produits dans le paysage (voir Appendice B). 84% des touristes et 72% des résidants interrogés se sont dit en faveur d'une agriculture dynamique et adaptée à la région (Tableau 38). Ce choix, largement majoritaire, était justifié, pour les touristes, par « la beauté » et « la qualité du paysage », « la possibilité de consommer des produits locaux », « de conserver le milieu vivant », pour « la continuité de l'activité » et « pour ne pas perdre les terres agricoles ». Plusieurs ont aussi avancé des raisons d'ordre économique comme « la création d'emplois », « l'indépendance alimentaire » et pour « faire vivre et revenir des gens ici ». Il reste que l'agriculture, pour eux, c'est aussi « un contraste avec la ville », le « dynamisme » et la « durabilité » tout autant qu'un « patrimoine, une tradition », « le caractère » et « l'image de la région ». C'est mieux que l'industrie forestière car « il y a déjà eu beaucoup de coupes ».

Les résidants, eux, évoquaient « l'utilité » de l'agriculture, « l'indépendance alimentaire » que pareille agriculture dynamique et adaptée à la région pouvait permettre, son rôle dans la « création d'emplois », dans la possibilité de « faire vivre et faire revenir des gens ici », dans la « valorisation de l'espace » et parce que « c'est une activité à l'année ». Ou, par opposition à l'industrie forestière et au reboisement, certains ont avancé que « les autres ressources sont épuisées (bois et poisson) », que « le reboisement n'est pas viable », qu'« il n'y a pas d'industries pour transformer le bois » et qu'« il y a déjà eu beaucoup de coupes ». D'autres, enfin, préoccupés par le cadre de vie, la valorise car cela donne « la possibilité de consommer des produits locaux », « la diversité », « la qualité du paysage » et puis « parce qu'il y a toujours eu de l'agriculture ici » et « qu'il y a un bon potentiel pour l'agriculture ».

14% des touristes et 20% des résidants interrogés se sont enfin dit en faveur du reboisement des terres. Les touristes et les résidants qui ont préféré ce scénario évoquaient sensiblement les mêmes arguments pour le justifier, soit la « création d'emplois », « l'économie », « l'utilité », le fait qu'il « manque d'arbres » et qu'il y a « déjà eu beaucoup de coupes ».

Tableau 38. Question VI.1 (résultats)

À l'avenir, l'utilisation de l'espace agricole de la MRC pourrait suivre l'une des trois tendances ci-dessous. Laquelle vous semblerait la plus satisfaisante sachant l'effet produit dans le paysage?	Part touristes	Part résidants
Tendance #1 : <i>Laisser aller les terres agricoles et renoncer à l'agriculture pour se concentrer sur d'autres secteurs d'activités plus rentables</i>	0%	2%
Tendance #2 : <i>Utiliser davantage les terres agricoles pour développer une agriculture dynamique et adaptée à la région</i>	84%	72%
Tendance #3 : <i>Reboiser les terres agricoles</i>	14%	20%
Sans opinion	2%	6%
Total	100%	100%

Autant pour les résidants que pour les touristes interrogés, l'agriculture semble somme toute être plus durable et viable que l'industrie forestière dont le modèle démontre maintenant ses limites (la fermeture des usines de pâtes et papiers à Chandler et de carton à New Richmond ont très souvent été très évoquées à titre d'exemples par les répondants). Dans le même temps, le reboisement traditionnel est de plus en plus remis en cause puisqu'il alimente ces mêmes usines et parce que ce type de plantation ne favorise pas la biodiversité, qu'il tend à acidifier le sol, etc. Le message d'ensemble semble indiquer qu'il faut continuer à utiliser les terres qui ont été durement défrichées par les générations précédentes; ce qui sous-entend que l'agriculture devrait être une activité utile à la collectivité, pourvoyeuse d'emplois et de produits alimentaires sains, capable d'assurer une certaine continuité avec le travail entrepris puis de mettre en valeur les paysages et les terres qui ont un potentiel agricole.

4.3.6 Lien entre agriculture et paysage

L'objectif initial de cette dernière section consistait à vérifier si le lien était fait entre l'agriculture et l'entretien des paysages. 88% des touristes et 94% des résidants ont souligné que le rôle paysager de l'agriculture allait d'important à très important, alors que 12% des

touristes et 6% des résidants le considéraient de peu important à moyennement important (Tableau 39).

Tableau 39. Question VII.1 (résultats)

Croyez-vous que le rôle d'entretien du paysage que joue aussi l'agriculture soit :	Part touristes	Part résidants
Très important	54%	46%
Important	34%	48%
Moyennement important	8%	4%
Pas important	4%	2%
Total	100%	100%

À la question suivante, tous les touristes et 94% des résidants se sont dits favorables à la mise en place de moyens pour protéger et pour mettre en valeur les paysages agricoles dans la MRC (Tableau 40).

Tableau 40. Question VII.2 (résultats)

Seriez-vous pour la mise en place de moyens pour protéger et mettre en valeur les paysages agricoles?	Part touristes	Part résidants
Oui	100%	94%
Non	0	0
Ne sait pas	0	6%
Total	100%	100%

Finalement, alors que l'on comparait l'importance de l'agriculture aux autres secteurs économiques importants en Gaspésie (la pêche, la foresterie et le tourisme), le maintien de l'agriculture a été jugé important ou très important pour 98% des touristes et 96% des résidants interrogés, puis moyennement important pour 2% des touristes et 4% des résidants. Aucun répondant n'a considéré que le maintien de l'agriculture n'était pas important (Tableau 41).

Tableau 41. Question VII.3 (résultats)

Par rapport aux autres secteurs économiques de la région (la pêche, la foresterie et le tourisme par ex.), pensez-vous qu'il soit important de maintenir l'activité agricole dans la MRC?	Part touristes	Part résidants
Très important	66%	64%
Important	32%	32%
Moyennement important	2%	4%
Pas important	0%	0%
Total	100%	100%

De cette dernière section nous déduisons que, même si l'entretien des paysages ne constitue pas pour eux la fonction première de l'agriculture, les répondants font le lien entre la qualité de ces paysages et l'importance de maintenir l'agriculture dans la région.

4.3.7 Du côté des agriculteurs

Dans le cadre du projet sur la multifonctionnalité, les agriculteurs de la MRC ont eux aussi été interrogés sur le rôle de l'agriculture et sur l'implantation éventuelle de systèmes agroforestiers sur leurs terres. De cette enquête, il ressort que 85% d'entre eux pensent que l'agriculture est importante parce qu'elle fournit des produits de qualité, 88% pensent qu'elle contribue en même temps à entretenir un paysage ouvert et vivant, puis 73% considèrent qu'elle crée de l'emploi et de l'activité humaine. Finalement, l'agriculture dans la MRC Rocher-Percé améliore la qualité de vie de façon considérable selon 77% de ces producteurs agricoles. 42% sont d'avis que l'activité agricole est « très importante » pour le secteur touristique, 38% pensent qu'elle est « importante ». 12% croient que l'agriculture n'a aucune influence sur le secteur touristique et 8% n'ont aucun avis sur le sujet.

Et en ce qui concerne les essais en agroforesterie, cette même enquête révèle qu'une fraction significative (42%) des 26 agriculteurs interrogés ont déjà planté des arbres sur leurs fermes et que 17 de ce même groupe d'agriculteurs (65%) sont prêts à réaliser des essais avec des systèmes agroforestiers. De plus, la plupart d'entre eux possèdent déjà des compétences en matière de foresterie (pluriactivité, exploitation d'un boisé, etc.).

Enfin, ces mêmes agriculteurs déplorent le fait que, bien qu'ils offrent de multiples biens et services à la société, ils soient si peu reconnus. En règle générale, les producteurs interrogés observent un certain désintérêt pour l'agriculture de la part des résidants. Selon eux, ceux-ci ne désapprouvent pas l'activité agricole comme telle mais ils sont peu disposés à accepter les nuisances inhérentes à l'activité agricole.

4.4 Un territoire agricole à redéfinir

Ce portrait du territoire agricole permet, selon nous, de mieux en comprendre les dynamiques et les potentialités. De même, l'enquête qui lui a succédé a permis de dégager la perception qu'en avait la population locale, les touristes et les agriculteurs. À partir de ces données, nous pouvons établir le diagnostic suivant : le délaissement progressif des terres agricoles de la MRC, qu'il soit souhaité ou non, modifie les paysages puis l'image que projette le territoire agricole; celui-ci paraît inexploité et inutile. Or il s'avère que les paysages façonnés et dynamisés par l'activité agricole sont les plus appréciés en raison, justement, de l'impression d'utilité qu'ils dégagent. À côté des champs cultivés et encadrés de haies entretenues, la friche évoque l'abandon et le laisser-aller, la morosité socio-économique que connaissent certaines régions rurales. Au contraire, les paysages entretenus génèrent l'image positive d'un territoire dynamique et confiant face à l'avenir.

Or l'image n'est pas tout. Cela, l'enquête nous le confirme : l'entretien des paysages n'est pas apparue comme une fonction essentielle de l'agriculture aux yeux des répondants. Bien avant l'esthétique d'un territoire, l'agriculture doit d'abord, selon eux, contribuer à la qualité de vie, ce dans une perspective de développement durable, un concept à présent accepté par tous. Soit une agriculture capable de contribuer à un *milieu de vie* sain et attrayant, à un *mode de vie* respectueux des valeurs de la société et à un *niveau de vie* capable d'assurer un certain bien-être. Suite à nos observations, nous pensons que l'agriculture extensive actuellement pratiquée dans la MRC du Rocher-Percé peut *potentiellement* répondre, au moins en partie, à cette demande, à condition que des mesures pour la soutenir et la dynamiser soient entreprises.

D'autre part, force est de constater que pour le moment l'image la plus représentative du territoire n'inclut pas l'agriculture. Cela s'explique : à côté des sites exceptionnels que sont le Rocher-Percé, l'Île Bonaventure et les nombreuses plages et baies du littoral, le territoire agricole de la MRC du Rocher-Percé fait figure de territoire ordinaire. Cela ne prouve pas son inutilité pour autant. Au contraire, Donadieu met en avant l'importance de tels territoires :

Les natures auxquelles la société aspire ne peuvent être réduites à des sites pittoresques, à des parcs et à des conservatoires de nature, mais doivent concerner l'ensemble des territoires ordinaires et extraordinaires des communes rurales, détentrices ou non de patrimoines précieux (1994 : 56).

Quant à Dewarrat *et al.*, ils confirment également que les paysages ordinaires sont généralement ignorés, qu'ils souffrent de graves déficits de représentation et qu'il « [...] n'est pas évident de convaincre une population qu'elle peut retirer un bénéfice économique de leur préservation » (2003 : 40).

Or l'agriculture a en partie façonné le territoire gaspésien, de cela la population est bien consciente. Mais que l'agriculture locale puisse prendre une part plus active dans la vie socio-économique de la MRC, cela reste à concrétiser. Pour cela, un travail de conscientisation sera à entreprendre. Comme nous le soulignons au début de ce mémoire, les liens entre les producteurs et les consommateurs ont été rompus. Et puisque tout est disponible en quantité et à moindre coût dans les magasins d'alimentation, cette même agriculture locale semble ne plus être indispensable.

En définitive, notre recherche confirme que l'agriculture du Rocher-Percé est peu ancrée dans le territoire. En contrepartie, la collectivité et les visiteurs ne s'approprient pas le territoire agricole : ils l'évoquent peu, le visitent peu et savent à peine ce qui y est produit; alors même qu'ils attendent beaucoup de l'agriculture. Un écart se creuse alors entre l'agriculture du Rocher-Percé et cette vision idyllique de la campagne évoquée par Gagnon (2001) et dépeinte par les propos de plusieurs répondants.

Alors pour permettre à la collectivité et aux visiteurs une appropriation plus complète du territoire, c'est à dire une utilisation, une connaissance et une image plus juste du territoire agricole et de l'agriculture, plusieurs conditions se dégagent :

- proposer aux agriculteurs des pratiques agricoles qui permettent la reprise des terres en friche et la mise en valeur des paysages;
- assurer, pour cela, la concertation entre les agriculteurs et les propriétaires de terres en friche;
- améliorer l'accès aux produits de l'agriculture locale;
- organiser l'offre agrotouristique pour ouvrir davantage les fermes aux touristes ainsi qu'aux résidants.

Enfin, c'est un véritable projet pour le territoire agricole de la MRC du Rocher-Percé qu'il s'agirait d'amorcer, car celui-ci bénéficie d'atouts favorables à sa relance et même à un bel avenir. En effet, les systèmes d'exploitation agricoles y sont de type extensif, ce qui signifie une agriculture peu polluante et habituellement mieux acceptée par le milieu. Cela dit, la Gaspésie se distingue d'ores et déjà des autres régions rurales éloignées du Québec, avec le Bas-Saint-Laurent, en accueillant un nombre grandissant de baby-boomers (Radio-Canada, 4 janvier 2006). Elle pourrait donc devenir, au cours des prochaines années, un point de ralliement pour les visiteurs charmés par la région :

Les résidants secondaires non natifs et les touristes fidélisés cherchent à retrouver un lieu d'ancrage en substitution de leur lieu d'origine, soit parce qu'il a été fortement urbanisé, soit parce qu'il a été quitté. Cette expérience explique le besoin de réinventer un lieu préservé du temps qui passe et se traduit par l'investissement dans la propriété foncière dans des villages reculés (Sencébé, 2006 : 303).

Si cette tendance se maintient, l'agriculture aura donc un rôle important à jouer pour conserver ce même milieu attrayant et dynamique, et ce autant pour ces nouveaux venus que pour la population locale. On constate à cet effet que, depuis ces dernières années, l'agriculture gaspésienne a pris un virage important vers l'agriculture de qualité. L'UPA Gaspésie-les-Îles a ainsi pris pour principale orientation le développement d'une « agriculture du terroir durable » tandis que l'association *Gaspésie gourmande* est en voie de populariser la formule du tourisme gourmand via la commercialisation, sous son label, de produits régionaux gaspésiens. La promotion de la *Route gourmande* et la vente de *Paniers gourmands* donnent également l'occasion aux visiteurs, comme aux résidants, de

(re)découvrir les produits de l'agriculture locale; des producteurs se regroupent pour vendre directement leurs produits, etc.

Toutes ces actions contribuent, peu à peu, à transformer le visage de l'agriculture gaspésienne aux yeux de la population locale et extérieure; ce qui constitue, selon nous, un début de projet pour le territoire agricole à l'échelle gaspésienne. À l'échelle de la MRC du Rocher-Percé maintenant, nous pensons qu'avec un territoire agricole mis en valeur par des pratiques agroforestières, des produits plus accessibles et des fermes ouvertes au tourisme, le tout supporté par une couverture médiatique appropriée, l'agriculture pourra certainement au moins se maintenir, au mieux se développer et ce, au bénéfice de la collectivité et des visiteurs.

4.5 De nouvelles références porteuses de nouvelles territorialités

Le projet à la base de ce mémoire de maîtrise avait pour objectif la mise en valeur de l'espace rural de la MRC du Rocher-Percé. Pourtant, nous n'avons jamais parlé d'*espace* rural mais toujours de *territoire*. La distinction n'est pas qu'une affaire de termes. Elle fait la part entre l'étendue neutre, vide de sens et de valeurs, qui pourrait aussi bien porter le qualificatif d'espace de production agricole, et le territoire qui lui est porteur de significations et d'attachements, c'est-à-dire d'investissement personnel et collectif. Selon Gumuchian, « privilégier ce regard territorial [...] rendrait donc possible un aménagement à visage humain » (1991 : 18). Si nous avons choisi de ne pas évoquer l'*espace* rural de la MRC du Rocher-Percé, c'est parce que cette dénomination s'appliquerait davantage à un support qu'à un cadre de vie aménagé et habité par une collectivité. Or la campagne, surtout lorsqu'elle est aménagée et structurée par une agriculture bien ancrée dans le territoire, est un cadre de vie généralement attachant. Les jeunes ruraux la quittent à un moment donné de leur vie, parfois pour mieux y revenir. Des citoyens de plus en plus nombreux rêvent de s'y installer, alors que certains ont déjà fait le pas. Nous avons préféré parler de territoire parce qu'il s'avère fondamental, dès lors qu'il est question de développement local par exemple, de comprendre ce qui attire ces personnes par la vie à la campagne. Dès lors, il devient plus facile d'en attirer d'autres.

Nos recherches dans la littérature et nos résultats d'enquête nous en ont appris plus sur ces liens d'affection, notamment sur l'importance de la présence agricole dans ces campagnes. Notre investigation a également confirmé le rôle ambigu des paysages : à la fois *témoins* d'une réalité plurielle (le déclin de la « petite agriculture » et sa récente revalorisation) et *acteurs* dans la formation de représentations parfois faussées de l'agriculture et du territoire. Les paysages agricoles ont effectivement joué un rôle non négligeable de témoin de l'évolution de l'agriculture dans la MRC et, grâce à leur caractérisation, nous avons pu ajouter une perspective visuelle aux données objectives de l'utilisation des terres. Ces mêmes paysages, présentés sous formes de clichés aux participants à l'enquête, ont également joué leur rôle d'acteur dans la formation des représentations de l'agriculture. À la fin de l'enquête, la quasi-totalité des répondants étaient ainsi en faveur du maintien de l'agriculture dans la MRC. On leur avait présenté les « beaux paysages agricoles » de la MRC, soit des paysages représentatifs d'une petite agriculture de type extensif généralement mieux acceptée que l'agriculture de type industriel et, il n'est pas inutile de le signaler, la seule qui soit vraisemblablement possible en Gaspésie.

Ces données convergent toutes vers un même discours avançant que la présence de l'agriculture est importante pour le milieu rural et qu'elle devrait, pour cela, être maintenue. Et tant pour les chercheurs que pour les personnes interrogées, l'agriculture a un fort pouvoir évocateur : elle est ainsi soit rejetée en bloc (l'agriculture de type productiviste), soit acceptée tel quel (l'agriculture du terroir, bio, locale, etc.). Cela dit, la perception généralement positive de l'agriculture (voire même sentimentale et nostalgique) exprimée lors de l'enquête nous porte à croire que les liens entre la population et ce type particulier d'agriculture sont restés forts, malgré son faible poids sur le marché de l'alimentation, car ceux-ci sont plus d'ordre symbolique que pratique. Or, cette relation symbolique, qui consiste ici à admirer les paysages agricoles, à se remémorer le bon vieux temps de l'agriculture et à en apprécier les bénéfices *potentiels* ne devrait-elle pas se concrétiser davantage dès lors qu'il est question d'*habiter* la campagne, donc de se l'approprier?

Du concept d'appropriation du territoire, ou territorialité, revenons sur l'idée de pouvoir et de contrôle émise par Sack (1986). L'accès aux ressources, allié à une stratégie et

à des efforts pour y parvenir, est l'une des marques de territorialité qu'il ait proposée. Habiter à la campagne sans consommer les produits de son agriculture, c'est possible voire même commun à bien des régions rurales du Québec. Mais développer un rapport plus intime et plus concret avec le territoire passe obligatoirement par l'accès aux ressources, entre autres, ce alors même que cet accès reste ici encore très minoritaire. Une collectivité forge sa territorialité à partir de liens concrets, par la consommation et la diffusion des produits provenant du territoire par exemple, mais aussi abstraits, par la représentation qu'elle se fait du territoire. Or, l'agriculture est relativement absente de l'image que projette notre territoire d'étude vers l'extérieur et même depuis l'intérieur. Les résidants se sont en effet bâtis une représentation du territoire où l'agriculture arrive loin derrière la pêche, la foresterie et le tourisme estival, des activités qui symbolisent depuis longtemps la Gaspésie. Cependant, nous observons qu'une nouvelle image est en voie de se former; des termes nouveaux apparaissent, tels que développement éolien, agriculture supportée par la communauté, tourisme hivernal, agrotourisme, produits forestiers non ligneux, aménagement écosystémique, agroforesterie, parc humanisé, etc. Soit autant de nouvelles références au territoire gaspésien que nous croyons génératrices de nouveaux paysages et donc porteuses de nouvelles représentations et de nouvelles territorialités. Nous sommes donc ici en présence d'un moment charnière pour l'agriculture, comme nous l'avons déjà souligné, mais aussi pour la collectivité qui devra intégrer ces nouvelles façons de penser et d'aménager le territoire et se les approprier. Et c'est de cette (ré)appropriation que dépendra la qualité et la durabilité de la vie en milieu rural.

CONCLUSION

En Gaspésie, l'agriculture et l'exploitation forestière ont ouvert le territoire au peuplement. Ces deux activités, autrefois très complémentaires, ont modelé des paysages de type agroforestier où se conjuguent les champs agricoles, l'arbre et la forêt. Or, depuis quelques décennies, les marques de l'appropriation du territoire via ces activités s'estompent progressivement dans le paysage. Comme nous avons pu l'observer, l'envahissement de la friche sur les terres agricoles en est l'un des principaux témoins. Dans la MRC du Rocher-Percé, notre terrain d'étude, l'agriculture locale s'est ainsi peu à peu désolidarisée de la vie économique et sociale. Elle se concentre maintenant dans certains secteurs du territoire où agriculteurs et « hobby-farmers » perpétuent des pratiques peu innovantes alors que la plupart de leurs produits sont vendus anonymement sur le marché extérieur. Qui plus est, malgré l'énorme potentiel de visites, l'offre agrotouristique est faible et les produits du terroir sont peu disponibles localement.

Dans ce contexte, le projet sur la multifonctionnalité (2005-2007), au sein duquel s'inscrivait pour partie ce mémoire, visait l'expérimentation et l'implantation de nouvelles pratiques agricoles capables de répondre à plusieurs défis : la reprise des terres en friche, la diversification des revenus de l'agriculture et la mise en valeur des paysages. Pour notre part, nous avons basé notre réflexion sur le phénomène récent de revalorisation des fonctions de l'agriculture et sur la redéfinition de sa place dans les milieux ruraux. Nous avons émis l'hypothèse qu'une agriculture plus proche de la population pouvait contribuer à son bien-être, par exemple par sa présence dans les paysages ou par des contacts via la commercialisation locale de ses produits. D'autre part, la relation que nous avons établie entre le *territoire* (espace approprié par la collectivité), la *territorialité* (mesure de cette appropriation) et le *paysage* (témoin et acteur de cette appropriation) nous a indiqué des moyens de lire le territoire agricole à partir de plusieurs points de vue. Suite à la réalisation du portrait de ce territoire agricole, nous pensons que l'objectif de notre recherche a été

atteint. Le but était de déterminer comment contribuer au maintien et à la reconnaissance de l'agriculture dans la MRC du Rocher-Percé. Les diverses informations récoltées au cours de notre terrain nous ont permis de mieux cerner la situation et d'identifier quelques-uns des défis à relever pour valoriser les fonctions de l'agriculture dans le milieu, soit la concertation entre les agriculteurs et les propriétaires de terres en friche, l'aménagement et la mise en valeur des paysages agricoles par des pratiques agroforestières, l'amélioration de l'offre agrotouristique puis la commercialisation des produits locaux.

Au printemps 2006, les premières parcelles agroforestières expérimentales ont été mises en place sur le site de la coopérative de solidarité du Rocher-Percé, à Val-d'Espoir, et chez six agriculteurs répartis dans la MRC. Deux systèmes ont été testés : les haies en bordure de champs (plus faciles à mettre en place) et les haies en plein champ (plantations intercalaires permettant de cultiver entre les haies) avec diverses essences de bois nobles : le frêne de Pennsylvanie, l'orme d'Amérique, le chêne rouge et le pin blanc, mais aussi le tilleul (un bois de sculpture), le sureau et le prunier (pour leurs fruits). Certes ces nouvelles pratiques, d'abord implantées à petite échelle, ne « sauveront » pas à elles seules l'agriculture locale. Pourtant, la reprise des terres en friche, associée à un impact paysager positif, aura tôt fait d'être remarquée et bientôt ces pratiques devraient être diffusées à l'échelle d'un ou plusieurs secteurs de la MRC. De plus, la remise en cause de l'industrie forestière, telle qu'elle a été pratiquée jusqu'ici, et les difficultés que rencontre l'agriculture pour assurer sa rentabilité amènent à croire que de telles techniques, nouvelles et durables, devront être envisagées dans les années à venir.

À ce sujet, de nombreux travaux ont montré que les associations d'arbres et de cultures agricoles pouvaient être très efficaces, à la fois en termes de paysages et de production, mais aussi en termes de protection de l'environnement (CEPAF, 2006; Schultz et al., 2000; Garrett et al., 1994; etc.). Ces systèmes agroforestiers pourraient trouver une place dans une agriculture plus respectueuse de l'environnement et permettraient de diversifier les revenus des exploitations agricoles et de fournir des bois de grande qualité à l'industrie, ce tout en créant des paysages ruraux attractifs et originaux où résidents et touristes trouveraient davantage leur compte, notamment en termes de mieux-être.

En plus de tester l'intégration des systèmes agroforestiers dans la MRC, le projet propose, à notre avis, un début de réponse aux préoccupations paysagères associées à la reconstruction progressive des liens entre l'agriculture et la population puis à l'augmentation de l'attractivité du milieu. Pour garantir le succès du projet à long terme, il faudra cependant s'assurer de :

- l'adhésion des agriculteurs et des propriétaires de terres en friche à ces nouvelles pratiques et à d'éventuelles contractualisations;
- la pérennisation du mode de financement des travaux de défrichage, de plantation, etc.;
- la mise en œuvre des trois autres interventions identifiées par le projet, soit l'expérimentation de cultures alternatives, la commercialisation locale des produits locaux et le développement de l'agrotourisme;
- l'intégration et la reconnaissance concrète des rôles de l'agriculture dans la vision stratégique du schéma d'aménagement de la MRC.

D'autre part, il serait pertinent de définir des objectifs précis en concertation avec la population et l'ensemble des acteurs concernés (agriculteurs, propriétaires de terres en friche, groupements forestiers, conseiller agricole, etc.), ce afin de s'interroger collectivement à propos d'un éventuel projet pour le territoire agricole de la MRC du Rocher-Percé :

- quelle agriculture et quels paysages voulons-nous voir se développer ici?
- sommes-nous prêts à soutenir l'agriculture locale en réorientant notre pouvoir d'achat vers les productions régionales ?
- etc.

En conclusion, tous ces efforts devraient contribuer à la réappropriation du territoire agricole par la collectivité, ce dont dépendent la sauvegarde du patrimoine, la reconnaissance des spécificités du territoire et la diversification des usages (Laurens, 1997). Des enjeux qui s'intègrent dans un contexte, généralisé dans les sociétés occidentales, de perte d'identité et d'attachement aux lieux, conjointement à une quête d'appropriation territoriale grandissante et de reconnaissance des particularités locales (Deshaies, 1997). Dans les zones rurales périphériques du Québec, ces sentiments s'expriment dans un contexte de restructuration et d'adaptation devenus nécessaires. Et le moment présent s'avère, selon nous, tout particulièrement propice à l'introduction de pratiques alternatives de mise en valeur des ressources du milieu et à la reconnaissance et la redécouverte des ressources existantes.

APPENDICE A

Questionnaire

QUESTIONNAIRE

Interviewer :	Date :	Heure (début):
Répondant :	Lieu :	Heure (fin) :
Langue :		

Projet	
But du questionnaire	
Durée du questionnaire	

I. Profil du répondant

1. Vous résidez dans la MRC du Rocher-Percé :

1.1 Dans quelle localité?

1.2 Depuis quand?

2. Vous êtes ici en vacances :

2.1. D'où venez-vous?

2.2. Combien de temps séjournez-vous dans la MRC?

_____ Jours

3. Sexe

- Femme
- Homme

4. Âge

- 18-25 ans
- 26-35 ans
- 36-45 ans
- 46-55 ans
- 56 ans et plus

5. Profession

II. L'image associée à la MRC du Rocher-Percé

1. Si vous deviez choisir une photo qui représente le mieux la MRC du Rocher-Percé, quelle serait-elle parmi les suivantes? Donnez un ordre d'importance de 1 à 4.

Présentation de quatre photos

- Paysage #1 (un port)
- Paysage #2 (un champ+ troupeau)
- Paysage #3 (des champs+ troupeau + forêt+ mer)
- Paysage #4 (une baie)

III. Préférences paysagères - situation actuelle (touristes et résidents)

1. Parmi ces paysages observables le long de la route, lequel préférez-vous?

Présentation de trois photos

- Paysage #1 (des champs entretenus)
- Paysage #2 (une forêt)
- Paysage #3 (une friche)

Pourquoi ce choix?

2. Parmi ces parcelles agricoles, laquelle trouvez-vous la plus agréable à regarder?

Présentation de deux photos

- Parcelle #1 (non entretenue)
- Parcelle #2 (entretenu par un agriculteur)

3. Quels éléments structurant les paysages agricoles préférez-vous?

Pointer de 1 à 5.

Présentation de douze photos

- Parcelle #1 (clôtures a)
- Parcelle #2 (clôtures b)
- Parcelle #3 (champ ouvert)
- Parcelle #4 (champ encadré par la forêt)
- Parcelle #5 (champs séparés par des haies)
- Parcelle #6 (arbres isolés+animaux)
- Parcelle #7 (arbres isolés)
- Parcelle #8 (bâtiment agricole a)
- Parcelle #9 (bâtiment agricole b)
- Parcelle #10 (bâtiment agricole c)
- Parcelle #11 (tracteur + andains)
- Parcelle #12 (andains)

IV. Perception de l'agriculture dans la MRC du Rocher-Percé (touristes et résidents)

1. Connaissez-vous le type d'agriculture pratiqué dans la MRC?

- Oui
- Non

2. Selon vous, quelles activités sont pratiquées dans la MRC?

Activités	Vrai	Faux	Ne sait pas
Élevage (Vaches laitières)			
Élevage (bœuf)			
Élevage (porcs)			
Élevage d'animaux exotiques (bison, cerf, renard)			
Vergers			
Cultures (céréales et fourrage)			
Cultures ornementales (fleurs, plantes)			
Maraîchage (légumes, petits fruits)			
Agrotourisme			

3. Quelle importance attribuez-vous à l'agriculture et à ses multiples fonctions?

Donnez une appréciation entre 1 et 5 aux affirmations suivantes :

« Pour moi, l'agriculture contribue, ou devrait contribuer, à...

- ...conserver le caractère rural de la région
- ...entretenir les paysages
- ...maintenir une dynamique économique dans la région
- ...maintenir et créer des emplois dans la région
- ...offrir des produits spécifiques à la région (alimentaires, artisanaux, etc.)
- ...offrir des activités de découverte (visites de fermes, activités de plein-air, etc.)
- ...améliorer le cadre de vie dans la région

V. Intérêt pour l'agrotourisme (touristes)

1. Lors de votre séjour ou passage dans la MRC, allez-vous visiter l'intérieur des terres (2^{ème} rang par exemple)? *Présentation de la carte de la MRC*

- Oui
- Non
- Ne sait pas

2. Durant votre séjour, avez-vous pratiqué ou comptez-vous pratiquer les activités agrotouristiques suivantes?

Activités	A visité	Va visiter	Serait intéressé mais...	Ne visitera pas
Visite de l'élevage de bisons (Les Bisons du Cap)				
Visite de la Coopérative de Solidarité du Rocher-Percé				
Balade dans les terres en voiture				
Activités de plein air dans les terres (vélo, randonnées, etc.)				
Dégustation de produits locaux				

3. Seriez-vous intéressé à ce qu'il y ait davantage d'activités de ce genre dans la région?

- Oui
 Non

VI. Préférences paysagères - situation probable VS situation souhaitable

(touristes et résidents)

1. À l'avenir, l'utilisation de l'espace agricole de la MRC pourrait suivre l'une des trois tendances ci-dessous. Laquelle vous semblerait la plus satisfaisante sachant l'effet produit dans le paysage?

Présentation de trois blocs de deux photos

- Tendance #1** : Laisser aller les terres agricoles et renoncer à l'agriculture pour se concentrer sur d'autres secteurs d'activités plus rentables
- Tendance #2** : Utiliser davantage les terres agricoles pour développer une agriculture dynamique et adaptée à la région
- Tendance #3** : Reboiser les terres agricoles

Pourquoi ce choix et pas les autres?

VII. Lien agriculture et paysage

1. Croyez-vous que le rôle de l'agriculture par rapport à l'entretien du paysage soit :

- Très important
- Important
- Moyennement important
- Pas important

2. Seriez-vous pour la mise en place de moyens pour protéger et mettre en valeur les paysages agricoles?

- Oui
- Non
- Ne sait pas

3. Finalement, et par rapport aux autres secteurs économiques de la région (la pêche, la foresterie et le tourisme par ex), pensez-vous qu'il soit important de maintenir l'activité agricole dans la MRC?

- Très important
- Important
- Moyennement important
- Pas important

APPENDICE B

Profil des répondants

Tableau 42. Lieu de résidence des répondants (résidants)

Lieu de résidence	Nombre de résidants interrogé
Port-Daniel-Gascons	6
Chandler	17
Grande-Rivière	8
Sainte-Thérèse-de-Gaspé	6
Percé	13
Total	50

Tableau 43. Sexe des répondants (résidants)

Sexe	Nombre de résidants interrogé
Femme	27
Homme	23
Total	50

Tableau 44. Âge des répondants (résidants)

Âge	Nombre de résidants interrogé
18-25 ans	7
26-35 ans	5
36-45 ans	7
46-55 ans	15
56 ans et plus	16
Total	50

Tableau 45. Lieu de résidence des répondants (touristes)

Lieu de résidence	Nombre de touristes interrogé
Canada (autres provinces que Québec)	2
Québec (autres régions que Gaspésie)	41
Gaspésie	5
France	2
Total	50

Tableau 46. Sexe des répondants (touristes)

Sexe	Nombre de touristes interrogé
Femme	24
Homme	26
Total	50

Tableau 47. Âge des répondants (touristes)

Âge	Nombre de touristes interrogé
18-25 ans	2
26-35 ans	6
36-45 ans	11
46-55 ans	20
56 ans et plus	11
Total	50

APPENDICE C

Planches-photos des paysages présentés aux répondants

Questionnaire : Section II - question 1

Paysage #1



Paysage #2



Paysage #3



Paysage #4



Questionnaire : Section III - question 1

Paysage #1 (des champs entretenus)



Paysage #2 (une forêt)



Paysage #3 (une friche)



Questionnaire : Section III - question 2

Parcelle #1 (laissée en friche)



Parcelle #2 (entretenu par un agriculteur)



Questionnaire : Section III - question 3**Parcelle #1** (clôtures a)**Parcelle #2** (clôtures b)**Parcelle #3** (champ ouvert)**Parcelle #4** (champ encadré par la forêt)**Parcelle #5** (champs séparés par des haies)**Parcelle #6** (arbres isolés+animaux)

Questionnaire : Section III - question 3 (suite)**Parcelle #7** (arbres isolés)**Parcelle #8** (bâtiment agricole a)**Parcelle #9** (bâtiment agricole b)**Parcelle #10** (bâtiment agricole c)**Parcelle #11** (tracteur + andains)**Parcelle #12** (andains)

Questionnaire : Section VI - question 1

Tendance #1 Laisser aller les terres agricoles et renoncer à l'agriculture pour se concentrer sur d'autres secteurs d'activités plus rentables



Tendance #2 Utiliser davantage les terres agricoles pour développer une agriculture dynamique et adaptée à la région



Tendance #3 Reboiser les terres agricoles



APPENDICE D

Fiche d'observation et d'évaluation des paysages

FICHE D'OBSERVATION ET D'ÉVALUATION DES PAYSAGES

Identification du paysage témoin:

Tronçon	
# paysage témoin	
Numéro(s) de parcelle(s)	

Catégorie :

Catégorie 1	L'agriculture marque fortement le paysage (agriculture active)	
Catégorie 2	L'agriculture marque fortement le paysage (agriculture active+friches)	
Catégorie 3	L'agriculture marque fortement le paysage (friches)	
Catégorie 4	L'agriculture marque moyennement le paysage (agriculture active)	
Catégorie 5	L'agriculture marque moyennement le paysage (agriculture active+friches)	
Catégorie 6	L'agriculture marque moyennement le paysage (friches)	
Catégorie 7	L'agriculture marque peu le paysage (agriculture active)	
Catégorie 8	L'agriculture marque peu le paysage (agriculture active+friches)	
Catégorie 9	L'agriculture marque peu le paysage (friches)	

Description :

Critères de classification	Indicateurs	Typologie
Type de tronçon	Route 132 (A)	
	Chemin d'accès au rang (B)	
	Rang (C)	
Organisation des habitations	Linéaires (L)	
	Dispersées (D)	
Localisation	Bord de mer (B)	
	Intérieur des terres (I)	
Relief	Plat (P)	
	Vallonné (V)	

Critères d'appréciation	Indicateurs (points attribués)	Évaluation
Visibilité du paysage agricole depuis le tronçon	Élevée (E) (3)	
	Moyenne (M) (2)	
	Faible (F) (1)	
Élévation du point d'observation ou du paysage observé	Élevée (E) (3)	
	Moyenne (M) (2)	
	Faible (F) (1)	
Vue	Dégagée (D) (1)	
	Fermée (F) (0)	
Composition	Parcelle(s) + forêt (1) (F)	
	Parcelle(s) + mer (2) (M)	
	Parcelle(s) + forêt + mer (3) (FM)	
Structure des parcelles	Champs ouverts (O) (1)	
	Champs délimités par des clôtures (broche) (D1) (1)	
	Champs délimités par des clôtures (bois) (D2) (2)	
	Champs délimités par des haies (D3) (2)	
	Champs encadrés par la forêt (E)	
Éléments remarquables	Arbres isolés (AI) (2)	
	Îlot d'arbre (IA) (2)	
	Animaux (AX) (3)	
	Bâtiments agricoles anciens et entretenus (BE) (3)	
	Bâtiments agricoles récents (BR) (2)	
	Bâtiments agricoles anciens à l'abandon (BA) (2)	

TOTAL pour le paysage témoin observé	
---	--

Remarques :

APPENDICE E

Cartes

BIBLIOGRAPHIE

ANEL, B. 2006. *Projet de mise en valeur de l'espace rural de la MRC du Rocher-Percé par la reconnaissance de la multifonctionnalité de son agriculture*. Bilan d'activité et bilan financier de la première année de fonctionnement.

AMBROISE, R. 2004. « Agriculture et paysage. Quelques bonnes raisons d'investir ce chantier ». In *Le défi du paysage. Un projet pour l'agriculture*, sous la dir. de O. Marcel, p.151-157. Seyssel : Champ Vallon.

AMBROISE, R., F. BONNEAUD et V. BRUNET-VINCK. 2000. *Agriculteurs et paysage*. Dijon : Éducagri.

ARRIAZA, M. CAÑAS-ORTEGA, J.F., CAÑAS-MADUEÑO, J.A., et P. RUIZ-AVILES. 2004. « Assessing the visual quality of rural landscapes ». *Landscape and Urban Planning*, N°69, p115-125.

AUMAND, A. 2004. *La dynamique des négociations sur la multifonctionnalité à l'OMC*. Les documents de travail de l'iddri, n°3.

BAUD, S. 1997. *Dictionnaire de géographie*. Paris : Hatier.

BAVOUX, J-J. 2002. *La géographie. Objets, méthodes, débats*. Paris : Armand Colin.

BEAUD, M. 2003. *L'art de la thèse : comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*. Coll. « Guides repères ». Paris : La Découverte.

BÉGUIN, F. 1995. *Le paysage*. Paris : Flammarion.

BÉLANGER, M. 1988. « La construction de l'image d'une région ». *Téoros*, Vol.7, N°1, p.38-39.

BERTRAND, G. 1995. « Le paysage entre la Nature et la Société ». In *La théorie du paysage en France 1974 – 1994*. Sous la dir. de A. Roger, p.88-108. Seyssel : Champ Vallon.

BINET, C et P-E. BRETON. 2006. « Une lecture plurielle de la ruralité : vers une caractérisation différenciée des populations rurales du Québec ». In *Inégalités, démocraties et développement. Des enjeux pour la gouvernance des territoires locaux et régionaux*. Sous la dir. de M. Simard, D. Lafontaine, S. Savard, M. Tremblay et P-A. Tremblay, p.11-26. Rimouski : GRIDEQ.

BLAIS, A. et C., DURAND. 2003. « Le sondage ». In *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, 4^e éd. Sous la dir. de B. Gauthier, p.387-429. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

BRUNET, R., R. FERRAS et H. THÉRY. 2005. *Les mots de la géographie : Dictionnaire critique*, 3^e éd. Paris : La Documentation Française. Montpellier : Reclus.

CARON, A. et A., TORRE. 2002. « Les conflits d'usage dans les espaces ruraux : une analyse économique ». In *À qui appartient l'espace rural?* Sous la dir. de P. Perrier-Cornet, p.49-78. La Tour d'Aigues : Éditions de l'aube.

CEPAF. 2006. http://www.cepaf.ca/agroforesterie_fr.php?img=agro (page consultée le 6 novembre 2006).

CHENARD, P., POLÈSE, M. et R. SHEARMUR. 2005. *L'évolution économique et démographique et les perspectives de développement des régions périphériques du Québec*. INRS Urbanisation, culture et société. Québec : Bibliothèque nationale du Québec.

CLAVAL, P. 2001. *Épistémologie de la géographie*. Paris : Nathan.

CONAN, M. 1994. « L'invention des identités perdues ». In *Cinq propositions pour une théorie du paysage*. Sous la dir. de A. Berque, p.33-49. Seyssel : Champ Vallon.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU PAYSAGE. 2000. « Charte du paysage québécois ». <http://www.paysage.qc.ca/cpq/charte.pdf> (page consultée le 17 janvier 2006).

CONVENTION EUROPÉENNE DU PAYSAGE. 2000. http://www.coe.int/t/f/coop%20ration_culturelle/environnement/paysage/ (page consultée le 17 janvier 2006).

CÔTÉ, S. 2006. « Créneaux de spécialisation et diversification dans les régions ressources du Québec ». In *Régions, territoires : spécificités, usages, multifonctionnalité : Actes du 74^e congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS), section Développement régional* (Montréal, 15-19 mai 2006).

CÔTÉ, C et B., JEAN. 2001. « Les champs du futur. Aménager l'avenir de l'agriculture gaspésienne ». In *Choix publics et prospective territoriale. Horizon 2025. La Gaspésie : futurs anticipés : Actes du 68^e congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS), section Développement régional* (Montréal, mai 2000), sous la dir. de D. Lafontaine, p.15-41. Rimouski : Université du Québec à Rimouski (GRIDEQ).

DAUCÉ, P., ARLOT, M-P. et M., GUÉRIN. 2002. « Les politiques rurales et les finalités de l'intervention publique ». In *À qui appartient l'espace rural?* Sous la dir. de P. Perrier-Cornet, p.81-103. La Tour d'Aigues : Éditions de l'aube.

DE BAETS, N. et A., VÉZINA, 2006. *Le portrait de l'agroforesterie au Québec : Rapport préliminaire*. La Pocatière : Agriculture Canada, Ressources naturelles Canada et le Centre d'expertise sur les produits agroforestiers (CEPAF).

DEBAILLEUL, G. 2001. « Tourisme rural et multifonctionnalité de l'agriculture ». *Téoros*, Vol.20, N°2, p.52-59.

DEBAILLEUL, G. et L., MÉNARD. 1990. *L'agriculture conventionnelle débouche sur une impasse*. Conseil d'économie et de gestion agricole du Québec (CEGAQ).

DESHAIES, L. 2003. « Une coconstruction. Terroir-territoire-identité, le cas de Dunham en Estrie ». In *Le territoire pensé : Géographie des représentations territoriales*. Sous la dir. de F. Lasserre et A. Lechaume, p.215-231. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

DEWARRAT, J-P., QUINCEROT, R., WEIL, M. et WOEFFRAY, B. 2003. *Paysages ordinaires : De la protection au projet*. Coll. « Architecture + recherche ». Sprimont : Mardaga.

DONADIEU, P. 1998. « L'agriculture peut-elle devenir paysagiste? ». In *Les carnets du paysage*. Sous la dir. de P-F. Mourier, p.100-117. Arles : Actes Sud.

DONADIEU, P. 1994. « Pour une conservation inventive des paysages ». In *Cinq propositions pour une théorie du paysage*. Sous la dir. de A. Berque, p.53-80. Seyssel : Champ Vallon.

DI MÉO. 1998. *Géographie sociale et territoires*. Paris : Nathan.

DUGAS, C. 1984. « Évolution du monde rural québécois ». *Cahiers de géographie du Québec*, Vol.28, N°73-74, p.183-204.

DUGAS, C. 1981. *Un pays de distance et de dispersion*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

DUGAS, C. 1974. *L'Est du Québec à l'heure du développement régional*. Québec : Bibliothèque Nationale du Québec.

ÉQUITERRE. 2006. L'agriculture soutenue par la communauté : <http://www.equiterre.org/agriculture/paniersBios/index.php> (page consultée le 23 novembre 2006).

GAGNON, S. 2001. « L'émergence de l'identité rurale et l'intervention de l'État québécois en tourisme (1920-1940) ». *Téoros*, Vol.20, N°3, p.24-31.

GARRETT, H.E., L.E. BUCK, M.A. GOLD, L.H. HARDESTY, W.B. KURTZ, J.P. LASSOIE, H.A. PEARSON et J.P. SLUSHER. 1994. *Agroforestry : An Integrated Land-use*

Management System for Production and Farm-land Conservation. Washington, D.C : Resource Conservation Act Appraisal Document, USDA – SCS.

GASPÉSIE GOURMANDE, 2006. *Gaspésie gourmande : Le guide magazine*.

GAUDREAU, V. 2006. « Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles : cultiver le paradoxe ». *Continuité*, été 2006, p.41-42.

GUMUCHIAN, H. et C., MAROIS. 2000. *Initiation à la recherche en géographie : Aménagement, développement territorial, environnement*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

GUMUCHIAN, H. 1991. *Représentations et aménagement du territoire*. Paris : Anthropos.

HERVIEUX, B, et J.VIARD. 2001. *Au bonheur des campagnes*. La Tour-d'Aigues : Éditions de l'aube.

INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN AGROENVIRONNEMENT (IRDA). 2006. *Étude pédologique des terres cultivées de la péninsule gaspésienne*.

JEAN, B. 2003. « La construction sociale de la ruralité ». In *Les temps du paysage*. Sous la dir. de P. Poullaouec-Gonidec, S. Paquette et G. Domon, p.105-124. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

JEAN, B. 1997a. *Territoires d'avenir : Pour une sociologie de la ruralité*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

JEAN, B. 1997b. « La ruralité face au défi démographique ». In *Rebâtir les campagnes, des villages et des petites villes pour le XXIème siècle. 1^{er} rendez-vous des acteurs du développement local en milieu rural* (Saint-Germain-de-Kamouraska, 19-22 septembre 1996). Sous la dir. de R. Bouchard, p.125-138. Trois-Pistoles : Éditions Trois-Pistoles.

JOBIN, B., BEAULIEU, J., GRENIER, M., BÉLANGER, L., MAISONNEUVE, C., BORDAGE, D. et B. FILION. 2004. « Les paysages agricoles du Québec méridional ». *Le naturaliste canadien*, Vol.128, N°2, p.92-98.

JOYAL, A. 2002. *Le développement local : Comment stimuler l'économie des régions en difficulté*. Sainte-Foy : Les Éditions de l'Institut québécois de recherche sur la culture.

KAYSER, B. 1996. *Ils ont choisi la campagne*. La Tour-d'Aigues : Éditions de l'aube.

KAYSER, B. 1993. *Naissance de nouvelles campagnes*. Paris : Datar. La Tour-d'Aigues : Éditions de l'aube.

KAYSER, B. 1990. *La renaissance rurale : Sociologie des campagnes du monde occidental*. Paris : Armand Colin.

LANGEVIN, L. 1999. « L'agriculture en Gaspésie : Survol historique ». *Magazine Gaspésie*, Vol.36, N°1, p.10-13.

LAURENS, L. 1997. « Les labels paysage de reconquête, la recherche d'un nouveau modèle de développement durable ». *Nature Science et Société*, Vol. 5, N°2, p.45-56.

LUGINBÜHL, Y. 1995. « La couleur de l'agricole, la saveur de l'agricole, mais que reste-t-il de l'agricole? ». In *La théorie du paysage en France (1974-1994)*. Sous la dir. de A. Roger, p.313-333. Seyssel : Champ Vallon.

LEBLANC, P., M. GAUTHIER et D-H. MERCIER. 2002. *La migration des jeunes de milieu rural*. Groupe de recherche sur la migration des jeunes. Institut national de la recherche scientifique, Urbanisation, culture et société. Québec : Bibliothèque nationale du Québec.

MARCEL, O. 2004. *Le défi du paysage : Un projet pour l'agriculture*. Seyssel : Champ Vallon.

MARIÉ, M. et J.VIARD. 1988. *La campagne inventée*. Arles : Actes Sud.

MARTIN, P-L. et G., ROUSSEAU. 1978. *La Gaspésie de Miguasha à Percé : un itinéraire culturel*. Québec : Beauchemin.

MICHELIN, Y. 1998. « Des appareils photo jetables au service d'un projet de développement : représentations paysagères et stratégies des acteurs locaux de la montagne thiernoise ». *Cybergéo*, N°65.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE. 2006. « Particularités relatives au Volet II » : <http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/forets/amenagement/amenagement-programme-volet2-particularites.jsp> (page consultée le 22 novembre 2006).

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION. « Portrait socio-économique » : <http://www.mdeie.gouv.qc.ca/> (page consultée le 12 avril 2005).

MONTPETIT, C., P. POULLAOUEC-GONIDEC et G.SAUMIER. 2002. « Paysage et cadre de vie au Québec : réflexion sur une demande sociale émergente et plurielle ». *Cahiers de géographie du Québec*, Vol.46, N°46, p.165-189.

MRC DU ROCHER-PERCÉ. 2005. *Premier projet de schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Rocher-Percé*.

OCDE. 2003. *Agriculture et environnement : enseignements tirés de 10 ans de travaux de l'OCDE*.

PAQUETTE, S. et G. DOMON. 2000. « Le paysage comme agent de recomposition des communautés rurales du sud du Québec. Nouvelles possibilités, nouvelles exigences ». In *Gouvernance et territoires ruraux. Éléments d'un débat sur la responsabilité du développement*. Sous la dir. de M. Carrier et Côté, S. Québec : Presses de l'Université du Québec.

PARENT. 2001. « D'une agriculture productiviste en rupture avec le territoire à une agriculture durable complice du milieu rural ». *Téoros*, Vol.20, N°2, p.22-25.

PERRIER-CORNET, P. 2002. « La dimension publique de l'espace rural ». In *À qui appartient l'espace rural?* Sous la dir. de P. Perrier-Cornet, p.9-21. La Tour d'Aigues : Éditions de l'aube.

PESANT, Y. 2004. *Le rapport agriculture et énergie : La haie brise-vent et ses rôles multiples en agriculture moderne*.

PETERSON, A. 2005. « Has the generalisation regarding conservation of trees and shrubs in Swedish agricultural landscapes gone too far? ». *Landscape and urban planning*, N°70, p.97-109.

PILLEBOUE, J. 2003. « Quand l'expression de la multifonctionnalité de l'agriculture passe par la construction d'une image territoriale : le cas de l'Aubrac ». In *La multifonctionnalité de l'activité agricole et sa reconnaissance par les politiques publiques. Actes du colloque international de la Société française d'économie rurale* (Paris, 21-22 mars 2002), p.313-336.

PLURAM. 2005. *Plan stratégique du développement touristique. Ville de Percé : Diagnostic et enjeux*. Rapport préliminaire.

QUÉBEC. 2006. *Programme Prime-Vert*. Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation. Québec : Bibliothèques et Archives nationales du Québec.

QUÉBEC. 2004. *Miser sur le développement durable : pour une meilleure qualité de vie*. Ministère de l'environnement. Québec : Bibliothèques et Archives nationales du Québec.

QUÉBEC. 2002. *Portrait régional de l'industrie bioalimentaire du Québec*. Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, Direction des études économiques et d'appui aux filières. Québec : Bibliothèques et Archives nationales du Québec.

QUÉBEC. 2003a. *Synthèse des informations environnementales disponibles en matière agricole au Québec*. Direction du service des politiques agricoles. Ministère de l'environnement. Québec : Envirodoq ENV/2003/0025.

QUÉBEC. 2001. *Politique nationale de la ruralité : Une vision d'avenir*. Ministère des Régions. Québec : Bibliothèque nationale du Québec.

RADIO-CANADA. 2006. « Migration des Baby-boomers. L'appel de la campagne »: <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/regional/modele.asp?page=/regions/est-quebec/2007/01/04/007-retraites-regions-migration.asp> (page consultée le 4 janvier 2006).

RAFFESTIN, C. 1977. « Paysage et territorialité ». *Cahiers de géographie du Québec*, Vol.21, N°53-54, p.123-135.

R.A MALATEST & ASSOCIATES LTD. 2002. *Jeunes des régions rurales, phase II : La migration des jeunes ruraux, explorer la réalité derrière les mythes*. Document de travail.

REVEL, A., B. ROUX, P. BONNAFOUS, B.-T LY et É. FIACK. 2003. « Multifonctionnalité des systèmes diversifiés dans les exploitations du Languedoc-Roussillon ». In *La multifonctionnalité de l'activité agricole et sa reconnaissance par les politiques publiques. Actes du colloque international de la Société française d'économie rurale* (Paris, 21-22 mars 2002), p.721-744.

ROY, L., S. PAQUETTE et G. DOMON. 2005. « La campagne des néo-ruraux : motifs de migration, territoires valorisés et usages de l'espace domestique ». *Recherches sociographiques*, XLVI, p.35-65.

SACK, R.D. 1986. *Human Territoriality : Its theory and history*. Cambridge : Cambridge University Press.

SCHULTZ, R.C., J.P. COLLETI, T.M. ISENHART, C.O. MARQUEZ, W.W. SIMKIMPS et C.J. BALL. 2000. « Riparian Forest Buffer Practices ». In *North American Agroforestry: An Integrated Science and Practice*. Édité par H.E. Garrett, W.J. Rietvelt et R.F. Fisher, p.189 - 281. Madison : American Society of Agronomy.

SENCÉBÉ, Y. 2006. « Les manifestations contrastées de l'appartenance locale ». In *Agriculteurs, ruraux et citoyens. Les mutations des campagnes françaises*. Sous la dir. de J-P Sylvestre, p.293-310. Dijon : Educagri.

SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC. 2006. *Avis pour une nouvelle politique nationale de la ruralité*.

SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC. 2005a. *Développement durable et approche territoriale : pour une occupation durable des territoires*. Mémoire.

SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC. 2005b. *Vers une reconversion économique réussie des territoires ruraux*. Rapport de recherche.

TABLE DE CONCERTATION AGROALIMENTAIRE DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES. 2005. *L'agroalimentaire en Gaspésie : Faire sa marque en respect du milieu*. Plan d'action 2005-2010.

TÉTREAU, M. 2006. « La face cachée de la Gaspésie : Petite histoire d'un grand terroir ». *Gaspésie Gourmande : Le guide magazine*, p.50-54.

THIVIERGE, N. 2001. « Parcours historiques de la Gaspésie : pour un enracinement à son territoire ». In *Choix publics et prospective territoriale. Horizon 2025. La Gaspésie : futurs anticipés. Actes du 68^e congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS), section Développement régional* (Montréal, mai 2000), sous la dir. de D. Lafontaine, p.217-226. Rimouski : Université du Québec à Rimouski (GRIDEQ).

VACHON, B. 1993. *Le développement local, théorie et pratique : Réintroduire l'humain dans la logique de développement*. Boucherville : Gaétan Morin.

VACHON, B. 1991. « Les États généraux du monde rural : évènement mobilisateur pour lutter contre le déclin et la déstructuration des territoires ruraux ». In *Le Québec rural dans tous ses états*, sous la dir. de B. Vachon, p.265-281. Montréal : Boréal.

VENNE, M. 2005. « L'annuaire du Québec 2006 ». Saint-Laurent : Éditions Fides.